



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

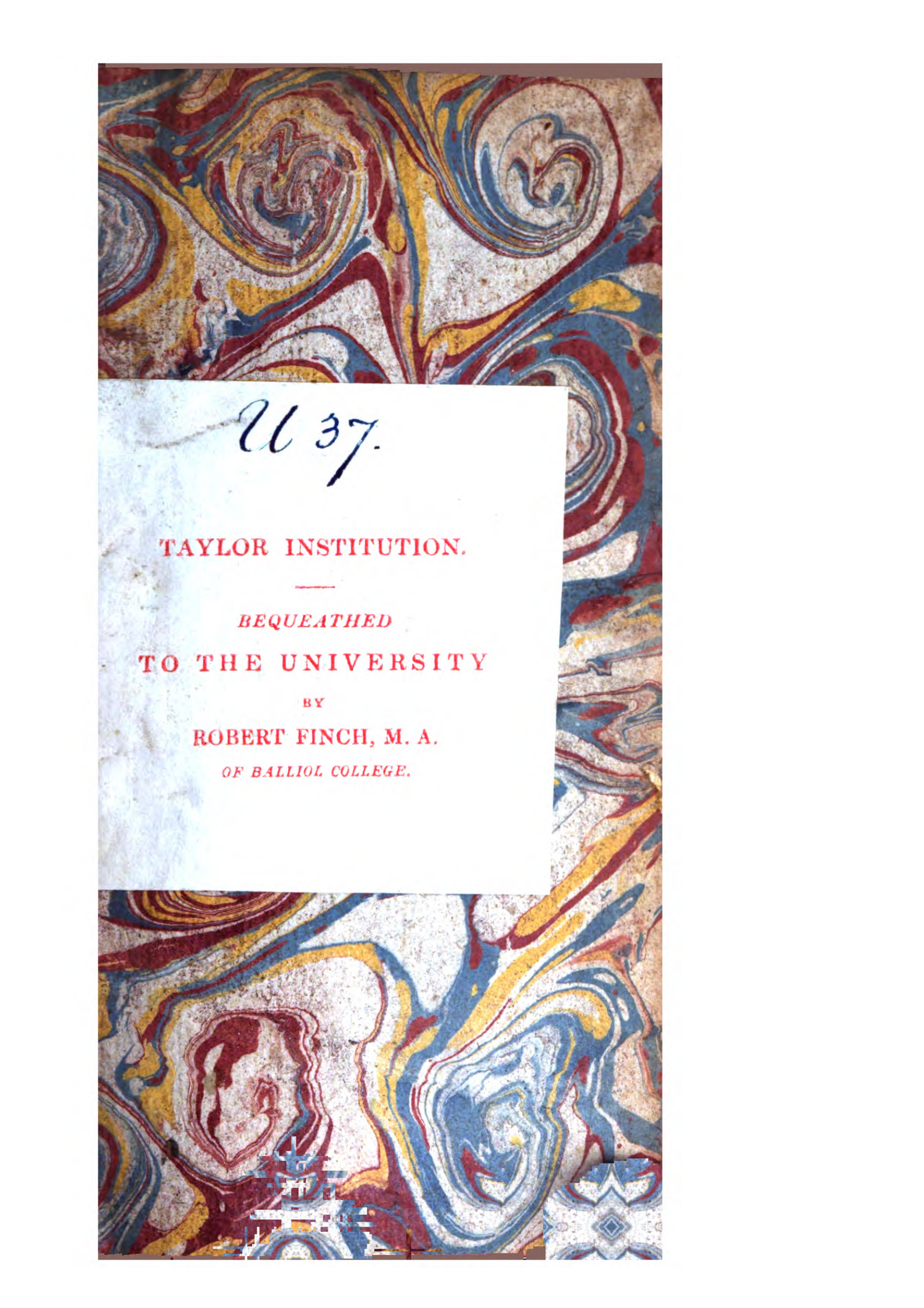
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



U 37.

TAYLOR INSTITUTION.
—
BEQUEATHED
TO THE UNIVERSITY
BY
ROBERT FINCH, M. A.
OF BALLIOL COLLEGE.



U 37.

TAYLOR INSTITUTION.

—
BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

23746 f 32

M É M O I R E S

D E

S U L L Y.

151021

11

11 11 11 11 11

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.



A LONDRES.

M. DCC. LXVII.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1910

PHILIP VAN DER BEEK

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILIP VAN DER BEEK

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILIP VAN DER BEEK

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



SOMMAIRES

DES LIVRES

CONTENUS

DANS LE SECOND VOLUME.

SOMMAIRE.

DU QUATRIÈME LIVRE.

MÉMOIRES 1590---1592:
Soulevement dans l'armée de Henry, après la bataille d'Ivry: dissipation des finances, & autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des fauxbourgs de Paris: siège de cette ville: particularités sur ce siège: causes qui obligent Henry à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement & autres détails militaires: faute commise par Henry: il oblige le prince de Parme à se retirer. Siège de Chartres. Avanture où Rosny court risque de la vie: il se retire chez lui, mécontent. Succès des armes de Henry IV: prises de Corbie:

Tome. II.

A

ij **SOMMAIRES**

Noyon, &c. Entreprise sur Mante, Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siège de Rouen : fautes faites à ce siège : animosité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henry : attaque, assauts, & autres particularités de ce siège. Le prince de Parme repasse en France avec une armée. Insolence des Seize. Henry s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale ; particularités & remarques sur ce combats. Henry leve le siège de Rouen : marches, campemens, rencontres & combat, aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme : remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine : l'Armée de Henry refuse de le poursuivre : raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.



S O M M A I R E
DU CINQUIÈME LIVRE.

MÉMOIRES 1592 --- 1593.
Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591. & 1592. Brigues du comte de Soissons : son caractère. Abregé de l'histoire du duc d'Epéron : sa désobéissance, son caractère. Différens partis dans les provinces méridionales de la France : exposé concis de ce qui s'y passa. Siège de Villemur. Siège d'Epérai, où le maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne : détail & examen de ces pièces : tiers-parti formé en France : ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henry prend conseil de Rosny : circonspection & sage conduite de tous les deux : entretiens entr'eux, où Rosny l'amène à se convertir : Henry sonde les Protestans sur cette résolution. Conférences de

iv. S O M M A I R E S

Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Peron. Conditions offertes par la ligue, à Henry : dans quel dessein : rejetées. Etats de Paris : projet du prince de Parme mal exécuté, désunion des chefs Catholiques dans ces états : leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement : arrêt du parlement de Paris, & zèle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne : trêve. Sageesse & habileté de Henry à profiter des dissensions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : sages conseils donnés au roi par Rosny. Siège de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henry leve tous les obstacles à sa conversion : particularité sur son abjuration.

S O M M A I R E S

DU SIXIÈME LIVRE.

M E M O I R E S 1593---1594.
Conduite de Henry avec le pape, l'Espagne, la ligue & les Huguenots, après son abjuration. Autre trêve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere

DES LIVRES. ¶

contre la vie de Henry : jésuites accusés & justifiés à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'amiral de Villars , pour le détacher de la ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire : affaire pour ce fort. Plusieurs villes se rendent à Henry. Voyage de Rosny à Rouen : détail de ses négociations avec Villars : caractère de ce gouverneur. Rosny est employé par Henry à raccommoder le duc de Montpensier avec le comte de Soissons , & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame : Il va voir la duchesse d'Aumale à Anet. Suite de ses négociations avec MM. de Villars , de Médavy & autres : le traité avec Villars est conclu , après bien des obstacles. Henry est reçu dans Paris : circonstance de cette reddition : traits de générosité & de clémence de ce prince. Accommodement de Villeroy. Troisième voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les députés de l'Espagne & de la ligue : cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henry : trait de sa générosité. Lyon se soumet au roi , malgré le duc de Nemours ; Poitiers , Cam-

vj SOMMAIRES

bray & autres villes en font autant. Prise de la Capelle , par les Espagnols. Commencement du siège de Laon : affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soutient les jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siège de Laon : suite de ce siège : travaux & fatigues de Henry. Grand convoi des Espagnols défait par Biron : Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jeter du secours dans Laon.

SOMMAIRES

DU SEPTIÈME LIVRE.

MEMOIRES 1594---1595.
Sujets de mécontentement de Henry contre le duc de Bouillon : cause du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon , dans lesquels il pénètre ses desseins & son caractère. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume , entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins

DES LIVRES. vij

du duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du cardinal de Bourbon. Mort du sur intendant d'O : son caractère. Caractère de la duchesse de Guise. Le duc de Guise fait son traité avec le roi: apologie de Rosny sur ce traité : services rendus à sa majesté par le duc de Guise. Caractère de Sancy , comte d'Alibouft. Changemens dans le conseil des finances: principes & réflexions sur la finance. Henry déclare la guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny. Il est blessé par Jean Châtel : particularités sur cet attentat , & sur le bannissement des jesuites. Motifs qui déterminent Henry à marcher en Bourgogne. Rosny se brouille avec le conseil des finances. Desertion du comte de Soissons : insulte faite à Rosny par ses officiers. Campagne en Picardie : défaite des François à Dourlens : mort de l'amiral de Villars. Campagne en Bourgogne , glorieuse pour Henry IV. Journée de Fontaine - François. Conditions sous lesquelles le pape donne l'absolution à Henry : examen de la conduite du cardinal d'Ossat. Henry passe en Picardie : pertes qu'y fait la France. Complot

viiij **SOMMAIRES**

*des grands du royaume , déclaré au
roi par le duc de Montpensier. Bouil-
lon est envoyé à Londres. Jalouſie &
haine du conſeil des finances contre
Roſny.*





MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE QUATRIÈME.



LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne, (1) où Randan commandoit les troupes de la ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plût en même tems à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet

1590.

(1) A Issoire. Voyez Jean-Louis de la Roche-foucault, comte de Randan. en le détail dans *Caye*. *bid.* 329. *D e-Thou, &c.*

2 MEMOIRES DE SULLY;

1590.

& ne lui laissoient de ses victoires que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses sur-tout refusèrent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer : il vint à Mante, pour en demander au surintendant des finances. Cet homme qui en secret haïssoit mortellement le roi, & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaisoit à augmenter son embarras & n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce tems de confusion où les deniers royaux étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi suffi-

soient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misère publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce tems-là aucune teinture, même la plus légère des affaires de finances. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulèvement de ses soldats; mais pendant ce tems-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce

(2) François d'O, surintendant des finances, gouverneur de Paris & Isle de France. Il en sera encore parlé dans la suite.
 seigneur d'O, de Maillebois, de Fref-
 ne, maître de la garde-robe de Henri III.
 premier gentilhomme de la chambre,

4 MEMOIRES DE SULLY;

1590. moment pour la première fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses désirs en desseins. » J'ai eu souvent » des désirs, disoit-il, mais je n'ai » pas encore trouvé la saison de former des desseins. » Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assûrent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à effuyer des principaux officiers sur sa ridicule prétention, lui demeurèrent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille

d'Ivry. Le roi à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les Catholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers faute de payement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidèle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des tems.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle man-

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frère de M. de Roigny.

6 MEMOIRES DE SULLY :

1590.

qua, Henry qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siège. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siège que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant

Villes de
l'isle de
France.

Je ne me trouvai à aucun de ces sièges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'em-

porter dans le même tems tous les fauxbourgs , afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit , comme fruits , légumes , &c. Il sépara son armée en dix petits corps , pour les éгалer au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer , & ayant choisi le tems de la nuit pour l'exécution , il se retira sur la montagne de Montmartre , pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye , où il fut suivi non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit , mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action , & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Dupleffis , (4) Rusé , de Fresne , d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie ; auquel la ville répondant de son côté , il n'y a personne qui n'eût jugé que

(4) Dupleffis Mor-|de Fresne , secrétai-
nay , Martin Rusé ,|res de sa majesté. Ali-
sieur de Beaulieu , &|bour , médecin du
Pierre Forget . sieur|roi.

1590.

cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espèce de monde qui par la vicissitude des ombres & de la lumière, paroissoit plongé dans de noires ténèbres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant ; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entières, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine ; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misère & de fa-

mine , dont je ne puis encore m'em- 1590.
pêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi naturellement compatissant en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville dont la providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misère publique, & lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siège, que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

(5) M. de Pérefixe, | autres sont aussi du
Cayet , & plusieurs | sentiment qu'il ne

1590. Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier qu'elle sera louée dans son principe

tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les Huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

» M. de Nemours, dit Pérefixe, faisant sortir de Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi ayant appris à quelle horrible nécessité ces misérables étoient réduits, il ordonna qu'on les laissât sortir: Je ne m'entonne pas, dit-il, si les chefs de la ligue, & si les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, ils

», n'en font que les tyrans; mais pour moi qui suis leur pere & leur roi, je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en être touché jusqu'au fond de l'ame, & sans desirer ardemment d'y apporter remède. «

Péref. 2. Part.

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siège, pour faire à Henry IV. des propositions de paix: „ Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis rondement & sans feintise ce que j'ai sur le cœur.... Je veux la paix, je la désire: pour avoir une bataille, je donnerois un doigt, & pour la paix générale, deux. J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée, j'en suis jaloux, je lui veux faire du bien, plus de

LIVRE QUATRIÈME. II

par les cœurs plein d'humanité, le roi fit courir le bruit qu'il ne levoit

1590.

„graces & de miséri-
 „cordes qu'elle n'en
 „demande; mais je
 „veux qu'elle m'en
 „sçache gré, & non
 „au duc de Mayen-
 „ne, ni au roi d'Es-
 „pagne, “ Il faut
 ajouter, que Henri IV.
 s'attendoit que les Pa-
 risiens, composeroient
 avec lui avant l'arri-
 vée du duc de Par-
 me. L'extrémité où
 cette ville se vit rédui-
 te fait en même tems
 horreur & compassion.
 Trente mille person-
 nes moururent de
 faim dans l'espace d'un
 mois. Des meres s'y
 nourrirent de la chair
 de leurs enfans. On
 déterra par le conseil
 de l'ambassadeur d'Es-
 pagne les corps morts,
 & on se servit de leurs
 os broyés pour com-
 poser une espèce de
 pâte. Ce mets détes-
 table coûta la vie à la
 plupart de ceux qui en
 mangerent. Voyez ce
 détail dans les histo-
 riens, & en particu-
 lier dans le 2. tom. des

*Mém. d'état de Ville-
 roy, p. 358. & suiv.*
 Lisez aussi sur ce sujet
 les beaux vers de la
 Henriade. *Chant di-
 xième.* Les Parisiens
 eurent la principale
 obligation de leur sa-
 lut au duc de Ne-
 mours, dont la belle
 défense a reçu de gran-
 des louanges de nos
 écrivains. Le peuple le
 secourut avec un a-
 charnement dans le-
 quel il y avoit plus de
 fureur que de coura-
 ge. On y vit un régi-
 ment de prêtres & de
 religieux, Capucins,
 Feuillans, Chartreux,
 &c. grotesquement ar-
 més par-dessus leurs
 froc. Ce mal adroit ré-
 giment voulant saluer
 le légat, tua son secré-
 taire à ses côtés: les
 religieux de Sainte-
 Geneviève, de S. Vic-
 tor, les Bénédictins,
 les Célestins, & quel-
 ques autres ordres ne
 voulurent point entrer
 dans cette mascarade
 militaire. *Cayet. Chron.*
Nov. ibid. 360.

1590. le siége de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6) & pour terminer par une action décisive une guerre déjà trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tint prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite, elle fut faite heureusement le 1 ou 2 de septembre de cette année, & l'armée entière arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi (7) sçachant que le prin-

(6) Alexandre Farnese, duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnese, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint: il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ruy-tercio Farnese, duc de Parme, & Odoard Farnese, cardinal.

dit que Henri IV. fut obligé de seindre, non de lever le siége de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arretoit auprès de lui, ne l'abandonnassent.

(7) M. De-Thou Liv. 99.

ce de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette ville & Paris, & fit avancer sa cavalerie légère jusqu'à Claye, où les deux camps se trouvèrent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poste celui de Chelles, & s'en approcha contre son propre avis; parce qu'on jugea ce poste plus avantageux & en même tems plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré & qui manquèrent bien sans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement

1590.

Bourg entre Paris & Meaux.

Ville entre Paris &

1590. propre. Il y étoit à couvert de toute insulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. (8)

Ville de Brie, sur la Marne.

Cet événement, joint à la levée du siège de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui

(8) Le duc de Sully est plus sincère que la plupart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV. ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siège de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroy parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siège de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom. 1. pag. 190. tom. 2. pag. 466.* Voyez aussi sur toutes ces expéditions. *Mathieu, ibid. 53. & suiv.* & les autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. „ J'ai „ reconnu, dit-il, au „ duc de Mayenne, „ que le roi de Navarre use plus de „ bottes que de souliers, & qu'on le „ ruinera plutôt par „ dilaiemens & temporisemens que par „ la force. “ *Chronol. Nov. de Cayet, ibid. 390.*

étoit supérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire & même à répandre ces bruits défavantageux, que les Catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. Le roi connut encore que la désobéissance de ses soldats & la disette d'argent qu'il souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes, & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable & qui s'aigrissoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, & dans la suite le roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant

1590. même tout-à-fait ces quartiers, il se
Ville sur retira vers la rivière d'Oise & s'établit
l'Oise. à Creil, où sans cesser de tenir le prin-
ce de Parme en haleine, il le laissa len-
tement se consumer de lui-même. Pen-
dant tout ce tems-là il ne fit plus de
mouvement que pour ne pas laisser son
armée se perdre dans l'oïveté. Il lui
En Beau- fit faire le siège de Clermont & l'en-
vaisis. tretint par de fréquens détachemens.
Il fit placer ma compagnie aux en-
virois de Mante, pour tenir en respect
tout le pays Chartain & une partie de
l'Isle de France. J'obtins de demeurer
près de sa personne, quoique je ne
fusse pas en état de lui rendre de grands
services. Ma plaie de ma hanche ne
me permettoit point de me tenir à
cheval, que mal-aisément & de tra-
vers, & celle du coude m'ôtoit l'u-
sage d'une de mes mains.

Ce que le roi avoit prévu arriva.
Le prince de Parme fit d'abord son-
ner fort haut l'avantage de se voir le
maître de la campagne, & pour en
profiter, il s'attacha à prendre Cor-
beil. Le roi avoit pourvu cette pla-
ce, aussi-bien que toutes les autres
villes royalistes, de tout ce qui étoit
nécessaire

nécessaire pour soutenir long-tems le Siège. Le général ennemi ne s'y attendoit pas & fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-tems de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, & à la fin il en vint à bout: mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa campagne; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du roi, non plus que sur ses villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue, qui se sentoient extrêmement foulagée par sa présence.

Il jugea en général habile que le roi, qui avoit, pour ainsi dire, fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvreroit sur sa retraite, & qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas, mais il se conduisit avec tant de prudence qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire que le roi, par une infinité d'attaques & de petits com-

1590.

bats ne lui enlevât des quartiers quelquefois tous entiers & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la rivière d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue jûsqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta; en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce prince, attachotent assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le roi sçut rendre inutile une ar-

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

mée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, & son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, & frappèrent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du roi fit elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques Catholiques passèrent dans son parti, ent'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher par ses déférences le secours d'un homme, qui à la vé-

(10) » Henri IV. » à la porte, pour ne
 » dit P. Mathieu, » pas donner de soup-
 » poursuivant le duc » çons au pere; puis
 » de Parme, partit à » remonta à cheval,
 » la dérobée d'Atti- » en disant qu'il al-
 » chy, & alla voir pour » loit vers l'ennemi,
 » la premiere fois la » & que bien-tôt la
 » belle Gabrielle à » belle entendroit ce
 » Cœuvre, Il se con- » qu'il auroit fait pour
 » tenta de prendre du » l'amour d'elle. « r.
 » pain & du beurre 2. p. 59.

1590.

Ville du
Vexin.

rité pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (I I) roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce prince aux environs de Mante, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres Catholiques

(I I) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III. & de Henri III. à lui, qu'on voit à la fin du I. T. des Mém. qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre: Et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du 2. tom. des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moins dres services à Henri IV. mais que dans la vérité il mettoit ces services à'un assez haut prix, & que Henri IV. eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie & de sa mauvaise humeur.

mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je chois pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrettement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement: » Je vois bien « que vous êtes en colere à cette heure, nous en parlerons un autre » fois. Il le faut laisser dire, ajouta-t'il, après que je me fus retiré; il est « d'humeur prompte & a même quelque espèce de raison; néanmoins il » ne fera jamais rien de méchant ni « de honteux: car il est homme de » bien & aime l'honneur. « Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma compagnie à conduire à mon

1589. lieutenant, & je m'en allai faire un

Sur les
confins de
la Champa-
gne & de
l'Orléa-
nois.

En Cham-
pagne, sur
l'Yonne.

tour dans la vallée d'Aillant & à Combrailles sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six gentils-hommes avec mes domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le Comte de (12) Tonnerre m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joigny. Il s'agissoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus de puis long-tems & d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens arquebufiers qu'il avoit ramassé à la hâte. Ils le suivirent environ trois cens pas dans la ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, & ils se retirèrent vers la Poterne au plus vite, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en pièces par les bour-

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

geois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre qui prit le chemin de Gien dont il étoit gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

1590.

Ville de l'Orléanois sur la Loire.

Le souvenir des bontés de roi pour moi & un penchant invincible me entraînaient vers lui. Je le trouvai occupé au siège de (13) Chartres, dont la prise fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus em-

(13) » Le magistrat de cette ville) lui fit une longue harangue. ... & ayant dit qu'il reconnoissoit que la ville étoit assujettie au roi par le droit divin, & par le droit humain, le roi s'impacienta, & dit en l'interrompant & poussant son cheval pour entrer : ajoutez aussi, par le droit Canon. « *Hist. de France du Pere de*

Chalons, t. 3. p. 227. Ce siège fut long & meurtrier. Voyez Mathieu, tom. 2. pag. 63. Cayet, tom. 2. p. 415. & autres Historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guyenne. Il mourut cette même année 1591. dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pe-

1591.

pêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aye couru en ma vie, sans que l'intention des auteurs ni même leurs noms m'ayent jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un Pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma première ardeur pour son service, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même tems les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mantevers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans cain-

<p>quigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti Calviniste: car on croit que s'il eût vécu, il auroit surpassé son pere même. <i>De-Thou, liv. 102.</i> Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral étoient</p>	<p>aussi morts en même tems en l'année 1586. On les nommoit Laval, Saily, & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritière de la maison de Laval, <i>liv.</i></p>
---	---

te & sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches ; pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrèrent dans le bois d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly, La-Poterie & La-Rue avec le reste de ma troupe, qui consistoit en six autres gentilshommes & quatre valets qui suivoient à quelque distance & dispersés. Ces cavaliers ou brigands, je ne sçais quel nom leur donner, qui connoissoient parfaitement la forêt, avoient si bien pris leurs mesures, qu'ils se rencontrèrent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la Forêt. Les deux premiers ôtèrent leur chapeau, lorsqu'au Qui vive nous répondîmes, vive le roi ; mais en même tems profitant de notre confiance, ils firent sur nous une décharge presqu'à bout portant, & je me vis particulièrement couché en joue par rois des plus avancés. Aucun de nous

1591.

n'en devoit naturellement réchaper ; mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui portât, il me perça la lèvre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos agresseurs, qui en tirant quelques coups gagnèrent un village couvert de hayes, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de

les laisser & de songer à faire panser mes blessures, surtout celle du cou, qui étoit la plus considérable & par laquelle je perdois beaucoup de sang.

Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil, de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entières entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de tems l'armée du roi se faisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduisoit ce siège en l'absence du roi, que la nouvelle passion pour Mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin. (16)

1591.

N... de
Combault
d'Auteuil.

(15) Il en serabeau-
coup parlé ci - après.
Elle s'appelloit Ga-
brielle, & étoit fille
de Jean-Antoine d'Es-
trées, & de Françoise
Babou de La-Bourdai-
sière. Elle porta suc-
cessivement les noms
de la Belle-Gabriel-
le, madame de Lian-
court, la marquise
de Monceaux, & la
duchesse de Beau-
fort.

année, & au séjour
d'Henri IV, à Saint-
Quentin, qu'il faut
rapporter la lettre
sans date de ce prin-
ce à M. de Rosny,
qu'on voit dans les
mss. de la Biblioth. du
roi. Tous les termes
de cette Lettre s'ac-
cordent avec le texte
de nos mémoires, la
voici : » Toutes les
» nouvelles que j'ai
» de Mante sont que
» vous êtes harrassé

(16) C'est à cette

1590.

Ville de
Ricardie.

Le siège de Noyon suivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Maïenne

» & amaigri à force & que le duc de Sully
 » de travailler. Si n'en impose point par
 » vous avez en vie de vanité à ses lecteurs.
 » vous rafraîchir & Les Historiens n'ont
 » reingraïffer, je suis commencé à parler de
 » d'avis que vous ce ministre, que quand
 » vous en veniez ici; il a commencé lui-
 » cependant que vo- même à jouer un rô-
 » tre frere sera par- le public. Il n'en pa-
 » de-là, qui nous dira roît pas moins vrai
 » des nouvelles de que fort long-tems
 » notre siège de de- auparavant il a été l'a-
 » vant Chartres, &c. me de toutes les ac-
 Les différens endroits tions & de tous les
 de ces mémoires où il conseils d'Henri le
 est parlé de la part que Grand. On feroit ai-
 Henri IV. donnoit à sément remonter ce
 M. de Rosnay dans tems jusqu'à celui de
 tous ses conseils, & sa grande jeunesse, ou
 notamment celui de pour mieux dire, ce
 sa conversion qu'on qu'on voit ici des ac-
 verra bientôt, por- tions de M. de Sully,
 tent à juger que ce compose une vie où
 prince a toujours eu l'on ne voit point de
 une confiance parti- jeunesse. C'est l'avan-
 culière en lui. J'ai rap- tage qu'on est obligé
 porté la lettre ci-des- d'accorder aux esprits
 sus, pour faire voir par nés graves & sérieux,
 un témoignage étran- sur les esprits vifs &
 ger que ce jugement pleins de feu.
 n'est pas mal fondé,

qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais La-Chantellerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en pièces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes maréchal de camp crut être plus heureux & se présenta avec quatre cens arquebusiers. Ils tombèrent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui après le qui-vive, les chargèrent avec intrépidité, & leur firent prendre la fui-

1591.

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisième des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sorties toutes les branches de Lorraine en France, pour celle d'Aumale, elle fut

éteinte bientôt après.
(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des sièges de Noyon de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les Historiens ci-dessus, année 1591.

1591.

te. Les chefs qui voulurent résister furent tous blessés & faits prisonniers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flata d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux legers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglife, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-legers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-tems, que le baron de Biron, MM. de La-Hargerie, & de la Boiffiere eurent le tems de venir à leurs secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'Arquebusiers à cheval. Peu arrivèrent à Ham sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Louis d'Ornieres de La-Hargerie, Comte de Chaune.

Autre ville sur la Somme.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laverait cette honte par la levée du siège de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses forces, il se fit amener par le baron de

(19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon, eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laissèrent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé, Il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jeter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consterna-

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne, au duché de Bar.

1591. tion, & d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis longtems une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit tems d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrettement les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à tems pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêchèrent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne reussit

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisième des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires,

pas mieux pour Houdan, où il fit 1591.
 jeter l'alarme en passant. Mon autre Aux con-
 frere qui s'y trouva avec son régi- fins de l'If-
 ment & quelques compagnies, le le de Fran-
 reçut de manière qu'il se retira avec ce & de la
 honte. Normandie.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois outre leur paye huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontents du gouverneur de Mante, & se présentèrent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Il n'y furent pas plutôt, qu'ils proposè-

1591. rent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mente, par les liaisons qu'ils avoient conservé, disoient-ils dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante, & leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de tems leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre soldats trouvèrent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infailible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informèrent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la ligue ayant à sa tête le cardinal (22) de Bourbon, résidoit en cette ville.

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville | de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

(22) Ce n'est pas le

Cependant je prenois mes mesures de loïn, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait

1590.

vieux cardinal Char- sentit de la victoire
les de Bourbon, fils que Henri IV. rem-
de Charles de Bour- porta à Coutras. » &
bon, duc de Vendôme » n'accepta la cou-
me, & frere d'An- » ronne, dit Cayet,
toine, roi de Navar- » que pour la confer-
re, qui avoit été pro- » ver à ce prince qu'il
clamé roi par la li- » aimoit. » *Chronol.*
gue. Il étoit mort de *Nov. t. 1. l. 2. p. 357.*
la pierre dès l'année Celui dont il est parlé
précédente à Fonte- ici est le cardinal son
nai en Poitou, où Hen- neveu, appelé Char-
ri IV. l'avoit fait transf- les comme lui, fils de
férer de Chinon, âgé Louis I. prince de
de soixante-sept ans : Condé tué à Jarnac,
prince d'autant plus à & frere du prince de
plaindre, que le trône Condé, mort à Saint
ne sur lequel on l'o- Jean d'Angely, du
bligea de monter n'a- prince de Conti & du
voit point d'appas comte de Soissons. Il
pour lui. Il ne put ca- en sera parlé dans la
cher la joie qu'il res- suite.

1591. je crus devoir envoyer à Compiègne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Maienne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'affura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes.

La nuit se passa & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres.

pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer audehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver & m'apprit que le duc de Maienne, sur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui même, avoit jugé que son dessein étoit découvert & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assûra la même chose au roi à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligeurs s'imaginant déjà voir le roi à leurs trouffes, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats qui de part & d'autre s'échappèrent ne purent le taire.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette ville tenoit à ses ga-

Dans la
haute-Nor-
mandie.

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de La-Tour.

1591.

soit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eut-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle & attachoit en dehors du même côté une grande banderolle. On ne desespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil avec la promesse d'un bénéfice, de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la garnison. Le sieur Du-Rollet s'en chargea & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal & à deux soldats, qui accoûtumèrent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du-Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs femmes & leurs filles.

La ville, dont la principale richesse
consiste dans les magasins de toile &
de cuirs, fut entièrement pillée. J'a-
vois avec moi un gentilhomme,
nommé Beaugrard, qui étoit de Lou-
viers même, il nous fut d'un grand
secours pour déterrer toutes les caches
où étoient ces sortes de marchandises.
Il en fit amasser une quantité prodi-
gieuse, dont le produit partagé revint
pour moi à trois mille livres. Le roi
donna Louviers à garder à Du-Rollet.

1591.

Le même bonheur accompagna
M. le duc de Montpensier dans tou-
tes les entreprises qu'il fit en (24)

(24) Dans la basse Normandie, Falaise, Baieux, Argentan, Lizieux, &c. tenoient pour la ligue; Caën, Alençon, Sées, Ecouché, &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefitte, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pièces les ligueurs de ces cantons; qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierre-cour, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf & autres. Ils en demeurèrent trois mille sur la place, on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans

1591.

Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (25) qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie

la suite M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant, & autres. Voyez ces expéditions dans le 3^e tom. des mémoires de la ligue.

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henry duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Clèves: il étoit né en 1571: » l'éva-

sion de M. de Gui-

» se ruina la ligue, dit Henry IV. au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du château avec une corde; dont il se servit ensuite pour descendre lui-même: il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la rivière où deux chevaux l'attendoient, &c. Mathieu, tome 2. pag. 81. Cayet tom. 2, liv. 3. p. 465. &c.

die, il quitta Mante dont il faisoit depuis quelque tems le lieu de son séjour; & une petite capitale où résidoit sa cour & son conseil, & fit défilér des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important siège, Henri fit un voyage secret à Compiègne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec Mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique héri-

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de la Mark, prince souverain de Sedan, & de Françoise de Bourbon - Montpensier, devenue héritière de cette principauté par la mort de son frère, Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Genève en 1588; il défendit par son testament que sa sœur, épousât un Catholi-

que. Cette disposition; l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux duc de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vi-

1591. tière du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laissât jouir encore quelque tems à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de tems, & à laquelle je me sentoïis attacher de plus en plus par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais en cela comme en toute autre chose il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, sur-tout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passeports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voient à faire épouser à M. de Turenne l'héritière de Sedan. terminèrent Henri IV.

ler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la rivière vers Paris il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bateau devoit au bout d'un certain tems en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi même le bateau à Mente avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en espèces : n'y voyant que quelques pièces de fil d'or, d'argent & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente - six mille écus de lettres de change, & voulut me persuader que c'étoit tout le pro-

1591.

duit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion, Après m'en être diverti quelque tems, en l'obligeant à faire encore quelque tours dans la chambre, je le fis fouiller & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon fre-

(27) Monnoie d'or étoient alors de soixante-douze & demi de ce tems-là. Elle fut fabriquée pour la première fois sous le règne de Louis XI. & ainsi appelée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au marc, & valoient jusqu'à soixante-quatre sols. *Le Blanc, traité historique des monnoies de France, pag. IX de l'introduction & pag. 372.*

re, qui m'en fçurent très-mauvais gré. 1591.
Je viens au fiége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le fiége sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elifabeth. Les Provinces-unies, outre les deux régimens qu'elles entrenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié en Allemagne qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres, outre quelques compagnies de Lansquenets, ayant à leur tête le prince

(28) Robert d'Essex, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerci-
ment que Henri IV. écrivit à Elifabeth. *mém. de Villeroy, tom. 4. p. 249.*

1591. d'Anhalt. Ces secours étrangers joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux troupes soit catholiques soit protestantes que le roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province se chargèrent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siège, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars, (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Maienne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme qui obligea d'en lever le siège, il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut in-

(29) André de Bran- pas le confondre avec cas-Villars, de l'an- celle des marquis de cienne maison de Villars, fortie d'Ho- Brancacio, originaire noré, bâtarde de Sa- de Naples. Il ne faut voye.

vestie les premiers jours d'octobre & on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégés & une résistance de celle des assiégeans, dont je rapporterai quelques circonstances.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal & celui de ma compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement ; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le tems & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui se tenoient près de sa personne & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir non-seulement sous

1589. le maréchal de Biron, mais encore sous MM. de la Guiche, (30) de Born & de Fayolles; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ses officiers généraux & me fit donner l'exclusion, dont j'eus dans la suite lieu d'être fort content, les pièces qui devoient m'échoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que dans le conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaqué le château, je ne craignis point de soutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte Catherine. Cette question fut long-tems le sujet de toutes les conversations à la table comme au conseil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement : *Ville prise, château rendu.* En effet je ne comprenois pas comment un homme aussi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'at-

(30) Philibert de la |trand de Melet de
Guiche, Jean de Dur- |Fayolles.
fort de Born, Ber-

taque du château; lequel sans parler du commandant & de la garnison, qui n'étoient pas un homme ni une garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captivèrent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flatant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abrégé les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager, (31) eut aussi cette pensée; car

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire fauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut évacuée par les assiégés. *mém. de la ligue, tom. 5.* Les écrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'en-

1591. je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, & donnoit par envie un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon faillirent plus d'une

droit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-tems très-dangereux pour l'armée de Henri IV. de laisser derrière soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant sur-tout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez sur les opérations de ce siège, P. Mathieu, t. 2. p. 96. et suiv. Cayet, Chron. Nov. t. 2. liv. 4. qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, & autres historiens. (32) François de Montmorency - du Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siège de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort; & on se contenta pour garder le bas de la rivière, d'y mettre quelques compagnies de Lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédèrent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siège. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêchèrent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit

1591.

les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derrière, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens gentilshommes armés de toutes pièces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repoussèrent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pièces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi me releva, rajusta mes armes & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, &

nous la nettoiyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vuë à découvert par le canon du fort ; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions , de barriques & de pièces de bois, qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de tems son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris & que c'étoit le roi en personne qui avoit conduit l'entreprise : » Par dieu, dit-il, ce prince par sa valeur » mérite mille couronnes. Je suis fâché » que par une meilleure croyance il ne » nous donne autant d'envie de lui en » acquérir de nouvelles, que par celle » qu'il tient il nous donne sujet de lui » disputer la sienne ; mais il ne fera pas » dit que j'aie manqué à tenter de ma » personne ce qu'un grand roi a » exécuté de la sienne. » En effet, il se mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant aussi huit cens piquiers choisis sur

1591. tout son nombre, il attaqua les Anglois & les délogea de la tranchée. Le roi se sentit piqué de la vanité de Villars, & résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, prièrent le roi de mettre de sa troupe cent gentilshommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner, fussent pareillement Anglois. Ils demandèrent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & il s'y comporta de façon, que malgré la résistance des assiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôtèrent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siège, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il

s'exposoit quelque fois jusqu'à nous faire défespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il mettra à part en présence des Catholiques & de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. » Je ne puis faire autrement, mon ami, me répondit ce prince, si-tôt que j'eus commencé à lui faire mes représentations; car puisque c'est pour ma gloire & pour ma couronne que je combats, ma vie & toute autre chose ne me doit sembler rien au prix.

Il est vrai que la situation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins, pour persuader au public que si ce siège échouoit, ce n'étoit point par sa faute, & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son armée craignoit presque autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui non contents de l'avoir obligé à entamer le siège par un endroit qui

1591.

rendoit la prise de la place impossible; lui laissoient encore prendre toute la peine, ne lui obéissoient qu'à regret & à demi, faisoient naître obstacles sur obstacles, & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarassoient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque tems, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir désertier tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans son armée: » Ce qui en-
« traîneroit, ce sont les propres pa-
» roles de ce prince, la ruine de l'état
» & celle de la maison de Bourbon,
» parce que s'ils en venoient une fois
» à cet éclat avec lui, ils ne choisi-
» roient plus après cela pour roi un
» prince de cette maison. » Il ajouta que cette désobéissance étoit un mal sans remède & qu'il étoit obligé de

diffimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de la Guiche, d'O & de Châteaueux, jaloux de ce qu'il entretenoit si familièrement un Huguenot, nous observoient malignement d'un coin de la salle, où ils se parloient sans cesse à l'oreille ; que pour cette raison il falloit nous séparer, & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que sur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au roi, que de faire finir l'affaire du siège Rouen par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la ligue, & de le mettre dans son parti. Ce prince le souhaitoit passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel.

1591.

Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donné de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse que je redis au roi, avoit été: Que pour le tems présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire.

Henry n'y songea plus; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport au siège, & aussi par rap-

port au prince de Parme , qui , à ce qu'on venoit d'apprendre , avoit passé la Somme pour joindre les troupes avec celles du duc de Maïenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen ; & encore moins que Villars ne tint facilement jusqu'à son arivée. Je répondis au roi , que je voyois deux choses à faire , sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La première , de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque , de la transporter du côté de la ville , & de faire de si puissans efforts , qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroïtroient. La seconde. que sans perdre le tems on allât attaquer le prince de Parme , pour lui faire repasser la Somme , & continuer ensuite le siège sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis ; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siège , de peur que le prince de Parme , qui peut-être n'avoit que cela en vû , n'évitât ensuite le combat , il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux , qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siège , & qu'il

1591.

comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne l'Esplen au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une fortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand défordre, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon & quelques autres qu'il avoit trouvé sous sa main. Que ces trois Messieurs sur tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité; si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que

Louis Ber-
ton de Cri-
lon ou Gril-
lon.

l'action de Henry eut pour témoins deux armées entières. 1591.

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme & content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presqu'aucun mouvement ; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort longtems de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivé de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Gregoire XIV. (33) son oncle, & celles du duc de Maiene, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au gibet le président Briffon (34)

<p>(33) Sixte - Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henry IV. en apprenant sa mort, dit : » Voilà un tour de la politique Espagnole, » j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi. »</p>	<p>(34) Barnabé Briffon, Claude Larcher, & Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au parlement. » C'est un catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, » dit Mezerai, en parlant du président</p>
--	--

1590.

& quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditeux, (35) ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

» Briffon, mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux partis! « C'est que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Briffon fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La ligue lui fit même exercer les fonctions de premier président; & c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III. suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude; Henri III. lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un

qui aient été dans la robe. Le duc de Maienne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre quatre des seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les Historiens.*
 (35) L'un des Seize nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Maienne: » Ceux qui l'ont » fait, pourront bien » le défaire. « Hamilton, curé de saint Come, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siège au maréchal de Birron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers françois, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissière & Neuf-Châtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville. Senerpont & Gamache; le troisiéme, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derrière lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne, (36) de Balagny, de Vitry,

(36) Christian ou Chrétien de Savigny baron de Rosne, Jean de Montluc de Balagny, Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry, Claude de la Châtre, Antoine de Saint-Pol, Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvaisis; mais il servit toute sa vie dans les armées Espagnoles, & fut tué en 1594, au siège du Douurlans, à la tête de l'artillerie Espa-

1592.

le baron de la Châtres, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37) de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée d'Arambures, avec quelques autres qui furent repouffés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action

gnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez sa mort & son éloge, *m. de Thou, liv. 112.*

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre, & dans les belles-lettres. Claude de l'Isle-Marivaut, René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de la Curée. C'é-

toit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le tome 8929. des mss. de la Bib. Royale, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre au siège de Montauban. Jean seigneur d'Ambure,*

plus

plus sérieuse du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaitoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étoient retirés d'eux-mêmes lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant bataillons, & la nuit étant déjà fort proche, se contenta de côtoyer & de resserrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil, (38) où sa cavalerie, de peur de surprise fut obligée de se tenir extrêmement serrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit se présenter à un ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa personne, & nous porta à lui en représenter fortement les conséquences: mais ce prince qui ne connoissoit

(38) Ce bourg & | més sont en Picardie,
une partie des en- | & les autres dans le
droits ci-dessus nom- | pays de Caux.

1592. plus aucun des ménagemens que nous lui proposions, dès qu'il s'agissoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés en quelque occasion que ce pût être: emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminueoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

En Beauvaisis.

Il apprit que le duc de Guise qui commandoit l'Avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de son escadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures, & il résolut d'enlever cet escadron: ce qu'il exécuta avec la dernière vigueur, à la tête de douze cens chevaux & mille arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place, le reste prit la fuite. La cornette-verte du duc de Guise fut prise & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc

(39) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obeis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

1592.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables s'achemina vers Bully au petit pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaqueté dans son carosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer ce grand flegme. Il tarda si long-tems à arriver, qu'il donna le tems au prince de Parme, bien plus éveillé

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Clèves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle presque toujours désavantageusement, il a fait

d'assez belles actions pour mériter une place parmi les grands hommes de guerre de ce tems-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les vies des Hommes Illustres de Brant. tom. 3. p. 259. & suiv.*

1592. que lui, de jeter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivèrent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés ce jour là par excès de précaution contre un ennemi qui faisoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchaient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié à s'affurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute que s'il eût sçu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étant entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie : mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer & de jeter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un

grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent letems de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers qui étoit pour lors enfoncé avec son carosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vite que le pas, l'en-

1592. droit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le roi en cette occasion ; exploit risible où le danger n'égalâ pas la peur à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant garde séparée de l'armée ; & redoubla si fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit presque point de vue, que c'est-là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action singulièrement hardie de la part du roi & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande distance, s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre ; apparamment pour le forcer à reculer & l'entamer

dans sa retraite. Le roi assembla son conseil & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers seulement, & cinq cens Arquebusiers aussi à cheval; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'Armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'escadron.

Il monta le côteau d'Aumale avec ses neuf cens chevaux, & marcha deux lieues sans rien appercevoir; jusqu'à ce que le tems étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours: mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, avec une cavalerie de

En Normandie sur les confins de Picardie.

1592.

sept à huit mille hommes, qui marchoient fort ferrés, la cavaletie au milieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vû cette situation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repasser la chaussée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de son escadron de s'arrêter sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin; & aux cinq cens arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster sur les fossés, les hayes & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, nonseulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla audevant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité, qui sembloit livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne

n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà » un discours de gens qui ont peur, » me dit ce prince. Je n'eusse jamais » attendu cela de vous autres. « Je priaï le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvû qu'il se retirât. Ce prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore d'avantage. » Mais, ajoûta-t-il froidement, & avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage » croyez aussi que je ne suis pas si » étourdi que vous l'imaginez; que je » crains autant pour ma peau qu'un au- » tre; & que je me retirerai si à propos, » qu'il n'arrivera aucun inconvenient »

1592.

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piège qu'on lui tendoit, pour attirer sa Cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même longtemps que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers & de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer; & il le fit si brusquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes poussés & réchassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos arquebusiers avoient dû se

poster. En arrivant, le roi leur cria, charge; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtaffent, & en effet ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebusiers saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrain plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, poussèrent leur pointe & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit à mon avis être plus grand, puisque de cent nous étions déjà réduits à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le

1592.

parti de la retraite , presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense , parce que nous avions un pont à passer , & que ce pont étoit assez éloigné. Ce prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe , & la fit défiler vers le pont d'Aumale , qu'elle passa sans confusion , par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier , & tint ferme contre l'ennemi , jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont , en gagnant toujours le côté , où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance , que le prince de Parme plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat , défendit aux siens de s'avancer , & les fit tous revenir à Aumale.

Le roi de son côté gagna Neufchâtel , où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa , lorsque les chirurgiens eurent assuré qu'elle n'é-

toit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familièrement avec nous des dangers de cette journée: sur quoi j'observe comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particulières de l'action. Elle se passa en gros de la manière dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de (41) rois qui en offrent autant. La

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné dans celle de la rencontre d'Aumale ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid.* pag. 100. & nos meilleurs historiens ne diffèrent qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) » Henri ayant
» envoyé demander au
» prince de Parme ce
» qu'il lui sembloit de
» cette retraite, il ré-
» pondit, qu'en effet
» elle étoit fort belle;
» mais que pour lui: il
» ne se mettoit jamais
» en lieu d'où il fût

1592.

trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Maienne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui sans

» contraint de se reti-
» rer. « *Peref, ibid. 2.*
Parr.

C'est en cette oc-
» casion que du Pleffis
» Mornay écrivit cette
» belle lettre au roi.
» Sire, vous avez as-
» sez fait Alexandre,
» il est tems que vous

» foyez Auguste. C'est
» à nous à mourir
» pour vous, & c'est-
» là notre gloire. A
» vous, sire, de vi-
» vre pour la France
» & j'ose vous dire que
» ce vous est devoir,
» &c. *Notes sur la Hen-
» riade.*

1592.
 envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le général Espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa blessure, & remontant à cheval il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & se conduisit avec tant de sagesse qu'il fut impossible de l'entamer même dans le passage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-Châtel, & alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Ou Pont-
 ne - Remy
 sur la Som-
 me.

Le succès du siège y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un courier par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit,

1592.

à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal : qu'il avoit taillé en pièces les Lansquenets : qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six pièces de canon, & de toutes les poudres : qu'ensuite pouffant sa pointe, il s'étoit rabatu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrières, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tous le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron : mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en eût fort mauvais gré à ce commandant, (42) il se donna bien de garde d'en laisser

(42) Rien ne marque dit ce prince au que mieux combien jeune Châtillon dans Henri IV. se croyoit une occasion où celui-oblige d'avoir d'écici ouvrit un fort bon regards & de complaiavis, mais contraire lance pour le maré à celui de ce maréchal de Biron, que ce chal. » Les Oisons

rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de son parti contre les Protestans avoit saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé après le roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques disoient hautement, que le ciel ne favoriseroit jamais le parti d'Henri, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce prince avoit été comblé jusqu'à ce moment. Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projeter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les Catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux

» veulent mener paî- » pere que voici, aïou-
 » tre les oies. Quand » ta Henri, en mon-
 » vous aurez la barbe » trant Biron qui avoit
 » blanche, peut être en » menacé de se retirer.
 » sçavez - vous quel- » Il faut, poursuivit-
 » que chose ; mais à » il, en lui tendant
 » cette heure je ne » les bras, que tous
 » trouve pas bon que » tant que nous som-
 » vous en parliez si » mes, allions à son
 » hardiment. Cela » école. » *Mathieu,*
 » n'est bon qu'à mon *tom. 2. p. 16.*

1592.

corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de ce dessein, aussi contraire à la Religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps & la crainte que les Protestans qui composoient les deux tiers de l'Armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les Catholiques vivans un outrage, que le zèle de la Religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer personne, & de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit; en effet quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce prince, que l'eût été une division, qui sans un extrême ménagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de son armée, ou à la première occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de si sen-

fibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, & de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui est en possession d'affujettir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la Religion anime & défunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siège de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Maïenne & de Sfondrate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siège & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son armée.

Pour se donner le tems d'abandonner ses lignes sans confusion, & de

1592. régler l'ordre de la marche, il en-
 Ville dans voya Givry se jeter dans Neuf-Châ-
 le pays de tel qu'il falloit que l'ennemi empor-
 Caux. tât avant que d'approcher de Rouen.

Cette place quoiqu'assez forte ne tint pas à beaucoup près aussi long-tems qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejetée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus mal soutenu que Givry, (43) quoiqu'ancien officier & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-Mars. Le roi remédia à ce contre-tems par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec; (44) & se mettant

(43) » Neuf-Châtel vry de l'avoir rendu
 » pouvoit être forcé avec si peu de résistan-
 » dans une heure, « ce Tom. 2, p. 102.
 dit P. Mathieu, qui (44) Ce siège coûta
 néanmoins blâme avec beaucoup de monde
 le duc de Sully, Gi- au roi. On disoit en

à leur tête , il s'avança fans perdre de tems du côté par lequel il ſçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville. 1592.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit paſſer, il l'y attendit ; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoique intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de ſe compromettre avec un général tel qu'il connoiſſoit Henri, & d'expoſer au fort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue ſuite de belles actions lui avoit acquiſe parmi ſes partifans. Comme il ſe trouvoit en ſituation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoiſſoit de meilleures troupes parmi tous ſes bataillons, &

ce tems-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les aſſiégés ſeulement cent vingt. De comte d'Effex y fit propoſer à l'amiral de Villars de ſe battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponſe, que ſa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. Novenn. & Mezerai.*

1592.

en compoſa un front de bataille derriere lequel il retint, comme ſans deſſein, toute ſa cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une action, & qui ſembloit n'en attendre que le ſignal, toute cette cavalerie, le reſte des gens de pied & le bagage entrerent dans les défilés qui ſervoient d'iſſue au camp des ennemis; & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme ſçut merueilleuſement tirer parti, ils ſe virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui ſe paſſoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la ſurface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt quatre heures tout ſe trouva éclipſé, ſans qu'il fût poſſible à cauſe du terrain coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans ſa retraite, ni d'entamer ſon arrieregarde.

Le prince de Parme ſe ſçut fort bon gré d'être ainſi arrivé ſans la moindre perte juſqu'aux portes de Rouen. Il ſçavoit bien qu'il n'y avoit perſonne

assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines qui étoient un tems suffisant pour faire rafraîchir son armée ; ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery, & Pontdormi : bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piège. Il licentia toute son armée, comme si elle lui fut devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulans & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Paffy, Vernon, Conches &

Saint-Valery en Picardie.

(45) Toutes ces villes, ainsi que les ca.

1592. Breteuil, & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eut été impossible de faire subsister long-tems une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, surtout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la promesse qu'il avoit tiré des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son armée en peu de tems, & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra assez

droits ci-dessus nom- Pont, sieur d'Hacque-
més, sont dans la Hau- ville, fut gagné, dit-
re-Normandie. on, par une somme
(46) N. de Vieux-d'argent.

assez lâchement cette ville, & le roi
parut ne s'en mettre nullement en
peine. Il feignit encore d'ignorer que
l'ennemi en vouloit à Caudebec, qui
incommodoit fort la ville de Rouen; &
négligeant de donner du secours à La-
garde qui en étoit gouverneur, il laif-
sa prendre cette place. Il vit avec un
extrême plaisir qu'après ces deux con-
quêtes, l'ennemi attiré par la commo-
dité des logemens & des vivres, s'é-
tendit le long de la Seine au-deffous
de Rouen, aussi-loin qu'il put le faire.
Cen'est pas que le général espagnol ne
soupçonnât quelque dessein secret
dans une inaction, dont il avoit tou-
jours trouvé Henri fort éloigné; &
sans doute que s'il avoit été le seul
chef de cette armée, il ne se seroit
pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta
aux assurances que lui donna son col-
lègue le duc de Mayenne, alors retenu
malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit
lui en arriver aucun mal, le supposant
mieux informé que lui de la disposition
& de l'intérieur du pays.

Le roi voyant que l'ennemi sem-
bloit venir de lui-même au-devant de
ses desseins, résolut aussi d'en avancer

1592.

l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec lesquels s'avançant sans perdre de tems par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se vanger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à sa discrétion. Ensuite vint en personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses

autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, & en rattachant du camp retranché qu'il occupoit, ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes, mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs postes, & de se tenir fort ferrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffisante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec le camp. La dernière démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, anglois, hollandois & allemands en nombre égal,

1592. pour les animer par l'émulation ; & les fit soutenir par six cens cavaliers armés de toutes pièces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnèrent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déjà été si mal menée.

Henri comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot ; & jugeant aux cris de boute-selle & d'allarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre cens mousquetaires ou piquiers & mille fantassins, armés d'hallebardes, & de pistolets ; l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée ; & ne pre-

nant plus conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le tems qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi-bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47)

1592.

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entre eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une manière si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires. *Tom. 3. liv. 3. chap. 15.* C'est dans *de Thou, Davila, Mathieu, Cayet. & les mémoires de la ligue, sur l'année 1592.* qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration diffère en une infinité de choses, selon les mémoires de la ligue, auxquels

1592.

La nuit étant arrivée pendant cette action. Le roi au lieu de songer à se reposer après une journée, si bien remplie, l'employa toute entière à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité & couverte de retranchemens, mais déjà effrayée & à demie vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec la-

j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 Avril, & un autre corps de troupes le premier Mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié, le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, <i>Tom. 5. M. de Thou</i> veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer le Seine que le 22 Mai. <i>Liv. 103.</i>	Cayet est du même sentiment, <i>t. 2. liv. 4. pag. 82. & suiv.</i> Mathieu reproche à Henri IV. de n'avoir pas fait le duc de Maïenne prisonnier au choc d'Yvetot, & avec aussi peu de fondement, d'avoir évincé une bataille décisive, <i>pag. 109.</i> Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la riviere, & de n'avoir sçu l'empêcher.
--	---

quelle agissoit ce prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de César & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pièces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place, & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme pour une action, qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & géné-

1592.

ralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la rivière. Est-ce une fable ou une illusion? A peine le roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vûe inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Maienne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secrettement aux environs de Caudebec tout ce qu'il pût trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux au-

roient été capables, que le prince de Parme dût le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, & peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la rivière à ces bateaux; & malgré la confusion de son camp, & sa blessure, il donna de si bons ordres que, la nuit même, il en fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée & le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particulièrement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premières approches. Un grand homme de guerre, est celui qu'on voit se comporter dans le combat, comme s'il étoit persuadé de vaincre & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures, pour enlever au général espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le conseil de guerre, & y proposa de mener toute l'armée passer la rivière à pont de-l'Arche, ou à

1592.

Vernon, & de s'attacher sans perdre de tems à poursuivre les ennemis. Quelques uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyèrent ce sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut être que cette campagne auroit été la dernière de la guerre; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroïssoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont de l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, & une espèce de soulèvement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les Catholiques, les Protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria, que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au

(48) M. De-Thou de l'Arche. C'est bien convenient que le roi injustement, comme pouvoit arrêter cette on le voit ici; qu'on armée, en envoyant veut mettre cette fau- de la cavalerie lui fer- te sur le compte de mer le passage à Pont Henri IV.

lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont de l'arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ariver au rendez-vous que par petits pelotons; & que quand même elle seroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de répliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement, qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont de l'Arche, & à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche;

1592.

qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fut-ce qu'au passage de la rivière d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-roi & Chartres étant capables de l'obliger à prendre un long détour ; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, & en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit, la première, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercénaires, ramassées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son

histoire; la seconde, jusqu'où ce même prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui; tels en un mot, que les avoient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même tems du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignèrent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Protestans françois dont la fidélité étoit à l'épreuve - & tout au plus les troupes angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, Réformés

1592.

Catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret; & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir: telles avoient été l'attaque de duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit: telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé le tems de se refroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa première façon de penser, outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter par-tout l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement & cette chaleur une fois passée, les premières idées se réveilloient plus fortement; & elles étoient d'autant

plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire. 1592.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les chefs de l'armée royale, lorsque le roi y mit en avant de poursuivre le prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de tems, que si le roi après un certain terme qu'on lui prescrivait, n'abjuroit pas le Calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient, & de se réunir avec le reste de la France pour y établir un roi de leur religion, les Catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le roi maître de ses ennemis, le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, & se regardoient toujours comme étant sur le point d'é-

1592.

tre sacrifiés, tant que le roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit nécessaires; & s'il falloit qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques, & de celui qu'ils se feroient donné pour maître. Ces précautions étoient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits si favorables, & de prendre tant d'autres assurances, que le roi tout Catholique qu'il eût été, trouvât sa politique & son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ses vûes, & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il dispoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & me-

encer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le roi ayant à se comporter de manière qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances, & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du roi, je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, & il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des Calvinistes françois n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des Réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux

1592. que dans tous les dangers qu'ils courroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque manière que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions étrangères, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refusèrent nettement de s'engager au delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté ni ressource dans un pays trop éloigné de la Mer. Pour les aigrir d'avantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques faisoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes Catholiques avoient un secret également court & infailible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur déli-

vroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la rivière que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols. ennemis si déclarés du roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce prince. Ils lui firent proposer dans ce même tems, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne sur la tête, pourvû qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49) la souveraineté de la Flandre & de d'Artois; & celui de Henri II. qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le

(49) Par le traité passé pendant la prison de ce prince à Madrid, le 25 Février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royau-

me de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume, assemblés à Cognac.

(50) Par le traité de Câteau Cambresis en Janvier 1559, après la

1592. roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre temps, étoit une finesse espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux Catholiques & aux Protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincère, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la maison d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque chose dans les résolutions qui se prenoient dans le conseil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer sur le trône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche : dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols,

bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Câtelet, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne & à ses alliés plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, & l'espoir de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du roi les Huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincèrement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

1592.

Le moindre effet de ces cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, & dans les esprits la défiance & la jalousie, & il est étonnant qu'après cela les Catholiques & les Protestans ayent pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront ici une ample matière de louer la prudence du roi à tenir unis tant de choses inaliénables, & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui ; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai,

1592.

& l'ennemi se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (51), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jeter partout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontières de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre, projet

(51) » Quoi donc, fils, qui lui proposoit
» maraud! Nous veu- un expédient de finir
» tu envoyer planter tout d'un coup la guer-
» des choux à Biron?« rc. *Péref. 2. Part. ibid.*
dit ce maréchal à son

singulièrement chimérique, qui fut aussi-tôt applaudi par les Protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à la suite des troupes si mal intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siège aussi long & aussi rude que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoi qu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, & s'il ne les satisfît pas entièrement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contents de la maniere noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entière sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autre villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre

1592. que l'armée de la ligue s'en approchât de longtems, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les officiers de son armée, soit Catholiques, soit Protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses Protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (42) favorisoit & fortifioit encore cette résolution; & Biron qui connoissoit & flattoit les foibleffes du roi, en faisoit sa meilleure raison.

(52) Son amour pour mademoiselle d'Es-
trées. » Il se déroboit
» quelquefois de son
» armée pour l'aller
» voir. Un jour même
» il se déguisa en pay-
» san, passa au travers
» des gardes enne-
» mies, & arriva chez
» elle, non sans courir
» risque d'être pris. «
Notes sur la Henriade.

Fin du quatrième Livre.

MEMOIRES



MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE CINQUIÈME.



ENDANT que le roi pre-
noit avec un petit nombre
de Protestans le chemin de
Picardie, le prince de Par-
me ne perdoit pas un instant pour re-
gagner Paris, d'où il passa sans aucu-
ne difficulté en Flandre, peu satisfait
de sa campagne, mécontent au der-
nier point de la ligue & de ses chefs,
& fort chagrin d'une blessure, dont
il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les histoires générales
& particulières, qu'il faut chercher le
détail de tout ce qui s'est fait pendant

Tome II.

E

1592.

1592.

cette année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis, (1) où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon, (2) soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3) de Craon, la défaite du sieur de la

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argonne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les

troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venues assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses & Espagnoles. Dans le même tems, George de Villequier,

Guerche , & le blocus de Poitiers , sont les principaux faits ; & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passèrent en Provence , Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme , jusqu'aux négociations qui précédèrent le couronnement du roi , il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des mémoires que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent M. le comte de Soissons & le duc d'Epernon , sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi , & s'être brouillé avec lui en Bearn , comme on l'a vu plus haut ,

vicomte de la Guerche , voulant passer la Vienne , rivière en Poitou , fut défait à la tête d'un petit corps de troupes de la ligue , & lui-même se noya en passant cette rivière. Voyez le dé-	tail du blocus de Poitiers , & les différentes rencontres devant cette ville dans d'Aubigné , tom. 3. liv. 3. chap. 11. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les historiens déjà cités.
---	---

1592.

M. le comte (4) de Soissons n'avoit pas perdu l'espérance d'épouser Madame sa sœur, dont il possédoit toujours la tendresse. La mort d'Henri III. auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'armée du roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, & jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelque occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le siège de Rouen : entreprise trop importante à son avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent, & se déroband du camp, il passa secrettement & avec la dernière diligence en Bearn, pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi observoit jusqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Bearn le comte trouva bien à la vérité Madame Catherine

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I. prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoise d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conseil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en son absence. Le sieur de Pangeas qui dirigeoit ce conseil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçu du roi; souleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour qu'il se rencontra avec lui chez le roi à Pontoise.

N. de Par-
daillan de
Pangeas ou
Pangeac.

Le caractère du comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroissent autant de degrés pour parvenir à ses fins, & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. In-

1592. quiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manières. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractère approche infiniment de celui de la nation Espagnole,

À l'égard du duc d'Epéron, (5)

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz &

l'ambition ne composoit pas seule le fond de son cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité natu-

1592.

pays Messéin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; & comme le remarque l'auteur de sa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conseiller d'état, & presque le plus ancien homme de condition de son tems. On l'appelloit la garde-robe du roi, à cause du grand nombre de charges qu'il avoit dans la maison de ce prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henri IV. qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point : « Le duc d'Epéron, dit son historien, sans s'étonner de la colere du roi, lui

répartit avec froideur, mais avec gravité : Sire, votre majesté n'a point de plus fidèle serviteur que moi dans le royaume, j'aurois mieux mérité que de manquer à la moindre partie de mon devoir. Mais, Sire, pour ce qui est de l'amitié, votre majesté sçait bien qu'elle ne s'acquiert que par l'amitié. Le roi qui sçavoit également estimer les grandes actions & les paroles de cette nature, convertit toute son indignation en estime, &c. » *Vie du duc d'Epéron, p. 225.* Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully est un peu chargé. Il seroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raisons. Tous les historiens conviennent avec lui

1592. relle, qu'on sentoît dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voyes pour arriver à son but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté de cœur, la misanthropie & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le roi, parce qu'il haïssoit tout le monde; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses supérieurs, un commerce dur avec ses égaux, un esprit cruel & insupporta-

sur l'ambition démesurée du duc d'Epernon; & ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Osat. A l'égard de son extraction: » *Patrem*, dit » Busbeq, *habuit bellionem*, *Avum Tallionem*, *m sive Notarium.* « *Epist.* 17. Selon le Pere D. Vaissette au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le pape, sous le règne de Philippe le Bel. Consultez nos généalogistes.

ble avec ses inférieurs, sont la suite 1592.
de ce caractère.

D'Épernon voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manières; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses, si l'on peut se servir de ce terme à son égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais personne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte, ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la guerre, & dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette, (6) son frere, la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour gouverneur avant lui le Grand-Prieur, (7) frere naturel des trois derniers rois, le méprisèrent pour son extraction, & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Épernon, qui du

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France, d'Angoulême, fils de Henri II. & de N. de Leviston, dame Eco-

(7) Henri, comte de Foix.

1592.

vivant d'Henri III. ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, & servit bien le roi. Henri III. ayant connu le véritable caractère de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epéron, & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement ; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III. dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Epéron dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquetaure, & les prières qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnèrent au roi de Navarre.

On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime.

1592.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légère teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de Nemours son frere y avoient une forte brigue; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Espagne eut consenti que le duc de Savoye qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tint ce fief de la couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontré-

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoye, mort en 1630.

1592. rent un adverfaire redoutable, qui les arrêta dans leur carrière, & réduisit leur parti aux abois : c'est Lefdiguieres (9) connu par sa valeur & son bonheur contre le duc de Savoye. Il se tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t'il seulement que le roi eût long tems besoin de son secours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano, donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuse, (10) la comtesse de Sault & le comte de Carces, avec le sieur de Vins. Louis d'Aix & Casaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de divisions & de carnage ; mais leur faction ne

Alphonse
d'Ornano,
colonel des
Corfes.

(9) François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France. Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, baronne de Vienne. Gaspard de

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malthe, qui prit le titre de duc de Joyeuse, après la mort de Pontezvez, comte de Carces, Hubert de la Garde, sieur de Vins. Charles de Casaux, &c.

passoit guère les bornes d'une simple ville. La Valette ne se soutenoit déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiégeant une bicoque. Aussi-tôt le duc d'Epéron songea à ^{Roquebrune, bourg de Proven-} empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, ^{ce.} qui n'osa les lui refuser, mais au lieu de prendre le dessus sur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel le roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au siège de ^{Ville de} Villémur. C'est l'uni- ^{Languedoc.}

Le duc de Joyeuse zélé partisan de la ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouse, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays, & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient passées en coutume dans ce tems malheureux, il vint mettre le siège devant Villémur. Le sieur d'Ariat, qui est celui dont je tiens ce détail, & les

1592.

bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémînes, (11) qui tenoit pour le roi dans la province; & le sollicitèrent de leur amener promptement un puissant secours. Thémînes qui ne se sentoît pas assez fort, s'adressa au duc d'Epèrnon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrèrent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epèrnon envoya un corps de troupes assez considérable; mais com-

(11) Pont de Lauzière de Cardaillac, de puis maréchal de France.

me il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se debandèrent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, & peut-être se doutant de l'intention du duc d'Epéron, fondit sur ses gens, les surprit, & en auroit fait un grand carnage, si Thémynes ne fût accouru assez à tems pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epéron pour les lui faire rappeler

(12) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer l'autorité de M. de Thou, qui est très-favorable au duc d'Epéron sur ce fait; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chassèrent ceux de la ligue de devant Ville-
mur, & mirent cette place en-état de se défendre, p. 134. D'ailleurs la chronologie Novenaire se trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, liv. 4. pag. 63. aussi bien que les mémoires de la ligue, tom. 5.

1592. tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jeter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebusiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion; & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à désobéir, ne fit aucun état de cet ordre: pour Montmorency, il fit partir Lecques & Antoine Chambaut, avec de fort bonnes troupes protestantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousains. Lec-

Antoine
du Pleix,
sieur de
Lecques.

ques & Chambaut eurent recours à Messillac, lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, aussi connu par sa valeur & sa fidélité, que par sa grande laideur. Ces deux officiers ne balancèrent pas à marcher au secours de Villemur, avec huit cens arquebusiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le combat qu'ils refusèrent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Épernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des assiégeans qui se trouvoit trop pressée dans ses lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des sieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné, ils se rendroient au camp sans perdre de tems.

Messillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des assiégeans, séparèrent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune desquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on

1592.

Raymond
de Messillac
de Resti-
gnac.

1592.

fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquèrent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantassins; mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres; & en même tems fit tirer les trois coups de canon qui étoient le signal convenu avec la cavalerie. Soit paresse à obéir, soit promptitude de la part des Protestans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancèrent avant le soleil levé; & s'attachant au premier retranchement, ils couchèrent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement; & n'y portant que leur peur, ce second retranchement, quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de de-

dans la place, seconda les attaquans, & fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réserve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jeter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la rivière, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la rivière. Il périt en cette occasion par l'épée ou

1592. par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est tems de revenir au roi.

En Cham-
pagne.

Ce prince ayant passé en Picardie ; envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siège fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon ; (13) & si le roi qui

(13) Qui lui emporta ces des blessures qu'il la tête. Il étoit presque y avoit reçues. Il fut aussi sçavant dans les parrein du cardinal de lettres que dans la Richelieu, auquel il fit guerre. De Thou regrette fort la perte que porter son nom de nous avons faite de ses baptême. La ville de commentaires. Il com- Gontaut en Agenois, manda en chef dans cette maison. V. aussi sept batailles, & por- l'éloge de ce maréchal toit autant de cicatri- dans *Brant. tom, 3.*

pendant ce tems-là se tenoit à compiegne , ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un pūissant secours qui cherchoit à se jeter dans la place , & l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument , il fut obligé après cette expédition de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étrangères. Il demeura encore quelque tems dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisiéme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formé contre le roi. La mort de ce grand général (14) arriva très-heu-

(14) A Aras dans l'abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie ; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid. 90.* Voy. dans *M. de Thou, liv. 104.* l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols , si l'on en

1592. reusement pour tirer d'inquitude Henri, qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'armée Espagnole ayant perdu son chef se dissipa. Le tems de lui nommer un successeur, laissa au roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage, qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) passoit avec son armée par Houdan.

croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent combattre avec les Espagnols, tom. 3. liv. 3. chap. 28. Et c'est aussi l'opinion de Bongars, liv. 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai: le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du

21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau journal de Henri III. imprimé en 1720, ou pag. 271, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cocheilet, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, & de Ma-

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des tems le soumettoit à toutes les volontés des Catholiques de son parti; & que tous les Protestans demeuroient sans récompense, & étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des troupes étrangères avoit donné à leurs adversaires toute sorte d'avantages sur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en conclus que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je sçavois pourtant n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement justifia la sagesse du roi; & je fus le premier dans la suite
 rie d'Arbaléste, & en 1590. Elle mourut
 avoit été mariée en après le duc de Sully,
 premières nôces avec dans l'année 1659,
 François Hurault, âgé de quatre-vingt-
 sieur de Châteaupers, treize ans.
 & de Marais, mort

1592.

à me ranger de son opinion, & à lui donner des conseils entièrement opposés à mes premières idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans & moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion, voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le roi un système, qui dans ce tems-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fut jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances Protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le thrône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumières du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la
France,

France, ne s'aquiert point par des mains étrangères, & quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de tems après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

1592.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre visite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous les gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à son secours. C'est le tems où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le prince de Parme en France, & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les Catholiques m'avoient enlevée d'une manière haute & insultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion, que si le roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fière, & en la rapportant au roi, il l'empoisonna comme fait tout bon courtisan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne.

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de Du-Plessis Mornay.

Cette addition étoit toute entière de fa
 façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour
 le faire le confident de mes secrets. » Il
 » a donc bien changé d'humeur, reprit
 » aussi-tôt le roi, car il n'a jamais man-
 » qué de se trouver aux occasions pa-
 » reilles à celle qui se prépare. Quoi-
 » qu'il s'excuse sur ses plaies, je connois
 » bien ce qui le retient, il est en cole-
 » re contre moi, & avec quelque raison;
 » il voudra dorénavant faire le philoso-
 » phe, mais lorsque je le verrai, je
 » sçaurai bien accommoder tout cela,
 » car je le connois. »

Ce discours se tenoit en présence
 du président Segulier, qui étant venu
 dîner chez moi quelque tems après,
 me le rapporta. Comme je répandois
 mon cœur dans le sein de ce grand
 magistrat, que je connoissois pour être
 également bon ami, honnête homme,
 & excellent politique, il me répondit
 ces paroles; que je n'ai pas oubliées;
 parce qu'elles commencèrent à me
 desfiller les yeux, & à me détromper
 de ma première façon de penser.
 » Monsieur, il me semble que vous êtes
 » un peu en colère. Nous sommes dans
 » un tems où la tranquillité est un bien

1592.

Jean Se-
guier.

1592.

» difficile à acquérir, les plus sages use-
 » ront de silence & de patience, dans
 » l'espérance d'un meilleur siècle, & le
 » roi est si bon & si sage, que Dieu le
 » destine à être notre restaurateur. »

Depuis ce moment voyant qu'il ne me restoit plus d'autte incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & suivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentoïis bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Gouffainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jettèrent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payfans qui revenoient de Paris, où ils avoient

vendu de la volaille. Je les questionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour ; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutèrent que deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre ; mes gens se firent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menèrent droit à un gros chêne creux & environné d'un buisson fort épais,

1592.

rien stipuier, & à titre de bienfait; que le duc de Maienne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, sous le titre de lieutenant général de la Couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection se feroit dans une conférence générale, c'est sans doute les états du royaume dont on veut parler sous ce terme; que jusqu'au moment où elle seroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la pension que l'Espagne faisoit déjà au général, c'est à-dire, que de trente mille livres par mois, elle seroit portée à soixante mille livres: outre cent mille écus qu'on lui seroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du traité; & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle possession de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Maienne seroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant général, & qu'il remettroit alors seulement aux Espagnols la ville de Soissons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la seule place de sûreté

qu'il eût en France pour lui-même ; 1592.
que s'il le trouvoit des obstacles insurmontables, soit à l'élection du roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le duc de Maienne, le roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement, une pension annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France, laquelle pension ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelque accord qui se fit entre le roi d'Espagne & le roi de France reconnu, & passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé, que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du duc de Maienne, ou du roi élu du consentement de cette couronne, s'il étoit françois; qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue, elles n'étoient point exprimées, soit que Maienne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile

1592. de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Espagne, outre la couronne, qui quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Maienne sembloit s'en exclurre lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc, celles que l'Espagne prendroit, devant être remises aux Catholiques françois, sous la protection du roi d'Espagne & du duc de Maienne; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du roi sans en dire davantage: ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable, à la flater de cet objet, pour en tirer un secours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister & à

revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant, qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles, (on donnoit pour cela le terme d'un mois,) l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Maienne qui dans tout ce traité se monroit serviteur fidèle, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assûroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop défavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre; il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'Archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que Sa Majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit tou-

1592.

jours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit contre le roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Maïenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétroit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille Lansquenets & soudoier trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le fort de la guerre tomboit sur cette province, Sa Majesté catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables; & sans doute cette parole étoit sincère.

Le roi d'Espagne ne se monroit pas non plus si libéral à beaucoup près sur le chapitre particulier de

Maienne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement pendant qu'il seroit en personne dans l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvû qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de manière qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude ; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet sans réponse tous les autres articles ; & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Maienne se déferoit de certaines

1592. personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms, on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'argent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit Sa Majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Maienne, en ce qu'elle songeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi chers ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiègne. Je trouvai que le tems & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrète avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage, la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demurai enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchiffrer les caractères de la plupart de ces pièces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soissons & du cardinal de Bourbon, & particulièrement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence, que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons François pour souffrir la domination espagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attachèrent à ce parti. Depuis quelque tems le comte de Soissons s'étoit joint à ces messieurs. On disoit même qu'infidèle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point

(18) Jean Touchard, conseiller d'état, intendant de Bellozanne, contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes, & Charles Duret, con-

1592. de s'unir avec mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour se distinguer des royalistes & des ligueurs ; & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conservation des droits de la couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Maienne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en sçavoit pas davantage ; mais les chefs qui étoient les maîtres du secret, songeoient de plus à se défaire des deux derniers par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi, (20) & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, & d'Eleonor de Roye. elle est du nombre de ses autres freres excellentes que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé, François, prince de Conty ; & Charles, comte de

(20) Il s'appelloit Soissons. Charles. Il étoit le troi-

En comparant ce projet avec celui de Jeannin dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des pièces si contraires les unes aux autres se trouvaissent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la providence qui, en présentant au roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa personne, sembloient l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui communiquant ensemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur, sans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoyent mille idées chimériques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit, sans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demurai trois jours à Compiègne, souvent en conférence avec le roi, qui se montroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre

1592.

Philippe
Emmanuel
de Lorraine.

1592. sa personne, parce qu'il se flatoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entière & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon prince. La dernière chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, & de me préparer en attendant qu'il prit lui-même le chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y seroit arrivé; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mante. Il choisit cette ville par préférence à toutes les autres, parce que par sa situation elle lui parut le séjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ses adversaires, dans un tems où les pratiques du cabinet alloient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son conseil y séjour-

noit déjà; & il y avoit fait venir madame sa sœur. Après la découverte que ce prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assurer. Il renforça sa garde. Il logea dans Limay, qui est comme un fauxbourg de Man^e, un corps de troupes Angloises fort affectionnées; & prit le parti de tenir tout le monde pour suspect, ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ses conseils, à sa table, à ses plaisirs, étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur, je dois beaucoup à ce prince qui m'honora particulièrement de sa confiance, dans un tems où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont placé

1592.

cette idole à la place de l'amour de leur roi, sembloit ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire, car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses ? C'est dans cette conjecture si délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier son sort & sa couronne ; (21) car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaspard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secrétaire d'état & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV. de changer de religion. Aucun historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque manière à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministres d'Auguste, que ce prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déjà tout l'essentiel auprès d'Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en-

doute que le conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, & s'il m'est permis de me servir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté,

soupçonner, & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un & de l'autre, c'est que l'ong-tems après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois & les premières places qu'on vit le ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurèrent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public; pendant que dans le particulier la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henry le Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, & celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vû le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dix ou douze dernières années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystère, qu'on examine profondément la conjoncture de ces tems-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eu ce roi & ce ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire

1592. ment, que des pièges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains peut être pour plus d'un siècle, deux partis de religion alors à peu près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entière au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit effuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une Politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ?

mis ? Dans l'incertitude du sort des armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa monarchie & la succession de ses rois ? Que de périls dans la guerre ! Que de pièges dans la paix ! Que de sujets de craindre de tous côtés ! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presque inévitables.

1592.

Le plus grand de tous étoit encore sans difficulté de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers ; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, & offroit la ressource du tems pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je résolus de porter le roi à embrasser la Reli-

1592. gion (22) Romaine & de l'y préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les Protestans voisins de la France, & les Calvinistes François: mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiègne: & j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le roi arriva à Mante. La première chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, & nous entrâmes aussi-tôt en matière. Hen-

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique | autant d'avantage pour le salut que dans la Protestante.

si qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel ; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume, haine entr'eux & contre lui, mutinerie & désobéissance dans tous les esprits, paresse dans les étrangers alliés, animosité & brigues de la part des ennemis, trahisons au - dedans, violences au-dehors, précipices & écueils de toutes parts ! La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remède je connoissois à tout cela.

Je répondis au roi, que sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyois simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'étoit à ce prince à se déterminer : le premier, de satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état : le second, de ne satisfaire personne, en cherchant à emporter tout de haute lutte : le troisième qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on oppoisoit à son avènement à la Couronne, en se faisant Catholique. Le roi reprit la pa-

1592.

role, & me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des ligueurs François, à peine d'un si grand royaume lui resteroit il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'entenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les Catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au - dedans & au - dehors du royaume, lui attireroient un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouvèrent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisiéme parti, que pour dire au roi qu'étant Protestant moi-même, je

ne pouvons lui rien dire sur ce sujet. 1592.

À mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du roi se fraploit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jettoit: & je m'attendois que ce seroit la vue de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant aux premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement, qui ne le laisseroit roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France: aussi son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa Religion, il voyoit ligüés contre lui les princes de son sang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme MM. d'Epéron, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23) de Villeroy, de Manou,

(23) René de Rieux, de Manou, frere du sieur de Sourdeac. sur-intendant. Louis Jean d'O, seigneur de l'Hôpital, sieur

1592.

de Châteaueux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vrai-semblable & aussi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner; eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré si long-tems son unique secours. Il se les représentoit passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contre eux: & il finit par ces paroles: « Non, je ne scaurois les maltraiter, » ni leur déclarer la guerre; je les » aimerai toujours. »

Je me sentis pénétré de ces paroles,

de Vitry, François de coubleau, marquis de
Balzac, sieur d'Entragues, Joachim de
Sourdis, François d'Es- Châteaueux.

qui marquoient un naturel & un retour si rares dans le cœur des souverains. Je l'en remerciai au nom de tous les Protestans, en mettant un genou en terre & en lui baissant la main. Ce que ce prince opposoit à son changement de Religion, & la maniere dont il le faisoit, étoit précisément ce qui dissipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remède aux malheurs présens. Je repris la parole & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite & de distinction dans le parti calviniste, ne seroient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs personnes & à leurs services; & achevant d'expliquer au roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai, que le fond de toutes les Religions qui croient en Jesus-Christ étant essentiellement le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes Mysteres, & la même croyance sur la Divinité, il me sembloit que devenir Catholique de Protestant qu'on étoit

1592. auparavant, ou Protestant de Catholique, c'étoit moins changer de religion, que suivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la reli-

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui est marqué plus haut, lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matière de religion : vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé, indifférent à toutes les Religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du discours manuscrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV. un conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle : dans la créance où il se trouvoit, dit-il, parlant de M. de Sully, que le roi pouvoit aussi facilement faire son salut dans notre Religion comme dans la sienne, ce n'a pas été beau coup hazarder sa conscience, que de lui persuader ce changement, & c'étoit au contraire servir l'état, voir toute la chrétienté très-notablement, sans intéresser sa réputation. « Heureusement Henri le grand ne prit point de son ministre ce sentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-sincèrement.

gion catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres : au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau & plus digne de la Religion elle-même : qu'il y avoit assez long-tems que la différence des religions donnoit en France les Scènes les plus tragiques ; quelle étoit une source de calamités & de désordres, par l'averfion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques & des Protestans ; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne : ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du moins des règles si justes, que les deux partis fussent contents de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité & l'abondance ; & de mériter par l'usage des talens qu'il

1592. avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses playes comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le roi, qui par un heureux caractère d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajoûta qu'il y réfléchiroit encore profondément; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même: car comme la droiture & la sincérité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'auroit

été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

1592.

Les autres obstacles regardoient les principaux chefs du parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, & adressant la parole aux plus distingués d'entre eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes, (25) j'étois aussi présent, il leur dit, dans l'intention de les sonder : qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer ; qu'il avoit reçu des avis

(25) N. Salettes tirent tous deux. Henri IV. apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: » J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume. »

Chronol. Novenn. liv. 7. pag. 545.

1592. certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils étoient conve-

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires; je crois pouvoir avancer avec certitude que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique Espagnole qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembler le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Maïenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la manière dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même: sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs irréremédiables.

nus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres Catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, & de tenter par toutes fortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette dernière proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains , lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'ils y eût à faire sur tout cela, & particulièrement sur la défection des Catholiques, qui alloient mettre son parti aux abois

1592.

Consultez l'histoire de *Ieroy*, *Passim*, & autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la préface de cet ouvrage.
Mathieu, tom. 2. pag. 66, 69, 86, &c. *La Chron. Novenn. liv. 2. &c. De Thou*, les *mémoires de Nevers*, les *mémoires de Vit-*

1592.

& je commençai par l'abbé de Bellonze. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flatant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets : ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont sa majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection : ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, si tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flatoit extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer comme sans dessein dans les secrettes démarches des Durets,

que je faignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet à peine eûs-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme cédant à son penchant, tomba sur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrémité de croire que sa haine les lui faisoit accuser fausement. L'idée du chapeau & de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit de sentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte: il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des Catholiques, dont il m'apprit chemin faisant toute l'intrigue & le but. Je me flatai quelque tems d'avoir gagné cet homme au roi: mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractère. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Ville-roi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, parle

1592. nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle seroit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, sur-tout le cardinal plus épris de la religion que de la couronne, l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité ; & j'en tirai même un troisième fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis, que le roi piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de

l'ombrage aux Protestans,) ne vou-
loit plus entretenir aucun commerce
avec cet homme sans foi, & qu'il
étoit disposé à faire par leur canal tou-
tes les démarches qu'il auroit à faire
dans la suite. Je leur gardois une pièce,
dont j'étois sûr que la communication
produiroit un merveilleux effet ; c'est
le projet d'accommodement de la li-
gue avec l'Espagne, & la réponse en
conséquence, dont ils n'avoient eu au-
cune connoissance, & que je leur mon-
trai en ce moment. Ce trait les terrassa.
Ils se crurent méprisés. Ils jugerent le
projet assez raisonnable, pour avoir
lieu de craindre qu'il ne s'exécutât,
& n'emportât la décision des affaires,
sans qu'ils y eussent contribué en rien :
ce qui est pour ces fortes de gens le
coup le plus accablant. Ils ne balan-
cerent pas à m'offrir avec ardeur leurs
services pour le Roi. Le changement
de religion que je leur avois aussi in-
sinué, leur paroissant applanir toutes
les chicanes qu'on faisoit à ce prince,
ils furent ravis d'être les entremetteurs
d'un projet, dont ils trouvoient l'in-
vention plus heureuse, que celui qui
avoit été proposé à l'Espagne par le

1592.

duc de Maienne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Effectivement ils garderent mieux le secret, & s'employèrent assez utilement.

Je me tournai ensuite du côté de l'abbé du Perron, (27) qui par son caractère, sa réputation, son éloquence, pouvoit plus auprès du cardinal de Bourbon, lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesse de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoissions depuis long-tems, & il m'avoit quelque obligation. Je concertai mon discours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raisonnemens (28) profonds avoient de puissans charmes; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vûes humaines, que de religion. Mon frere

(27) Jacques Davy, du Perron, depuis évêque d'Evreux, & ensuite cardinal, il en fera encore parlé.

(28) Ce jugement du duc de Sully sur le

cardinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou, *locutulevis*.

le gouverneur de Mante, fut présent à cette conversation, où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il possédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la cour de Rome, sçavoit mieux que personne, que Clément VIII. qui siégeoit alors, n'étoit ni si violent que Sixte V. ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce pape considéroit les affaires présentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un esprit net & impartial; que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux maisons de Bourbon & d'Autriche, la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce

1592.

qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci pour la Monarchie universelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des Catholiques le pape trouvoit son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de saint Pierre suivroient de près le sort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de chapelain des rois d'Espagne. Que sa sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir se rapprocher d'elle, sans se soucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas aussi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France, commençoient à désespérer de voir réussir ce brillant pro-

jet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du roi & des Protestans qui lui étoient attachés que des Catholiques françois. Le roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole ; & se flater que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout tems l'émule & l'ennemi de l'Espagne ? Sur-tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Maienne, de Guise & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes & de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secretes qu'il avoit fait faire & renouveler tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le Comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince

1592. voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi soutînt long-tems la guerre, Philippe sentoît qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne. Je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté,
de

de leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coûtumes, pussent s'accommoder jamais d'une servitude étrangère, & se résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les subalternes des grands d'Espagne, ou tout au plus stipendiaires d'un roi, qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services; que tout le but des seigneurs François en paroissant s'attacher au roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion protestante; après quoi ils abandonneroient sans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi-bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé pour preuve de ce que je lui disois, le traité que la ligue avoit fait proposer à Henri par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du siège de Rouen, dont je

1592. n'ai pas pu parler à fond dans son tems, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir? Si la politique de l'état vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au prince, & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis & soumis à un chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la nation Française?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une, ou qu'il se réunit à la ligue,

ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne ; où qu'il marchât séparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti si peu accredité, que dans les provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert ; que les provinces commençoient déjà à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de tems le roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la

1592. guerre avec le secours des seuls Protestans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un prince, qui se montrait capable de lui redonner sa première tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette es-

pièce. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut. 1592.

Il étoit vrai que Villeroi & Jeannin avoient présenté au roi il y avoit longtemps un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La pièce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la première & la principale condition. On vouloit qu'ils s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégagât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolérance, & pour un certain tems, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persua-

1592.

der au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses ; mais on y ajoûtoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriseroit & soutiendrait la ligue de tout son pouvoir ; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes, où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit régner que sous elle ; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désigneroit ; que de plus, il entretiendrait dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la religion romaine ; qu'il ne pourroit y disposer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux besoins de ces

gouvernemens; qu'il en feroit de même de toutes les garnifons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la destination de ces gouvernemens; la Provence, au duc de Nemours; le Languedoc, au duc de Joyeuse; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf; la Bretagne, au duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Isle-de-France, au baron de Rosne; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre; la Picardie, au duc d'Aumale; la Champagne, au duc de Guise, avec la charge de grand-Maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le duc de Maienne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnais, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois non-seulement militaires, mais

1592.

encore de finance & de judicature, & qui plus est, des dignités, bénéfices & places ecclésiastiques; & pour mettre le comble à des avantages si extraordinaires, l'on y ajoûtoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne: il n'y avoit que celle-la qui parût digne de M. de Maienne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en tems & lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoûtoit, qu'il souffriroit que des princes étrangers, au choix des Catholiques, accédaf-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol: il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Maienne: » Monsieur, vous avez fait des bâtards qui seront légitimés à vos dépens. «

font au traité, & se rendissent garans de son exécution. Le nom du pape étoit le seul marqué; sans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Espagne. On reconnoit ici trop clairement les vûës espagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la ligue en traitant avec le roi à des conditions si injurieuses pour ce prince, pût se persuader qu'il s'y soumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit, que pour donner à son refus une espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le roi loin de traiter cet écrit sérieusement, & d'y répondre secrettement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux Protestans. Ils donnèrent à la pièce toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux Catholiques même de la suite du roi. Ceux-ci trouvèrent que tout y étoit mal arrangé;

1592.

qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étoient pas nets deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils diffimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort courte & fort sèche au président Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, sur-tout celles où la religion se trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occasion auroit bien de quoi surprendre. Jeannin scandalisé de ce qu'on avoit traité son projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adressant au roi lui-même: Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui. Que si l'on examinait bien son projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la ligue. Que la seule crainte

qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être défavoué, sur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déjà formé une principauté dans le Lyonois de l'aveu de l'Espagne, & encore plus du duc de Maienne, dont les intérêts y étoient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable ? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faisoient pas le même effet ; qu'il avoit encore éludé pour faire plaisir au roi, la question de l'hérédité des gouvernemens. Cela est vrai ; mais quelle difficulté restoit-il aux gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit ensuite au roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des Catholiques contre lui étant justes, non-seulement il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter

1592. avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le seul roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger : que par la même raison, l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeler un édit de pacification accordé par un roi à des fujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissoit par rejeter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, du Pleffis, & des autres Réformés dont le roi avoit fait mention dans sa réponse ; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

1593. Pendant que le roi délibéroit sur le parti qu'il avoit à prendre, les états se tenoient à Paris. (30) L'idée de les

(30) Ils furent con-|vier, mais l'ouverture
voqués pour le 25 Jan-|n'en fut faite que

convoquer venoit du prince de Parme ; & il faut convenir que par la manière dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins, on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims ; & réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au dedans, pendant qu'avec une armée supérieure il contiendrait le peuple dans son parti, & les grands dans leur devoir, il s'assûroit de parvenir à une élection entièrement du goût de l'Espagne, & de faire aussi tôt après sacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique. (31) Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occasion bien choisie, sur tout cela une armée

lendemain dans le
 ouvre, préparé pour
 cet effet. Les haran-
 gues, les actes & tou-
 tes les cérémonies de
 cette assemblée, se trou-
 vent dans plusieurs
 historiens. Voyez par-
 ticulierement de Thou
 liv. 105. *Darila*, liv.
 13. *mém. de la ligue*,
 tom. 5. *mém. d'état de*

de Villeroy, tom. 4.
mém. de Nevers, tom.
 2. *Mathieu*, tom. 2.
Chronol. Novenn. sous
l'année 1593. liv. 5.
Satyre Ménippé, &c.
 (31) Voyez la let-
 tre que le duc de Par-
 me écrivit à ce sujet
 au roi d'Espagne, *Chro-*
not. Novenn. liv. 4.
fol. 5.

capable d'imposer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires & de donner pour toujours au roi l'exclusion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir sur le point de l'exécution, ces projets ou expirèrent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la suite, ni avec la diligence & les autres moyens nécessaires. Il est vrai que le comte de Mansfeld qui lui succéda, s'approcha enfin avec une armée jusqu'à Noyon; mais dès-lors on n'étoit plus aussi soumis à l'Espagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'espérance de voir le roi abjurer le Calvinisme; & le comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au prince de Parme, c'est qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Maienne avoit fait consentir le pape & les plénipotentiaires de l'Espagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria, Inigo de Mandocce, & le comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris.

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de Feria.

Toutes ces personnes avoient espéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entière par leurs alliances, leurs brigues ou leurs présens, ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut rassemblé, il se trouva traversé de tant & de si différens intérêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'appercurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques, que de tenir les choses plus long-tems brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vûes, & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ses Légats qui avoient leur objet particulier, le roi d'Espagne; les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Maïenne,

1593.

de Nemours, de Mercœur, de Guise enfin les princes du sang qui avoient aussi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés ? Tous ces partis, si-tôt que les états furent ouverts, considérant que c'étoit là le coup de partie, eurent recours chacun de leur côté à mille stratagêmes qui se détruisoient mutuellement ; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & se dérochant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déjà si embarrassans ; un flux & reflux d'opinions qui jetoient dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne faisoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractère particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour

(33) « La ligue avoit » que chacun y vou-
 » cela de bon pour la » loit commander, &
 » France, dit le Grain, » nul obéir. »

découvrir si les François verroient de bon œil un prince étranger regner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'infante (34) avec le car-

1593.

(34) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministère du cardinal de Plaisance, légat, & du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Ernest d'Autriche, l'aîné des frères de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince

qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût aplani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrettement son propre oncle, le duc de Maïenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion Catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. » On loue le duc de Guise, dit le pere de Châlons, *Histoire de*

1593. dinal de Bourbon. Tous les seigneurs François ayant à leur tête les Guifes, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas, & concouroient tous à un point commun qui étoit de se fervir de cette proposition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; & conséquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vint jusqu'à dresser les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pénètre facilement; afin que, ce que ces seigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du sang, retombât sur eux-mêmes; comme les princes du sang en paroissant s'oublier pour le car-

France, tom. 3. pag. 257. après Mathieu, » cune marque qu'il
 » se flatât d'une espé-
 » d'avoir eu tant de » rance aussi douce,
 » modération en cette » ni aucun empresse-
 » occasion, qu'il ne » ment pour une si
 » laissa paroître au- » grande fortune. «

dinal, ne le faisoient auffi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangère. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre les princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes ; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher : c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consolait de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette classe étoit le clergé, qui sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois

1593.

ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manège de tromperies ne pouvoient pas long-tems durer. Les passions se font donner en ces rencontres les premières délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; & après l'avoir long-tems combattuë, on la suit par nécessité. La première démarche qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du parlement, qui

pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jettoit sur le tapis, d'un roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevenir à un article aussi fondamental des loix du royaume, que l'est l'hérédité de la couronne; & commença sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35) qui défendoit de transporter

(35) Cet arrêt est du 28 Juin: » Cette action, dit M. de Villeroy, tom. 2. p. 58. fut d'autant plus louée par les gens de bien, que le péril en étoit plus grand, & certainement elle servit grandement, & faut que je dise, que le royaume en demeure obligé à la cour. « Jean le Maître, quoique fait président du parlement de la ligue par le duc de Maïenne, le président Edouard Molé, les conseillers Guillaume du Vair, depuis garde des sceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazarre Coqueley, &c. y eurent la principale part. En conséquence, le président le Maître fut député avec les conseillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Maïenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevêque de Lyon qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le président le Maître, lui ferma la bouche

1593.

la couronné hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencèrent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adverfaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela; mais le clergé (36) em-

avec beaucoup de dignité & d'autorité. | 2. pag. 635.
 Voyez le 5^e. tom. des mémoires de ce tems-là | (36) Tous les mé-
 mém. de la ligue : font foi des procédés | moires de ce tems-là
 mém. de Nevers, tom. violens, & des dif-

pêchoit fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque tems. On reprit comme par amule- ment quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimé- rent pour s'éteindre bien-tôt & tout- à-fait; car chacun convenant tacite- ment que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation, l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix; & l'on s'y attacha, non plus légèrement comme aupa-

cours emportés du car- seillât opiniâtrément
dinal de Plaisance lé- la guerre.
gat, de presque tous les (37) Il est démon-
évêques de France, non- tré aujourd'hui, non-
des curés de Paris, & seulement que Henri
de la Sorbonne: » Dé- IV. étoit le seul légi-
» bourbonnez - nous, time héritier de la cou-
» Seigneur, c'est l'ex- ronne, il n'y a jamais
plication que donnoit eu le moindre doute
un prédicateur, de sur ce point, mais en-
cette parole de l'E- core, qu'en sa person-
criture Sainte: *Eripe ne les trois races de*
me, Domine, de luto nos rois se trouvent
facis. Il y a une infi réunies. Voyez-en la
nité de traits pareils, preuve dans le troi-
dont assurément on ne sième volume du nou-
peut excuser la mali- vel ouvrage, qui a
gnité par le zele pour pour titre: *Généalo-*
la bonne religion. De *gies historiques de tou-*
Thou remarque que le *tes les maisons souve-*
clergé fut le seul des *raines, vingt-deuxiè-*
trois états qui con- *me table généalogique.*

1593. ravant, mais par une vûë plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vûë qui devint dès ce moment celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Maienne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignèrent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flatés ; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquèrent pas de le faire. Pour cela ils remuèrent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profitèrent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon.

(38) Le voyage que Henri IV. fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siège de la

ville de Selles en Berry, furent regardés en ce tems-là comme des fautes considérables.

Ils

ils donnèrent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Pisany, envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flater qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henry, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'Avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expi-

(39) Pierre de Retz, *ibid.* &c. L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de Saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes payens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenable que pa-

1593.

rant. On vit clairement que si le roi après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu, c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le roi sur le spirituel. Le peuple sur-tout lui rendit une justice entière, & les douceurs d'une trêve qui fut l'unique bien & le résultat de la conférence, achevèrent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particulièrement à ce prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des états l'avoit alarmé d'abord, & avec d'autant plus de raison, que la première idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste & si respectable auroit bien-tôt trouvé un remède aux maux de l'état. Dans cette crainte le roi commença à flater les Catholiques plus encore que de

roissent les raisons al- Lyon, elles l'empor-
léguées au contraire | tèrent dans cette con-
par l'archevêque de | férence.

coutume. Il fit même comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas éteindre dans les uns & les autres la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des Huguenots; mais ce prince avoit sagement pris les devans, & il paroïssoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce conseil général de la religion, dont on a vu que le résultat avoit été de tourner la chose en ménagement & en négociation. Lorsque leurs plaintes prenoit trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroïssoit si doux & si débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur & sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'u-

4523.

nion qui régnoit dans les états, du trouble & des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui se mêlèrent de ses affaires si-tôt qu'il eut été proposé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les seigneurs & les autres membres de la ligue commencèrent à lui faire faire; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la bassesse qu'il auroit eu de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône, que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien

caution que (41) MM. de Bellièvre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs inérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue & des états, que du clergé & des seigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués ; j'y joins seulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, Du-Plessis, la Verriere, de Fleury, & l'abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi par leurs noms plus de cent de ces personnages. Au reste on présenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir &

(41) Pomponne de Fautoas d'Averno
Bellièvre. François de Sebastien Zamet.

1593.

montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens ; vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvreroit.

Il y en eut qui ne quittèrent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilège d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des pièges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) & Jean-nin : mais le fait est trop connu, & la

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'est guères qu'une justification de toute la conduite de ce secrétaire d'état, il avoue sincèrement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne se fût pas converti, & si avant tout on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne, il trouvera sur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même sincérité de ses liaisons avec la ligue & l'Espagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faisant la paix, il étoit très-avantageux de séparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre & de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article ses raisons, quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully, sont pourtant encore plau-

confusion qu'ils effuyèrent depuis, lorsque le roi leur en fit publiquement à Fontaineblau de justes reproches, en est la conviction; aussi bien que la manière intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employèrent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrète, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue,

sibles. Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne, & qu'il n'a assisté ni aux états, ni à aucuns autres conseils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note sur ce sujet quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au serment de la ligue dont parle ici le duc de Sully, & qui est l'article le plus grave; M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu, tom. 2. pag. 153. & suiv. Chronol. Nouv. l. 1. 5. fol. 229.* & dans quelque autres historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos mémoires. Selon ces historiens, non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignoroit absolument, lorsque Henry IV. lui montra cet écrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Maienne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincère-

1593.

soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur absens, dans laquelle le légat fit jurer à tous sur la croix, l'évangile & même l'hostie, de soutenir la ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Espagne; & sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naissance celui d'une abjuration sincère. Ce serment si plein de religion & de charité fut enfermé dans un paquet signé de toute l'assemblée & envoyé à Rome. C'est par une lettre que le cardinal de Plaisance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du roi, qu'on

ment & par ordre de ce prince même à le séparer de la ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Maienne de cette cri- minelle démarche, Maienne lui répon- dit en propres termes. » Je ne vous ai rien » voulu dire de ce ser-	» ment, ni au prési- » dent Jeannin, tant » parce que j'avois » donné parole au lé- » gat & aux Espa- » gnols, de ne vous » en rien dire, que » pour n'ignorer que » vous n'eussiez ja- » mais approuvé l'u- » sage de ce remède. » <i>Mathieu, pag. 155.</i>
---	--

eut connoissance de cette pièce. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion ? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place. 1593.

Parmi cette foule de négociateurs & de conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit. Je parle pour l'avoir sçu du roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est je crois le 15 Février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le secrétaire Féret vint me chercher fort secrètement de sa part, & m'introduisit dans sa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les Catholiques, non plus que les Protestans, qui par jalousie me haïssoient, peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette con-

1593.

trainte dans des termes tout-à-fait obligans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtifans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la manière dont ce prince me représenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumières aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la manière dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla pour la première fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le

même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donné, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes : Que le roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin ; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands & les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel : qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi ; que cet effet étoit déjà indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur ;

1593. que les chefs de la ligue eux mêmes par haine, par jalousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jeter entre les bras du roi; que de simples espérances que ce prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premièrement, une séparation éclatante des Protestans qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore assuré de tous les Catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; ensuite la nécessité ou il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelques exorbitantes qu'elles fussent, ce qui pour le présent & pour l'avenir étoit d'une dangereuse conséquence; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le tems de donner une forme précise à leurs

demandes, qu'ils connoïtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant trop haut de légers services, ils mettoient le roi dans l'impossibilité de les satisfaire, enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des puissances étrangères, avides peut-être de les partager avec eux, connoïtroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit si facilement, seroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au roi quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisoient pour cela, au lieu qu'en temporisant on éclaircit les démarches

1593. des uns & des autres, & l'on rompoit secrettement ce qu'il pouvoit y avoir de liaison entre eux ; jusqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entière conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire que de suivre constamment la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment ; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître désirer de finir, remettre toute la faute du retardement sur les obstacles, & travailler assiduellement à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que devoient se traiter presque toutes les affaires politiques un peu épineuses. On sçait assez que la différence entre la précipitation & la diligence, est que celle-ci ennemie de l'inaction & de la paresse aussi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au roi, sa conversion étoit toujours le fonde-

ment que je supposois, & Sa Majesté en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose, c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise & en parlementage, comme faisoient ses adversaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin ; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le tems lui-même, il m'entretiendroit sur un systême par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les Réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les ministres

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

1593. protestans, auxquelles il assista régulièrement, & d'un autre côté, il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance : plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siège de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint passer la rivière d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (44) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écossois & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes

(44) Charles de Bréchal, nommé amiral par le roi.

envieux faisoient avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réussite ; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes pièces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six Pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois, la dureté de la pierre les épuisant de forces, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussi-tôt ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du devant cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faisant un fort grand feu.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presque infallible. Six jours se passèrent dans le même travail.

1593.

J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre ; ne laissant de passages qu'à deux grosses fauciffes de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment pour ma confusion le résultat de ce grand travail ; & lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée beaucoup plus epais s'éleva de

la tour, & dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes & femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de manière quelle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussi-tôt faites & à coup sûr par nos Soldats, fit jeter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussi-tôt, & je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen; mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi, & je lui céдай, après que le roi m'eût représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le ro¹ s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables, & revint aussi-tôt à Mante reprendre ses

1593.

conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états, & jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la politique, les menaces des Catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, ayent entrés seuls dans la dernière résolution du roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'église catholique que dans la protestante; mais dans la suite le roi se sentit amené au point de regarder la religion catholique (45)

(45) C'est la réponse de Péréfixe qu'il fit à la qu'on voit dans M. un ministre, qui eⁿ

comme la plus sûre. Le caractère de candeur & de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu pendant tout le reste de sa vie un pareil déguisement.

Au reste qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences & ces controverses continuelles, (46)

disputant avec les docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici. <i>Péref. ibid.</i>	& les ecclésiastiques, les soins qu'il apporta pour la conversion du jeune prince de Condé, son alliance avec le pape, en épousant la princesse de Florence, son attention à entretenir la bonne intelligence entre le souverain pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de sa sœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'Hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire, sa dévotion pour le sépulcre de notre Seigneur & les saints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée
--	---

(46) Tous ces discours, soit instructifs soit édifiants, des cardinaux & prélats de France au roi, se voient dans le *Vol. 9214. des Mss. de la Bibliot. du roi.* On y prouve aussi la sincérité de la conversion de ce prince par les marques suivantes. Son respect pour le pape, les cardinaux

1593. c'étoit un avantage pour eux que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-tems & sur les égards duquel ils pouvoient compter, ils s'étoient flatés de voir un prince de leur religion sur le trône & le Calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume ; il leur paroiffoit dur d'être privés de cette avantage, c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi effuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lassés de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une première démarche auprès de Sa Majesté & lui députèrent le comte de Belin pour lui demander la

(48) » Si je suivois » France. Je desire
 » votre avis, répondit » donner la paix à tous
 » Henri IV. au mini- » mes sujets, & le re-
 » stre la Faye, qui lui » pos à mon ame.
 » faisoit des remon- » Voyez entre vous ce
 » trances de la part » qui est de besoin pour
 » du parti protestant, » votre sûreté, je serai
 » il n'y auroit ni roi » toujours prêt de vous
 » ni royaume dans » faire contenter. «
 » peu de tems en *Chronol. Novenn. ibid.*

la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin vint lui faire cette proposition, qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un Protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des Catholiques, sans qu'ils pussent en rendre une raison légitime, ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarassoient dans leurs délibérations, & sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment. » Et » vous, monsieur de Rosny, me dit-il, que faites-vous-là rêveur? Ne » nous direz-vous rien d'absolu, non » plus que les autres? « Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en soutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur qu'il seroit facile de révoquer, si l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussitôt relevée de tous les conseillers avec

un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus longtems sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Protestans, ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche; (49) mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques mur-

(49) Henri IV. » ce sera Dimanche
trouva toujours que » que je ferai le faut
la démarche de son » périlleux. A l'heure
Abjuration pouvoit » que je vous écris,
l'exposer à de grands » j'ai cent importuns
risques. C'est ce qui » sur les bras qui me
lui faisoit écrire à ma- » feront hair saint
demoiselle d'Estrées, » Denis, comme

mures qui n'aboutiroient à rien : & qu'à l'égard des Catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songea à s'assurer des autres en leur destinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son abjuration seroit, ce me semble, le 20 Juillet, & nomma l'Eglise de saint Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les Catholiques royalistes. Les Protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurèrent, haussèrent les épaules & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent ; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les ecclésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de son triomphe. On s'empressa, tout le monde voulut participer à cette œu-

²³ vous faites Man- | d'Henri III. pag. 281.
²⁴ te, cc &c. Recueil de | Tome 1.
 ses lettres. Journal

1593.

vre. Du Perron pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flatoit de se montrer avec tant de lumières, qu'il n'y avoit point de ténèbres qu'elles ne dissipassent : » Monsieur, lui » répondis-je, je n'ai que faire d'être » présent à vos disputes, pour sçavoir » de quel côté feront les plus fortes » & les plus valables raisons. L'état » des affaires, votre nombre & vos » richesses requièrent que vos distinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La cour se trouva très-nombreuse à saint Denis, & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les historiens (50) catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

(50) Voyez, outre | *Vol. 8935. Mss. de*
les historiens cités ci- | *la Bibliot. du roi, ou*
dessus, *Mezeray. Les* | *sont encore rappor-*

Je ne m'attendois pas qu'en cet instant on auroit encore besoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au spectacle qui se donnoit, lorsque je vis arriver du Perron que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaier une dernière dispute qui s'étoit élevée, au sujet des termes dans lesquels la formule de Profession de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres & les docteurs catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire au lieu d'une pièce grave, un écrit ridicule. Les ministres Protestans & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

rées, la lettre que le roi écrivit ensuite à sa Sainteté, la pro- curation donnée à M. du Perron al- lant à Rome prêter l'obéissance au pape, la déclaration du roi	sur les motifs de sa conversion, &c. (51) » Ne parlons » point de <i>Requiem</i> , » dit Henri IV. je » ne suis pas encore » mort. «
--	--

1593.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de manière que le roi y reconnoissoit tous les dogmes romains, sur l'écriture sainte, l'église, le nombre & les cérémonies des sacremens, le sacrifice de la Messe, la transubstantiation, la doctrine de la Justification, l'invocation des Saints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape,

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mémoires. Du Plessis - Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette première profession qu'on supprima,

fut pourtant celle qu'on envoya au pape, » comme si le roi » l'eût faite, écrite, » signée de sa main, » contrefaite par M. » de Loménie : « Ce font ces termes, liv. 1. pag. 198. liv. 2, pag. 207.

(53) après quoi la satisfaction fut générale. (54)

1593-1

(53) Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV. reconnut l'autorité du pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion : que ce n'est que par nécessité & faute de tems, qu'il a reçu l'absolution des prélats de France avant celle du S. pere. Cette déclaration est rapportée dans le troisième tome des mém. d'état de Villeroy, p. 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit son abjuration. Le cardinal de Bourbon qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques assistoient ce prélat. Henri IV. s'étant présenté pour entrer dans l'église de saint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous ?* Henri répondit : Je

» suis le roi. *Que demandez-vous ?* Je demande d'être reçu au giron de l'église catholique, apostolique & romaine. *Le voulez-vous ?* ajouta le prélat. Oui, je le veux. & le désire, reprit le roi, qui s'étant aussi-tôt mis à genoux, dit : je proteste & jure devant la face de Dieu tout-puissant, de vivre & de mourir en la Religion catholique, apostolique & romaine, de la protéger & défendre envers tous, au péril de mon sang & de ma vie, renonçant toutes les hérésies contraires à icelle église catholique, apostolique & romaine. « Ensuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui présenta son anneau à bai-

1593.

fer, lui donna à haute voix l'absolution, & entendit sa confession pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la suite de ce cérémonial dans les historiens. *Cayet, liv. 5. pag. 222. & suiv. Matthieu, &c.*

Fin du cinquième Livre.





MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE SIXIÉME.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de Nevers à Rome, pour faire au pape conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Pisany, les

1593.

(1) Clément VIII. de France n'avoient
refusa de reconnoître pu absoudre le roi. M.
& de recevoir le duc de Thou blâme avec
de Nevers comme autant de raison la du-
ambassadeur, & vou- reté du pape en cette
lut obliger les prélats occasion, qu'il loue
françois à aller se pré- la fermeté, la pruden-
senter devant le grand & toute la conduite
inquisiteur, préten- du duc de Nevers. *Liv.*
dant que les évêques 108. Voyez *tom. 2.*

L.vj

1593. obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Espagnols & le duc de Maienne ne se rendirent pas encore. Ils tâchèrent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment ; & cette feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus considérables, avant qu'il fût bien affermi sur le trône.

Ce n'est point là une simple conjecture, du moins quant au roi

des mém. de Nevers, Mss. de la bibl. du roi. & dans les historiens ci-dessus, le détail des ambassades du duc de Nevers & de Luxembourg & les négociations du P. Séraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Offat, auprès du S. pere. Le pape fit encore longtemps attendre une absolution qu'il avoit bien envie d'accorder & reçut fort mal la Clielle qui lui présen-

toit les lettres d'Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit présent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : » Saint pere, quand ce seroit le diable qui vous demanderoit audience, s'il y avoit espérance de le convertir, vous ne pourriez pas en confiance la lui refuser. « Ce qui fit souffrir sa sainteté.

d'Espagne , puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti Protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rebelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henri par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau système politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagements. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne: c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Médicis mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce Royaume, le corps des Réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de souffrir leur alliance. C'est par

1593. une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle Religion ; & on ne sçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires sont accusés d'être imbus.

Le roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans son royaume toute semence de schisme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions sujet de se vanter qu'elle dispoit de son pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouser aucun, rejetta constamment ces offres de l'Espagne, & celles que le duc de Maienne lui fit faire à même fin : mais dans le même tems il se monroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les récompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa dernière action l'eût uni de Religion avec la ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit tou-

jours conduit. Le seul nom de la ligue suffisoit encore pour allumer sa colere.

Les Catholiques ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance les édits favorables aux Réformés, le roi les y fit rétablir; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard, (2) & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le duc de Maïenne voyant que cette dernière ressource qu'il avoit cru infailible, lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste

(2) Le roi tint une assemblée de Protestans à Mante, le 12 Décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés.

Mém. de la ligue, tom. 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit: qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu, tom. 2. liv. 1. pag. 164.*

1593,

auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à saint Denis. Ils parloient publiquement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trêve de six mois, & qu'on le força d'y donner son consentement. La trêve accordée pour trois mois à Surêne, (3) n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Maienne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinèrent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés; se fondant sur ce que celui

(3) Ou à la Villette la ligue. La date en est entre Paris & saint Denis, comme le mar- du dernier Juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

qui les envoyoit , persistoit dans sa révolte contre le roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Maienne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter ; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole, & j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple, déjà revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la treve qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août, Septembre & Octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à saint Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la Messe. Partout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4)

(4) » Ils font, disoit cette occasion, ou dans
 » Henri, affamés de une semblable : » Une
 » voir un roi. » L'E- » vieille femme âgée
 » toile, *ibid.* J'ai reçu un » de quatre-vingt ans
 » plaisant tour à l'égli- » m'est venue prendre
 » se, écrivoit-il à made- » par la tête, & m'a
 » moiselle d'Estres en » baissé. Je n'en ai pas

1593.

quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel. » Dieu le bénisse, disoit-on, la larme à l'œil, & le veuille amener bientôt en faire autant dans notre église de Notre-Dame. « Je fis remarquer au roi cette disposition du peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à saint Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déjà long-tems en Bearn, par le Commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet

» ri le premier, de- | *Recueil des Lettres*
 » main vous dépollue- | *d'Henri IV. ibid.*
 » rez ma bouche, &c. «

Espagnol qui s'appelloit Ordoignès ou Nugnès avoit été domestique de d'Entragues, & avoit passé de chez lui au service de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par son moyen avec l'ambassadeur Espagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris sur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émissaire espagnol, & guère davantage à d'Entragues, dont je connoissois l'esprit brouillon. Je le reçus assez féchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manège des Espagnols: mais d'Entragues parut si scandalisé que je soupçonnasse sa fidélité, & ajouta tant de choses sur la bonne foi de son Nugnès, que je consentis qu'il me l'aménât le soir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la visite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'espagnol, qui après bien des discours assez vagues sur la joie qu'on avoit eu à la cour d'Espagne de l'abjuration du roi, &

1593. des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort sinceres , me dit enfin qu'il étoit chargé de proposer au roi le mariage de (5) l'infante , avec quelques autres articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres personnes que le roi lui-même , auquel il me pria de le présenter. Henri ayant voulu l'entendre , je dis à Nugnès sans aucun détour , que venant d'un endroit fort suspect , il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de sa majesté , par quelques précautions contre sa personne , peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même ; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes valets de chambre , dont l'un qui étoit tailleur , s'en acquitta complètement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi , que je le fis mettre à genoux , tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'a-

(5) Claire-Eugenie d'Autriche , seconde fille de Philippe II.

voit déjà faites : mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes si spécieux & si magnifiques, que le roi qui dans le commencement l'écou-
toit à peine, ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol, d'envoyer un homme de confiance sçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter sur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux n'étoit pas trop de mon goût ; & encore moins le choix que sa majesté fit pour ce sujet de la Varenne, (6) homme

(6) Il en fera encore parlé dans la suite de ces mémoires. Son nom est Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquisat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuisinier chez Madame, il excelloit surtout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit : « La Varenne, tu n'as plus gagné à porter les poulets de mon frere, qu'à piquer les miens : » on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du roi son maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait portemanteau de ce prince, ensuite conseiller d'état, & contrôleur général des postes : & toujours fort avant dans la familiarité d'Henri IV. qui lui donna des les-

1593.

plein de vanité. Le roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver tout apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le réglément de quelques limites sur la frontière d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté enchérit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne. ce qui pro-

res de noblesse. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de son fils. » Comment, lui dit ce prince, donner ton fils à un gentilhomme, je comprends bien cela; mais donner un gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre: « On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, sur laquelle le chancelier de Bellièvre lui fit quelque difficulté, la Varenne dit

au chancelier. » Monsieur, ne vous en faites pas tant accroire: je veux bien que vous sçachiez que si mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre. *Voyez d'Aubigné, généal. de Sainte-Marthe. Mém. de m. le duc d'Angoulême. mém. de du Plessis. menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5. pag. 276. parle de l'ambassade de la Varenne en Espagne tout différemment de nos mémoires.*

duisit l'effet que les Espagnols avoient en vue. On crut quelque tems en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les puissances protestantes : d'où l'on auroit peut-être vu s'en suivre une rupture éclatante, si le roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

Une dernière ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols, c'est l'horrible résolution de poignarder le roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de touz

1593.

tes les histoires, si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même sans crime en accuser ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir de Saint-Denis à Châlons-sur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-comte-Robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, pensa périr par la main des furieux qu'apostoient par-tout les jésuites & les capucins. Entre autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut in-

(7) Cayet, *Chronol. Novenn. liv. 5. p. 280.* de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la Messe, il se jeta à ses pieds & lui demanda pardon: mais qu'ayant récidivé, il fut roué en Denis dans le dessein | 1593, *Chap. 33.*

formé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureusement avant de partir il ex-

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Baire, Bâtelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv. 4.* Les mémoires de la ligue chargent grièvement en effet un jésuite de Paris, & un capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv. 107.* que ce jésuite étoit le pere Varade, recteur de collège de Paris; & *invective* à cette occasion d'une manière sanglante contre toute cette Société. Mezeray, *liv. 62.* en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids, il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le duc de Sully & les autres

écrivains Calvinistes, font ces sortes d'imputations aux jésuites, ainsi qu'à Messieurs de Villeroi, Jean-nin, d'Ossat, &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces écrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des principes, écrits, théses, prédications; en un mot, par l'impression & l'esprit qui conduisoit toute la ligue: & non point que tel jésuite, telle personne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en sera plus convaincu par la suite de ces mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question, quoiqu'en disent de Thou,

1593. posa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie, en avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment

Cayet, liv. 5. p. 240. & Mezeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le pere Varrade. Il est encore certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tous le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux jésuites le prétendu attentat du pere Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. p. 384.* Enfin le roi en 1604. répon-

dant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *mémoires Chronol. & Dogmatiques pour servir à l'histoire de l'Eglise, tom. 1. pag. 28.*

C'est donc une énorme calomnie dans Messieurs de Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV. & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon

ment pour prévenir le meurtrier ; & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule: il confessa son crime & en reçut le châ-timent. Le roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa person-ne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre: il m'en fit souvent les plaintes les plus amères.

Il se seroit trouvé heureux, si la conduite des Catholiques de sa cour l'eût du moins consolé de celle des Catholiques ligueurs; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le roi se faire

caleon. *Chronol. Nov.* | aussi-bien que Clé-
ibid. Henri IV. par- | ment, étoit convenu
 lant de cet attentat à | avec ses complices
 P. Mathieu son histo- | d'envelopper dans son
 rien lui dit, que ce | accusation une infini-
 scélérat se trouva trois | té de personnes inno-
 fois dans l'occasion de | centes, & en particu-
 le tuer à la chasse, | lier plusieurs princes
 en cueillant des fruits | & seigneurs de Fran-
 d'un arbre, & dans | ce. *Mathieu, tom. 2.*
 l'église de Saint - De- | *liv. 1. p. 150.*
 nis, & que Barrière

1593. Catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi. La crainte que je ne le entraînasse dans sa première croyance le touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remède aux abus du gouvernement & principalement au désordre des finances. Henri qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particulière avec les Huguenots. Il reprit ses conférences sur la religion avec les seuls Catholiques, & les continua à Andresy (9) & à Milly. Je profitai de cette conjecture, & je demandai à ce prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois

En Beauvaisis.

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauffe grand maître des Eaux & Forêts. Les Catholiques qui y affitoient

pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, sa majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouse à Bontin dans un tems où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes se hâtant de profiter de la trêve pour remplir leurs magasins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes en ce tems-la, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement; parce que deux de ces lettres, l'une de Ma-

étoient, comme le | lui-même, qui donne
marque M. de Thou, | aussi à entendre qu'il
Messieurs de Schom- | s'y parloit plus de
berg, de Villeroy, de | politique que de reli-
Belin, de Revol, | gion.
Jeannin, & de Thou

1593.

dame (10) de Simiers, sœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisième, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de Madame de Simiers & celle de Lafont, elle rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre Villars dans les intérêts du roi; mais les choses chan-

(10) Louise de l'Hôpital - Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy,

comte de Grancey, lieutenant-général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singulière.

gèrent bien de face à son égard par la perte de Fescamp, qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement, J'en fus informé par de nouvelles lettres de madame de Simiers & de Lafont en réponses aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à l'escamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avoit dans la garnison qui en sortit, un gentilhomme nommé Bois-Rosé, (12) homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place où on le chassoit, & prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avoit gagnés furent reçus dans la nouvelle garnison que les royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du fort qui donne sur la mer, est un rocher de six cens pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuel-

1593.

Port & citadelle dans le pays de Caux.

(12) N. de Gouffinil, ou Goufminil, seigneur de Bois-Rosé. Voyez la Chronol. Nenn. liv. 5. pag. 94.

1593.

lement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cette falaise, avec quinze ou vingt toises de sable. Bois-Rosé à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inaccessible, il ne vint à bout de son dessein. Il ne s'agissoit plus que de rendre la chose possible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement sur le haut du rocher, où il se tenoit pendant tout le tems de basse marée. Bois-Rosé ayant pris le tems d'une nuit fort noire, vint avec cinquante soldats déterminés & choisis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaise, & il y avoit fait de distance en distance des nœuds & pas-

fé de courts bâtons , pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le soldat qui se tenoit en faction attendant le signal depuis six mois , ne l'eut pas plutôt reçu , qu'il jetta du haut du précipice un cordeau , auquel ceux d'en bas lièrent un gros cable , qui fut guindé en haut par ce moyen , & attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-Rosé fit prendre les devans à deux sergens dont il connoissoit la résolution , & ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espèce d'échelle , leurs armes liées autour de leur corps & de suivre à la file : se mettant lui-même le dernier de tous , pour ôter aux lâches toute espérance de retour. La chose devint d'ailleurs bientôt impossible ; car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin , la marée qui avoit monté de plus de six pieds , avoit emporté la chaloupe & faisoit floter le cable. La nécessité de se tirer d'un pas difficile , n'est pas toujours un garant contre la peur , lorsqu'on a autant de sujet de s'y livrer. Qu'on se représente au naturel ces cinquante hommes

1593.

suspendus entre le ciel & la terre au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraser sur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement : il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce sergent dit à ceux qui le suivoient qu'il ne pouvoit plus monter & que le cœur lui défailloit. Bois-Rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit plus, prend son parti sans balancer. Il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter, & sans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipi-

té dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour, & fut introduite par les deux soldats dans le château, où elle commença par massacrer sans miséricorde le corps de garde & les sentinelles. Le sommeil livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi qui fit main basse sur tout ce qui résista, & s'empara du fort.

Bois Rosé donna aussi-tôt avis à l'amiral de Villars de ce succès presque incroyable, & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le commandeur de Grillon (13) songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colère que lui donna cette injustice, il remit le château de Fescamp au roi, dont il venoit d'apprendre la conversion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation qu'il avoit permis à Madame de Simiers & à Lafont d'enta-

(13) Thomas Berton, gouverneur de Honfleur, frère de Grillon.

1593. mer en son nom, & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit trop foible, appella à son secours le roi, qui s'achemina dans l'instant vers Dieppe & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité; mais le roi s'étoit porté à la prolonger de deux ou trois mois, sur la représentation que lui avoit fait faire le duc de Maienne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de sa commission, il demanda encore au roi une prolongation de trêve pour trois mois: tems nécessaire au duc de Maienne pour faire connoître ses dernières intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le cardinal de Joyeuse (14)

(14) François, le se. Henri Desprez, fleur second des sept fils de de Montpezat. Guillaume de Joyeu-

& Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, rejeta les propositions du Comte de Belin ; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en première cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligea les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

De retour à Mante, le roi apprit que le Marquis de Vitry étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur, sa majesté vint à Lagny, où tout fut réglé de manière qu'elle fit une entrée solennelle dans (15) Meaux, le

Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.

(15) Le duc de Maïenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi ; Vitry répondit à son envoyé : « Vous me préférez trop, vous me ferez à la fin parler en soldat. Je vous demande si un larçon ayant volé une bourse me l'avoit » donnée en garde, & si après, reconnoissant le vrai propriétaire, je lui rendois la bourse, & refusois de la donner au voleur qui me l'avoit confié ; aurois-je à votre avis fait acte mauvais & de trahison ? Ainsi est-il de la ville de Meaux. « *mém. pour l'hist. de France, t. 2.*

1594.
Claude de
la Châtre.

premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut suivi bientôt après par la Châtre pour les villes d'Orléans & de Bourges.

Entre
Meaux &
Soissons.

Monte-
reau - Haut-
Yonne, en
Champagne.

La trêve étant finie, le roi alla faire le siège de la Ferté-Milon. Je voulois profiter de ce tems pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin; mais sa Majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses à Montereau. Je mandai à Madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement: deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de Madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme, (c'étoit M. de Villars, étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Mouy.

de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa Majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particulièrement les dispositions du duc de Maïenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen. 1595

J'accompagnai donc le comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'ou après une entrevue avec le duc de Maïenne, je me rendis par Louviers chez le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un seul valet de chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entièrement satisfait des sentimens de ce gouverneur. Cette entrevûe se passa avec un fort grand secret. Outre que les gouverneurs des principales villes royalistes des

1594. environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation par jalousie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit dans tout ce canton plusieurs troupes ligueuses & étrangères, dont Villars n'étoit pas entièrement le maître, & il s'y en pouvoit joindre en peu de tems un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vûes mercénaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne songeoit pas simplement à gagner une capitale de province; mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vû ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi: Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé,

je pus regarder son traité comme fort avancé; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire. 1594.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur; tout ce qui paroïssoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractère, ou étoit produit par leur mélange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons: sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincère & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colère. Tel étoit Villars, & on s'en apperce-

(17) M. de Thou d'un esprit dur & hautain. Liv. 103.
Villars, dit qu'il étoit

1594. vra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-tems ennemi d'un prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henri par de continuelles réflexions sur les effets de la colére, par l'usage d'une longue aduersité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de simples (18) mouvemens qui les marquoient

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du président de Thou. qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractère de Henri IV. & qui a aussi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au sujet du siège de Rouen. » Un jour que Grillon vint dans le cabinet du roi, pour s'excuser là-dessus. (sur le reproche qu'on lui faisoit que ses fréquentes allées & venues pour négocier avec

» l'amiral, lui avoient donné l'occasion & les moyens de faire cette furieuse sortie, dont il a été parlé,) » il passa des excuses aux contestations, & des contestations aux emportemens & aux blasphêmes. Le roi irrité de ce qu'il continuoit si long-tems sur le même ton, lui commanda de sortir; mais comme Grillon revenoit à tous momens de la porte, & qu'on s'apperçut que le roi pâlissoit

sur son visage, dans son geste & plus rarement dans ses paroles.

» de colère & d'impac- » férentes situations
 » sience ; on eut peur » de sa vie, lui avoient
 » que ce prince ne se » rendu l'ame si fer-
 » feroit de l'épée de » me, qu'il étoit beau-
 « quelqu'un, & qu'il » coup plus le maître
 » n'en frappât un » de la colère que de
 » homme aussi inso- » sa passion pour la vo-
 » lent. Enfin s'étant » lupté. On remarqua
 » remis, après que » que durant la con-
 » Grillon fut sorti, & » testation de Gril-
 » se tournant du côté » lon, le maréchal de
 » des seigneurs qui » Biron qui se trou-
 » l'accompagnoient, » va chez le roi, &
 » & qui avec de Thou » qui étoit assis sur
 » avoient admiré sa » un coffre, faisoit
 » patience, après une » semblant de dor-
 » brutalité si crimi- » mir, que plus elle
 » nelle ; il leur dit : » s'échauffoit, & que
 » La nature m'a for- » les voix s'élevoient,
 » mé colère, mais de » plus il affectoit de
 » puis que je me con- » dormir profondé-
 » nois, je me suis tou- » ment. Quoique Gril-
 » jours tenu en garde » lon se fut d'a-
 » contre une passion » bord approché de
 » qu'il est dangereux » lui pour l'injurier ;
 » d'écouter. Je sçais » & qu'il lui criât ai-
 » par expérience que » grement aux oreil-
 » c'est une mauvaise » les, qu'il n'étoit
 » conseillère, & je » qu'un chien galeux
 » suis bien aise d'avoir » & hargneux. La
 » de si bons témoins » compagnie fut per-
 » de ma modération. » suadée qu'il n'avoit
 » Il est certain que » affecté ce profond
 » son tempérament, » sommeil, qu'afin de
 » ses fatigues conti- » ne se point com-
 » nuelles, & les dif- » mettre avec un car-

1594. Le 17 Février 1594. Le roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de M. le comte de Soissons & de M. le duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de prince du sang, & s'étoit fortifié en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens & de plus à la même maîtresse, Mada-

» porté & un furieux : dans la ville de Reims.
» ce qu'il eut été con- Il fut décidé que ce
» traint de faire, pour seroit Nicolas de
» peu qu'il eut paru Thou, évêque de cet-
» éveillé. On crut en- te ville qui sacreroit
» core qu'il avoit vou- sa majesté, & non
» lu laisser au roi tou- l'archevêque de Bour-
» te la fatigue de la ges qui prétendoit
» conversation. » cet honneur comme
» (39) Contre une or- grand-aumônier, &
» donnance assez frivo- qu'on se passeroit de
» le des états de Blois, la Sainte - Ampoule.
» que cette cérémonie Voyez cette cérémo-
» est nulle, à moins nie décrite dans les
» qu'elle ne soit faite historiens.

me sœur du roi. M. le duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilshommes ; tandis que son rival pouvoit à peine entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant a un point : c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échappé de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu refroidir à son égard. La comtesse (20) de Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des tems les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majesté souhaitoit si passionné-

(20) La même qui grosse, grasse & rou-
avoit été maîtresse | ge de visage. *Journal*
d'Henri IV. Mais elle | du règne d'Henri III.
étoit devenue fort | tom. 1. pag. 270.

ment de pouvoir raccommoder les deux princes de son sang, que cette considération l'emporta sur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, sur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confiance de M. le Comte ; mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit supérieur, porteroit non-seulement à se roidir dans ses prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyai point par le récit de nos contestations, des refus & des mauvaises humeurs que nous eûmes à essuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raisons tirées de la volonté & de la satisfaction du roi, avec beaucoup de pa-

tience, de prières & d'importunité, nous parvînmes à faire consentir les deux princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réuffi sans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le roi n'avoit paru si fort empesé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément ; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment à côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé ; afin que cet obstacle étant levé, le

1594. roi résolu de gratifier en tout le duc de Montpenher, employât ensuite son autorité pour lui mettre la princesse entre les bras; & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclurre un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé: le comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guère en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa Majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeler que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, aussi-bien que Médavy & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue: le roi ne m'écouta point; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir; je veux dire, qu'il ne donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorsque je fus seul, & que je fis réflexion à la commission que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoissois madame Catherine, à qui il s'agissoit d'arracher cet écrit, je sentojs bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les desseins du roi sur sa personne. Quelle apparence d'aller proposer à une femme & à une princesse, de renoncer à un amant qu'elle aime pour se livrer à un autre qu'elle hait ? Il ne restoit donc de ressource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que si ce n'étoit pas selon son cœur que je la trompois c'étoit du moins pour ses intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de sa conduite pouvoit attirer sur le royaume & la personne du roi ; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même ; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre sa fortune avec l'amitié du roi son frere. Malgré tout ce que ces raisons avoient de spécieux, il falloit toujours que je convinsse que je n'agissois pas avec elle de bonne foi ; &

1594. cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'espérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle même ; en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le Comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à sa Personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le service du roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cause de mes occupations continuelles, & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque manière que je m'y prisse pour en obtenir la pièce dont il étoit question, l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussitôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pour-

rois

rois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en sorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux du Perron, que je sçavois être d'humeur, sur-tout le jeune, à faire leur cour aux grands aux dépens d'un secret. Je n'avois pas une aussi grande liaison avec celui-ci qu'avec l'évêque d'Evreux, mais on ne risque rien à compter sur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur mérite; sur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune du Perron; je le flatai; je m'insinuai dans son esprit par des fausses confidences; il se regarda comme un homme important, & crut par vanité tout ce que je lui disois. Lorsque je le vis enyvré de son amour propre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite sincérité, & en exigeant même avec serment un secret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, que le roi m'avoit confié les intentions au sujet de Madame; qu'il étoit résolu de la faire épouser à M. le Comte; que quelques petites difficultés qui restoient encore à applanir, avoient empêché Sa Majesté de

1594. rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de manière qu'il fît passer ma nouvelle jusqu'à madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M. de Courtenay & à deux autres des plus intimes confidens du comte de Soissons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-ci à Madame & à la comtesse de Guiche.

Gaspard de Courtenay.

J'avois compté que la princesse flatée par une si agréable espérance, feroit vers moi les premières avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complete de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement; & la comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable, après quelques discours indifférens de ma part, se hâta de mettre sur le tapis l'article des amours de la princesse & du comte qui étoit présent; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié: « Voici, dit-elle aux deux

amans, un homme qui pourroit vous servir dans vos desseins. Madame reprit la parole, & me dit que je sçavois bien que M. le comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi; & qu'elle me feroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes grâces du roi son frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laissa le soin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princesse comme je le devois, j'ajoutai que si je pouvois compter sur la discrétion des personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur seroient pas indifférentes. Le secret ne coute rien à promettre aux femmes, qui sont accusées de le garder si mal. On le promet. On y ajouta le serment, & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un pretexte pour remettre le

1594.

voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore presser long-tems; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis, qu'ayant plusieurs fois sondé le roi sur le mariage en question, il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir, sans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien assortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de son côté, il pût en avoir de sa sœur & d'un prince de son sang, qu'il regardât comme les siens propres; que le caractère doux & paisible du comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût; mais qu'il sentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit son effet.

Ces trois personnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait , & à s'entr'accuser du conseil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout à fait facile à réparer ; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le passé , il ne s'agissoit que de tenir avec lui une conduite toute opposée ; le rechercher , paroître dépendre uniquement de lui , le laisser le maître de leurs personnes ; enfin , & c'étoit-là le grand point , lui sacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés , comme étant ce qui l'avoit le plus aigri , & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite , par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouser que de son consentement ; que je croyois pouvoir leur assurer qu'après cette complaisance de leur part , il ne se passeroit pas trois mois sans qu'ils le vissent prévenir lui-même leurs desirs , & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire ;

1594.

& le sacrifice de la promesse de mariage fut arrêté sur l'heure, peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi devenu maître absolu dans son royaume, ne l'agréeroit point. La comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Béarn, & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la déclaration que je demandai ensuite; & sans laquelle il ne seroit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéressées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raison là même que je fis valoir; & je les fis convenir que sans cela sa majesté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur sincérité, ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu, & lorsqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promesses données ci-devant, se délièrent mutuellement de tout engagement, & se foumettoient à la seule volonté du roi, les conséquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, sans lequel vrai-semblablement

blement la chose en seroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépositaire de la déclaration ; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta ; & la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de madame & du comte & scellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit osé se flater que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir ; il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles espérances que j'avois donné aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces mémoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire,

N iv

1594.

dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entièrement rompu mes premières mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte - blanche (21) du roi pour conclure non-seulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens la maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-tems d'aller la voir.

Cette dame plus avisée que son mari, le conjuroit sans cesse de quitter la ligue & de se donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui possède l'original de ce plein-pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

cette démarche son propre intérêt ; les affaires domestiques du duc (22) d'Aumale étant si dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en se faisant accorder les avantages dont jouissent en cette occasion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je descendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à souper, j'allai voir madame d'Aumale suivi d'un seul page. La joie éclata sur le visage de cette Dame dès qu'elle m'aperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil carressant, & pour ne pas perdre un tems précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galleries & ces beaux jardins qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son mari dans l'obéissance due à son souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejetées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vû qui ne fît honneur au

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, me étoit Marie de Lorraine, fille de Remort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa fem-

1594.

maître d'une maison vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-tems, & aussi mauvais que mal servi, je fus conduit dans une chambre fort vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit ou de courts & étroits rideaux de tafferats, une simple couverture fort légère & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler que du houx & du génievre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entière dans ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaisir un si méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que leur maître.

Je réparai cette fatigue à Condé

où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne réception ; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit , attendant Médavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Médavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est , qu'en pareille conjoncture le plus petit seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement son personnage , par un air de fausse défiance , & une supériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démontra. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes eussent fait leur accord , son sacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de son prix , lui qui n'avoit que Verneuil à proposer , & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter , ni lui rien accorder du tout. Ma sincérité força la sienne , il se montra plus raisonnable , & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria seulement que la chose ne fut rendue publique qu'à la fin de Mars , parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de

1594.

venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même tems pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, capitaine de ses gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus secrettement, mais publiquement & avec une espee de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'espérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze gentils-hommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres nécessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit sur son maître. Il me donna le soir la musique & le spectacle des sauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut im-

possible de faire recevoir ni argent ni présens. J'envoyai du Perat visiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le sieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me serois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matière. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie, & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque tems avant moi, un député de l'Espagne, nommé dom Simon-Antoine, & un autre du duc de Maïenne, nommé la Chapelle. (24) Marteau qui avoient fait les plus belles offres à ce gouverneur; outre

(23) Philippe Def-
portes, abbé de Josa-
phat, Tiron & de
Bonport.

(24) Michel Mar-
teau, sieur de la Cha-
pelle, maître des com-
tes.

1594.

qu'il recevoit journellement des lettres des Catholiques , même du parti du roi , qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer , & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent protestant , motif très-puissant sur l'esprit de Villars , zélé pour sa religion , & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi , si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon , de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du roi , & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres , & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral , qui continuellement obsédé des députés de la ligue , & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui , ne sortiroit pas de son irrésolution , sans que j'eusse à effuyer de sa part quelque-une de ces faillies & de ces fougues naturelles , dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits af-fauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans son esprit un petit mouvement de dé-fiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage étant dissipé, Villars pro-pofa de fensrassis ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'a-miral, dont il avoit été pourvu par la ligue ; qu'il jouiroit de son gouverne-ment de Rouen d'un pouvoir indé-pendant de M. le duc de Montpensier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit sur les bailliages de Rouen & de Caux ; qu'il ne se feroit dans cette capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la religion réformée ; que tous les offi-ciers mis par la ligue dans les villes

(25) M. de Villars est personne ne put y représenté dans les réuffir que M. de Ros-mémoires de ce tems-ny. *mém pour l'hist.* là, comme un hom-de France, tom. 2. Il me extrêmement fier est auffi parlé avec élo-& emporté. Il y est ge dans M. de Thou, remarqué, que de liv. 109. de ces négotous ceux qui se mé-ciations de M. de Ros-lèrent de son traité, ny.

1594.

ressortissantes de son gouvernement, y feroient conservés avec quinze cens hommes d'infanterie & trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que Sa Majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valaise, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destiuoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître: mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'a-

voit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé, & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, » que » je pouvois m'épargner la peine de » lui parler davantage, parce qu'il vou- » loit sur le champ convenir de tout, » ou rompre sur tout.

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assuré que le roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé.) Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment com-

1594.

me si tout étoit accordé, avec cette apostille en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponse du roi; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du tems avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de Sa Majesté. Villars trouva encore des difficultés; mais il ne put résister à madame de Simiers, à l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlèrent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le signâmes, & j'en envoyai aussitôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faisoient quantité de profits, qu'ils prévoyoit devoir cesser avec la guerre. Les plus adroits se rendoient nécessai-

res aux deux partis, & les ménageoient pour les rençonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manége le plus subtilement. Il avoit flaté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Durollet se mit dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen.

1594.

(25) contre Villars. Il n'y fut pas plus tôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux dernières extrémités contre moi, il ne s'embarraça pas beaucoup que la chose demeurât secrète, & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colére il se porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre

(26) Pendant le siège de Rouen, Durollet chercha à se jeter dans cette ville. Il avoit été pris & enfermé dans le vieux palais; où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayer, liv. 4. pag. 14.*

des comptes ; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé suivant l'ordre de Sa Majesté*. Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jeter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous nous avançons à l'encontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-tems mon air riant. Du plus loin que Villars m'aperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans & représentant par tous ses traits la plus vive colère. Il commença par m'arra-

1594. cher le papier des mains, sans que j'eusse le tems d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles, trop singulières pour n'être pas rapportées d'original. » Ah, morbleu ! Monsieur, où allez-vous ainsi éveillé & plein de réjouissance ? Par-la-sambieu ! vous n'en êtes pas encore où vous pensez, & avant que le jeu finisse il n'y aura peut-être pas à rire pour vous, au moins si je vous traite comme vous le méritez, vous êtes bien loin de votre compte vous & votre roi de Navarre aussi : car par-la-corbieu ! il a chié au panier, & s'il n'a point d'autre valet que Villars, croyez qu'il sera mal servi. « Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jeter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché la bonde à sa colére, il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton, aussi vagues & parfaitement soutenues de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par né-

cessité & ensuite par réflexion. Ces fortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de foi. » Hé-bien, monsieur, lui » répondis-je, lorsqu'il eut cessé de » parler, & sans paroître ému de tout » ce que je venois d'entendre, en avez- » vous assez compté à tort & à tra- » vers ? Vous devez être bien satisfait de vous-même d'avoir ainsi fait l'enragé, sans que personne vous ait contredit dans vos extravagances. « Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donné solennellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup rabatre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. » Ah, morbieu ? » ne dites pas cela, s'écria-t-il, en s'arrêtant tout court; car c'est ce

1594.

« qui ne m'arriva ni ne m'arrivera ja-
 « mais. Je suis trop homme d'honneur,
 « ces manquemens de foi ne sont bons
 « que pour ceux qui trahissent leurs
 « amis, & veulent les faire assassiner. »
 Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif
 que cette parole, & quoique je ne la
 comprisse pas, je commençai du moins
 à pouvoir conjecturer d'où provenoit
 un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui
 protestai avec cet air de vérité & d'af-
 surance qui se fait sentir au plus préve-
 nus, que je ne sçavois nullement de
 quoi il vouloit parler, & que si je pou-
 vois être convaincu de la moindre du-
 plicité, je me mettois entre ses mains,
 & ne demandois ni faveur ni grace. Il
 se vit donc obligé de me dire plus net-
 tement de quoi il m'accusoit. Il me re-
 procha d'avoir voulu le faire assassiner
 par Dupré & m'emparer du vieux palais,
 ce qu'il fit si fort en bâtons rompus par
 un effet de son agitation, que la chose
 me paroissant dépourvue de toute vrai-
 semblance, je ne pus m'empêcher de
 soupçonner, & de lui dire qu'il s'étoit
 laissé éblouir par les pistoles d'Espa-
 gne, pour imaginer un prétexte aussi
 frivole

frivole de rompre avec moi. » Moi,
 » morbleu ! reprit-il encore , en rou-
 » gissant de nouveau ; que je confesse
 » que j'ai manqué de foi & faussé mon
 » serment ? J'aimerois mieux mourir
 » que d'avoir fait cette lâcheté. Par-
 » bleu ! Monsieur , lui repliquai-je :
 » car vous m'apprenez à jurer ; il fau-
 » dra bien que vous observiez le trai-
 » té, ou que vous le rompiez , & que
 » par-là vous méritiez qu'on vous re-
 » garde comme un homme vrai , ou
 » comme un parjure. »

L'éclaircissement tiroit en longueur
 & s'éloignoit au lieu de s'approcher ;
 à mesure que de part & d'autre la co-
 lère prénoit le dessus. Il fut besoin que
 l'abbé de Tiron arrivé pendant la con-
 testation , se mît de la partie & nous
 rapprochât l'un de l'autre, » C'est sans
 » doute , Monsieur , dit-il à Villars ,
 » que M. de Rosny n'est point coupa-
 » ble des desseins qu'on a projetés
 » contre vous : il est trop homme de
 » bien , & en ce cas trop habile , pour
 » venir se mettre entre vos mains. »
 Ces paroles achevèrent de m'ouvrir
 les yeux. Je me tournai tranquillement
 vers Villars , en lui disant que je

1594.

voyois bien que la colére seule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que si tôt qu'elle seroit passée, il me feroit justice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit sa première parole. » Hé bien! » Monsieur, me dit-il, déjà à demi » défâché; oui, je la veux tenir; » mais regardez aussi à ne me pas » manquer sur les trois points qui sont » restés en différend. » C'est où je l'attendois: je lui répondis que sans l'emportement qui lui avoit fait jeter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions là quand on vint annoncer Madame de Simiers. » Ne criez point, Madame, lui dit-il, en s'avancant vers elle avec un visage ferme & même riant, toutes nos coléres sont apaisées; mais pardieu! le traître qui en a été cause en mourra, avant que je mange ni boive. » Il tint parole: il se fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui mon-

trer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de sa majesté ne pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ses serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous signâmes & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenue quelque tems secrète à cause de la ligue & des Espagnols, contre lesquels ce gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponse que sa majesté y faisoit. Le courrier qui porta cette dernière dépêche, ne mit que quatre jours à son voyage.

Ces lettres donnèrent une satisfaction infinie à Villars, sur-tout la dernière, écrite de ma main au roi. Sa majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finissoit par ces mots : « Venez me trouver à Senlis

1594.

» le 20 mars ou le 21 à Saint-Denis,
 » afin que vous aidiez à crier *vive le*
 » *roi* dans Paris, & puis nous en irons
 » faire autant à Rouen. « C'est que
 je lui avois mandé que j'y croyois sa
 présence nécessaire : « Montrez cette
 » lettre, ajoutoit-il, au nouveau ser-
 » viteur que vous m'avez acquis ; afin
 » qu'il voie que je me recommande à
 » lui, qu'il sçache que je l'aime bien,
 » & que je sçais priser & chérir les
 » braves hommes comme lui. Pardieu !
 » s'écria Villars en cet endroit, ce
 » prince est trop gracieux & trop obli-
 » geant, de se souvenir de moi & d'en
 » parler en si bons termes. « Depuis
 ce moment Villars ne s'écarta jamais
 des sentimens de soumission & d'atta-
 chement qu'il avoit pris pour le roi, &
 sa majesté put compter que parmi ses
 plus anciens serviteurs, elle n'en avoit
 point de plus affectionné. Il me pria de
 me contenter de sa parole pour l'exé-
 cution de tous les articles compris au
 traité, & je l'acceptai comme la meil-
 leure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reste du tems que j'a-
 vois à séjourner à Rouen, à régler quel-
 ques affaires de même nature. Je

passois le jour avec l'amiral de Villars, & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux officiers tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver en secret pour concerter ensemble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consummai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que sa Majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remerciemens & de politeffes de la part du gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'abbé de Tiron & de Madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez

1594. d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de Sa Majesté ne s'y feroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondeoit ses espérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite, & tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussit pas. Depuis la journée d'Arques où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la faiblesse de ses ennemis, le duc de Maienne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit secrètement porté d'inclination pour le roi. Sur ce soupçon il n'hésita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville aussi considérable pour le parti que l'étoit Pa-

(27) Le parlement | poser à son expulsion,
rendit en cette occa- & à sortir plutôt de
sion un arrêt qui fait | Paris avec lui. *Mém.*
bien honneur au com- | pour l'hist. de France,
te de Belin. Il y exhor- | tom. 2. mém. de la li-
te les bourgeois à s'op- | gue, tom. 6.

ris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande ville, dans un tems où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontière de Picardie, il s'arrêta sur Brissac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination sur le modèle de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particulières, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vû qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie

(28) Charles de Coffé, comte de Brissac, maréchal de France.

1594.

& du caractère des peuples, par la trempe des loix qui y font adoptées, & par le long usage qui y a mis comme le dernier fceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le tems & une longue expérience qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme est décidée, & ce doit toujours être sur le plan de sa première constitution. (29) Cela est si vrai, que toutes les fois qu'on verra un état se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remèdes n'opère point sur les malades qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut

(29) Cette maxime n'est entendu par le duc de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le sens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la nécessité ont mêlés dans les différens établissemens qui regardent, soit la finance, soit la politique, police, &c. C'est sur quoi il s'expliquera lui-même dans la suite de ces mémoires.

long-tems sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi sans aucun second à mettre son projet à sa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de sa capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit François de ce tems-là, de ne travailler que pour soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble ; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchère au prix dont il vouloit vendre

(30) Le duc de Maïenne fut averti, à ce que marque de Thou, par le duc de Guise sa mere, de la trahison de Brissac ; mais ils n'en vouloit rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu, tom. 2. liv. 1. pag. 174. La Chronol. Novenn. liv. 6. pag. 335. & autres historiens.*

1594.

au roi la trahison qu'il faisoit au duc de Maienne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beaufrere fut chargé de négocier avec le roi, & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déjà plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence. -

D'O (32) prit aussi-tôt les devans & se fit donner les provisions du gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarrassoit ce sur-intendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il di-

(31) François d'Espinaay, sieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

(32) Nos mémoires ne marquent pas

que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu d'Henri III. *Péref. 2. Part.*

foit que le roi alloit être accablé si-tôt qu'il seroit le maître de Paris, pour le payement des pensions, appointemens & gratifications ; mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur première confusion, & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, sur lequel il comptoit bien autant que sur Brisfac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes se présenter à cinq heures du matin à la Porte Neuve, où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville que le re-

Le 22 Mars.

(33) Jean l'Huillier, de président de la chambre des comptes, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Brisfac qui lui disoit, qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César : » Il faut le lui rendre » & non pas le lui vendre. » *Mém. pour l'histoire de France.* Le journal de P. de l'Étoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompensé d'une charge

de président de la chambre des comptes, & de conseiller d'état ; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, l. 6.* On lit dans un discours, *Vol. 9033. mss. de la bibliot. du roi,* que Henri IV. étant entré dans Paris par la Porte-Neuve, qui s'est depuis nommée la Porte de la Conférence, en ressortit &

1594.

çurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de grâces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparèrent des principales places & carrefours, où ils se rangèrent & se tinrent en bataille.

y entra plusieurs fois, des huissiers pour des craignant malgré toutes les assurances de son père res les assurances de avoit contractées avec ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en pièces, & se saisir de sa personne.

(34) » Le roi ayant avisé un soldat qui prenoit par force un pain sur un boullanger, y courut lui-même, & le voulut tuer. « *Journal de l'Etoile*. Péréfixe dit que la Noue y entra plusieurs fois, des huissiers pour des craignant malgré toutes les assurances de son père res les assurances de avoit contractées avec ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en pièces, & se saisir de sa personne. » La Noue, il faut payer ses dettes; je paie bien les m'ennes. : « Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient fait. » Péréfixe. *Part. 2.*

ayant été arrêté par

Rien ne branla ; & dès ce même jour 1594.
on vit les boutiques ouvertes, avec
toute la fécurité qu'auroit pu donner
la plus longue paix.

Il ne restoit aux Espagnols que la
Bastille, le Temple & les Quartiers
de Saint-Antoine & de Saint-Martin,
où ils s'étoient cantonnés au nombre
d'environ quatre mille, ayant à leur
tête le duc de Feria & Dom Diego
d'Evora, tous fort surpris d'une (34).
nouvelle si inattendue ; & dans la ré-
solution de se défendre jusqu'à l'ex-
trémité, si lon entreprenoit de les
forcer dans ces endroits avantageux.
Le roi les tira de leur embarras,
en leur faisant dire qu'ils pouvoient
fortir de Paris & se retirer en toute
assûrance. Il traita avec la même dou-
ceur les cardinaux de Plaisance & de
Pellevé, quelque ressentiment qu'il
eût pu conserver de leur conduite à
son égard. Soissons fut l'endroit où
se retirèrent tous ces ennemis du roi

(35) L'Etoile mar- de l'histoire romaine,
que que la nouvelle le duc de Feria s'écria
en ayant été portée par deux ou trois fois:
aux Espagnols, que Ah grand roi ! Grand
Langlois amusoit ce- roi ! *Journal de P. de*
pendant par des traits *l'Etoile.*

1594.

(36) à la faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté fit publier un pardon (37) général pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un tems où tout flate la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présentée pour saluer le roi, il l'entretint

(36) » Le roi les l'histoire de France :
 » voulut voir sortir, mais il est contredit
 » & les regarda passer par le journal du mé-
 » d'une fenêtre au- me auteur.
 » dessus de la porte (37) Tous les mé-
 » de Saint-Denis. Ils moires de ce tems-là
 » le saluèrent tous, le sont pleins de traits de
 » chapeau fort bas & clémence de Henri &
 » avec une profonde de ses réparties vives
 » inclination. Il ren- & agréables : voyez
 » dit le salut à tous les les mémoires cités ci-
 » chefs avec grande dessus. » Un ligueur
 » courtoisie, ajoutant » venant le trouver
 » ces paroles : recom- » comme il jouoit à la
 » mandez-moi bien à » prime : venez, lui
 » votre maître, & al- » dit-il foyez le bien-
 » lez-vous-en à la bon- » venu, si nous ga-
 » ne heure; mais n'y » gnons vous ferez des
 » revenez plus. « Pé- » nôtres. « *Le Grain,*
 ref. 2. Part. Ce récit liv. 10.
 est conforme à celui (38) Catherine-Ma-
 des mémoires pour rie de Lorraine, veu-

aussi poliment & même aussi familièrement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir. (39)

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir sur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même soir après que la presse fut passée, en me tirant dans l'embrasure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui en rapportasse jus-

ve de Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

(39) Il joua aux cartes ce même soir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit sa visite, ainsi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une conversation singulière que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpensier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le duc de Maienne son frere

fut celui qui eut abaissé le pont à sa ma' esté pour y entrer; ce prince lui répondit: » Ven-
» tre - saint - gris ! il
» m'eût possible fait
» attendre long-tems,
» & je n'y fusse pas
» entré si matin. Cet-
» te Dame, poursuit-
» il entendant les cris
» de *vive le roi*, dit
» en riant, que Brissac
» avoit plus fait que
» sa femme, qui en
» quinze ans n'avoit
» fait chanter qu'un
» cocu; au lieu que lui
» en huit jours avoit
» fait chanter plus de
» vingt mille perro-
» quets à Paris. L'E-
toile, année 1594.

1594.

qu'aux plus petites circonstances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contretems que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prevenir sur les propositions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpensier & au baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant, parce que le roi ne se sentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaisser en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéissance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme si c'étoit la première fois qu'il l'entendît, en présence de ces deux Messieurs, auxquels je donnerois à entendre que la conclusion du traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant

été exécutée de cette manière, le roi se tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpensier & de Biron, qui s'écrièrent qu'ils se désistoiént de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorsque celui-ci lui seroit restitué en entier : mais la générosité de Villars changea cette disposition : pour Biron, un bâton de maréchal de France & quatre cens vingt mille livres en argent le dédommagèrent de la perte qu'il faisoit.

La réduction de Paris jetta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligèrent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours, (40) de l'Université & des autres

(40) Le parlement de Paris fut rappelé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 88 Mars 1594.

1594. corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui à l'envi de la capitale venoient lui rendre leur obéissance.

Pontoise, &c.
Jacqueline de Harlay Sancy.

Villeroy ne fut pas des premiers; la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chèrement, par le moyen de du Plessis son ami, & de Sancy dont la fille venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux trêves pour lui personnellement, l'une de deux mois & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Maienne; après avoir long-tems affecté de se tenir neutre & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les

(41) M. de Thou est encore ici formel-

autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit.

Le roi jugea à propos de me faire

lement opposé à nos mémoires: Il dit, *liv. 108.* qu'il y avoit déjà long-tems que l'accommodement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Maienne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Maienne du 2 Janvier de cette année; quoi qu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espèce de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut inter-

ceptée par les royalistes. Villeroy dont l'objet est de prévenir le duc de Maienne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à limiter, conseille à Maienne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier: » parce que, dit-il. » leur cause commune ne est désespérée: » Nous avons, ajoute-t'il, perdu toute » créance & assurance des uns aux autres. « &c. Cayet, *liv. 6. pag. 293.*

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secrètes de Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il

1594. partir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec moi

jouoit par ordre du roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit guère s'exprimer autrement en parlant au duc de Maïenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le seigneur François de ce tems-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui

ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractère d'homme un peu trop intéressé: » Henri IV. dit-il, » dans son journal, » étant allé un jour » à Villeroy faire » une simple collation » avec douze ou quinze personnes de sa cour, il leur dit à table: Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, faisons bonne chère pour notre argent; car nous avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot. «

Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses mémoires, contre un homme qui jusqu'en l'année 1617. où il mourut, a rendu de très-grands services à

Vitry à la tête de trois cens hommes. 1594.
 La Font me reçut à la porte de la ville & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du sieur de Martinbault , la plus belle de toute la ville , & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité ; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage , qu'ils employèrent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font qui me mit au fait de tout leur manége , m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le gouverneur , où devoient être aussi l'abbé de Tiron , le président de Boquemare , Médavy & d'Hacqueville , deux conseillers du parlement , & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater , & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trou-

ce royaume , ayant Charles IX. Henri
 été ministre & secré- III. Henri IV. &
 taire d'état sous qua- Louis XIII.,
 tre rois consécutifs ,

1594.

veroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la galerie lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à souper pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses, & comme s'il eut été de concert avec moi au sujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du monde à souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je répliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part, ces deux Messieurs entendoient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jeta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant-homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de qu'elle manière le roi avoit traité les

Espagnols & les deux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. » A ce que je vois, me voilà » obligé de vous traiter tous, » nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fit le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : » Je suis, » dit l'amiral en se mettant d'abord au » milieu de la table, très-mauvais maître des cérémonies. » Je ne voulus en faire aucune avec Dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la première place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite : ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Cha-

1594.

pelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l'ordre »: Je le vois, dit l'Espagnol, & je crains bien que cet avantage ne soit d'un mauvais augure pour nous; mais pour cela il ne faut pas laisser de rire & de boire à la santé de nos maîtres, qui ne sont point ennemis, puisqu'il n'y a point de guerre déclarée entr'eux. » Cette réponse étoit pleine de sagesse & de politique. Pendant tout le repas cet étranger prit part à la conversation en homme d'esprit, & parut sensible aux bonnes qualités du roi, & sur-tout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ses ennemis, tant étrangers que François. Je ne remarquai que Tiron & un docteur nommé Dadré (42) qui gardassent le silence pendant tout ce détail.

Le repas se passa ainsi avec beaucoup de joie, vraie ou apparente de tous les convives; & après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduisant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'église de Rouen.

employeroit

emploieroit à se défaire de façon ou d'autre de ses députés. Il ne sçavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé ; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dinée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entières avec les deux agens ; ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles ; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer ; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé , & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le duc de Maienne, avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là, & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma première réquisition, il se déclareroit pour le

1594.

roi en présence de toute la ville, qu'il fit assembler pour cet effet avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus solennelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu un service si considérable au roi & à tout le royaume, ni goûté un sommeil plus tranquille que la nuit qui suivit cette journée. Le lendemain je me hatai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen; & quoiqu'il fût encore assez matin, je le trouvai se promenant, depuis près d'une heure dans la grande place. Elle étoit remplie, aussi bien que toutes les principales rues d'un peuple si nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la sortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel & d'Isencourt, la Font & les soldats que le gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'allégresse étoit générale; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages.

J'abordai l'amiral qui avoit à ses côtés le baron de Médavy & le président de Boquemare; & après la

salut ordinaire, je lui dis que le roi étant présentement bon Catholique, il étoit tems qu'il lui donnât des marques de son zele. Villars me répondit qu'il étoit déjà dans le cœur le serviteur le plus fidèle de sa majesté ; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractère : » Allons morbieu ! » la ligue est que chacun crie *vive le roi*. « Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une mai-

1594.

son dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. » Ce son des cloches, » dis-je au gouverneur, nous avertit » d'aller rendre à Dieu nos actions de » grâces dans l'église de Notre-Dame. « Le *Te Deum* y fut chanté solennellement, & suivi de la Messe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe, où les cours Souveraines, les officiers de guerre & la maison de la ville étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale.

Mon premier soin quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : c'étoit un buf,

(43) Georges de Brancas-Villars, chevaliers, frère de l'amiral.

fet de vaisselle d'argent doré , parfaitement travaillé , & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes sortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon courrier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de sa majesté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars , où le roi le qualifioit de son cousin , amiral , gouverneur en chef de Rouen , du Havre , &c. & le convioit de venir à la cour , d'une manière qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi , renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à son rang & à ses dignités , se donna le tems d'y travailler ; pour moi je pris les devans , & vins coucher à Louviers , où il m'arriva avec Bois-rosé , que je ne connoissois point , la petite scène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public , que le roi remettoit à Villars le fort de Fescamp , & n'entendant rien dire de son dédommagement , résolut d'en porter ses plain-

1594. tes au roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de sa majesté , il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet , un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même auberge , où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme , qu'à son train & aux discours de ses domestiques , on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom ; & Bois-rosé qui me croyoit encore à Rouen , n'avoit garde de le deviner. Il ne balançoit pas à préférer la protection de ce seigneur à celle de du Rollet ; & montant aussi-tôt dans ma chambre , il me dit après m'avoir appris qui il étoit , qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un seigneur de la cour nommé M. de Rosny , qui abusant de la faveur de son maître , l'avoit sacrifié aussi-bien que M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron , à l'amiral de Villars son ancien ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes , ce qu'il fit d'une manière si vive & si passionnée , & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Rosny , que je ne trou-

vois rien de si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu ; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit , pour l'assurer que M. de Rosny n'auroit osé rien faire sans l'express commandement du roi ; & que sa majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui promettre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit si amerement : je lui dis au contraire que s'il le connoissoit , il conviendrait qu'un homme qui pour le bien de l'état s'étoit démi gratuitement de son abbaye de saint Taurin , pouvoit bien avoir fait par nécessité , ce qu'il attribuoit à une mauvaise volonté. Je le congédiai , en lui disant qu'il vint me trouver lorsque je serois arrivé à la cour , où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il se retira aussi content de moi , que mécontent de M. de Rosny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'escalier à un de mes pa

1594.

ges qu'il rencontra, il demeura si étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit si peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le ressentiment qu'il supposoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'instant, changea d'hôtellerie, & ne songea plus qu'à continuer à toute bride sa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais services que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas-là. Pendant que Bois-rosé se précautionnoit contre moi comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouse à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la première chose que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui selon sa coutume voulut que je n'en omisse rien. Après que j'eus tout épuisé du côté du sérieux, je voulus le réjouir de la scène de Louviers. Bois-rosé n'avoit eu garde de l'en instruire : il s'étoit contenté de supplier sa majesté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cause d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'aventure de Bois-

rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires désespérées puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouis quelque tems de son chagrin & de son embarras ; ensuite je l'en tirai d'une maniere qui le surprit beaucoup. Je sollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en espéroit pas tant : mais sa tracasserie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite ; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en normandie, lorsque le roi m'en eut donné la grande maîtrise.

Je n'avois caché au roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonnée en voyant arriver un matin dans sa chambre des porteurs chargés de cette vaisselle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce présent, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit ; parce que j'avois fait un vœu solennel de ne jamais

1594.

rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déjà sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi ayent été considérables, & qu'ils ayent même surpassé mon attente, on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-tems & presque seul la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere, que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard

leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice ; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvreroit sa main aux présens même sans intention de laisser fléchir la balance, un ministre & tout homme en charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment présent, ou dans la suite, aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent, (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole) comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons ; & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre : à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne ; & sa libéralité ira toujours assez loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le

1594. malheur est que l'habitude de calculer & de voir passer par nos mains des sommes immenses, nous amene presque toujours insensiblement au point de regarder comme peu de choses, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple particulier.

Le roi ne me dissimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils discours, & que ce système tout simple qu'il est, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore si fort cherché depuis, sans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penser, il voulut que je le prisse de sa main. La donation qu'il m'en fit devint publique ; parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit spécifié que

(44) » L'humeur » cun pot de vin, ni
 » de Rosny s'accor- » aucun présent, sans
 » doit parfaitement » l'en avertir. Et
 » bien avec celle du » quand Rosny l'en
 roi. Lorsqu'il lui con- » avertissoit, il y con-
 » fia ses finances, il » sentoit aussi-tôt, &
 » désira de lui qu'il » même étoit si ai-
 » ne prit jamais au- » se qu'en le servant

ce buffet étoit un présent de la ville de Rouen fait à sa majesté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce Prince prit dans sa cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vûes en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de tems après, avec une suite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la première noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres seigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux sur la magnificence

» bien il y trouvat	» soit son prince, &
» son comte, que	» qu'on n'eût point à
» bien souvent il y	» lui reprocher qu'il se
» ajoutoit des dons	» servoit de sa faveur
» du sien, pour lui	» à épuiser ses cof-
» donner courage de	» fres. « <i>Pérf. pag.</i>
» le servir toujours de	225. Ce que cet écri-
» mieux en mieux :	vain ignora dans ce
» mais Rosny ne les	tems-la avec tout le
» recevoit jamais qu'ils	monde, par la mo-
» ne fussent duement	destie du duc de Sul-
» vérifiés à la cham-	ly, c'est que l'idée de
» bre des comptes	cette œconomie si fa-
» afin que tout le	ge & bien entendue,
» monde sçut les li-	vint de M. de Sully
» béralités que lui fai	lui-même.

1594.

de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur la modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premières. Il aborda le roi d'un air noble & soumis tout ensemble & se jeta à ses genoux. » Monsieur l'amiral, lui dit le roi, mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, » cette soumission n'est » dûe qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'il s'abaissoit, il se mit à entretenir les courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ses louanges : appercevant ensuite M. le duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baïssa, en l'appellant son supérieur, & en se démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès

ce moment un de ses plus chers amis. 1594.

Le mois d'Avril & celui de Mai furent employés de la même manière par le roi & son conseil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considérables. Etrange cascade du duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire roi de France, en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le duc de Maienne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des provinces du Lyonnais, Beaujolois, Forêt, Maconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assurer la capitale de son nouveau royaume : mais ceux de (46)

(45.) Charles-Emmanuel d'Est, veuve de Manuel de Savoye François de Lorraine, duc de Nemours, fils duc de Guise.
de Jacques, & d'Anne (46.) Péréfixe fait le

1594.

Lyon plus fins que lui, s'affûrent eux-mêmes de la personne de leur prétendu Souverain, qui les traitoit déjà en Tyran, & le gardent à vûe, fans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ces chefs. Saint-Sorlin, (47) jeune frere du duc de Nemours, intéresse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terranova, gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnais. Ceux-ci déterminés par cette violence à se séparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel

duc de Maïenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à son frere uterin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende justice d'ailleurs, Tous les historiens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'esprit, il étoit un des feigneurs de France le

plus recommandable. Voyez son éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin son frere dans le *troisième Tome des mémoires de Brant.* à l'article M. de Nemours. pag. 1. suiv. & le détail des affaires de Lyon, dans *Cayet, liv. 6. f. 299.* & les autres historiens.

(47) Henri de Savoie Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

se sentant les plus forts, ils se déclarent hautement pour le roi; abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Espagne, de Savoye & de Nemours; font brûler en place publique avec une espede farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en forcière, portant écrit sur son front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours mal à son aise pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque chose de pis de la part de ses prétendus sujets, prend pour s'évader l'habit de son valet de chambre qui lui ressembloit par la taille, sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée, passe au milieu des soldats, qui le gardoient dans l'antichambre, sans en être reconnu, parce qu'il détourne le visage, comme pour éviter la mauvaise odeur, s'esquive par la rue, & gagne la campagne: trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il destinoit à être le siège de sa gloire; & convaincu par

1594. une triste expérience d'une vérité sur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre les effets aux desirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Baligny (48) se trouvant gouverneur dans Cambrai, place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardiesse de demander qu'on changeât son titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flatoit de voir par-là son nom grossir le catalogue des têtes couronnées; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la cour du roi, & pour amener au siège de Laon deux mille arquebusiers & trois cens chevaux: mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua, ainsi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleures desseins sont ceux qui ne donnent que de mé-

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

diocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hazards. 1594.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faisant un coup d'éclat, & vinrent assiéger la Capelle. Le roi ne balançoit pas à laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition. Las de la guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long-tems avant que le roi eût pu rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le siège si avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le gouverneur avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le tems au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jeter du secours dans la place, ou de forcer les assiégeans au combat : mais ce gouverneur, qui suivant l'esprit du tems ne

1594. cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit, avoit si bien léfiné sur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des soldats qui devoient composer sa garnison, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & se vit ruiné par son avarice.

En Picardie, Pour user de représailles, le roi alla investir Laon. Il n'igoroit pas que la ligue avoit mis cette place déjà si forte par sa situation & ses défenses, en état de faire repentir quiconque oseroit l'attaquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé Du-Bourg, (49) l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Maienne qui y avoit encore fait enfermer son second fils le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de Noblesse: mais le roi considéra qu'en cette oc-

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent P. de l'Etoile. Cayet, tom. 2. pag. 691. Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg, ou l'Espinas-se.

(50) Charles Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

raison il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce siège, & je fus chargé selon mon goût, de la direction d'une batterie de six pièces de canons, conjointement avec le vieux de Born, lequel en qualité de lieutenant-général de l'Artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui en étoit grand-maitre, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui

Jean de
Durefort,
sieur de
Born.

(51) Philibert de la Valois, duc d'Angou-
Guiche, gouverneur lême, grand-prieur de
de Lyon, fait grand France, fils de Char-
maitre de l'artillerie les IX. & de Marie
en 1578. par la démis- Touchet, dame de
sion du maréchal de Belleville, fille du
Biron. lieutenant-particulier

(52) Il en sera beau- d'Orléans. Elle mou-
coup parlé dans la sui- rut en 1638. âgée de
te; c'est Charles de quatre vingt-neuf

1594.

faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles qu'elle avoit besoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du siège, ne seroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, sans entrer dans aucun détail; me mandoit simplement qu'il me souhai-
toit passionnément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi

ans, & le duc d'An- il eut Henriette de
goulême en 1630. Il Balzac, marquise de
étoit beau-fils de Fran- Verneuil, maîtresse
çois de Balzac, Sei- d'Henri IV. & sœur
gneur d'Entrague, par- utérine du comte
ce que celui-ci épousa d'Auvergne.
Marie Touchet, dont

seul, disoit-il, pouvoit y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, sa majesté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne se fût-il agi que de la seule personne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager; qu'après cette lecture il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le siège. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai à sa majesté Vignole, Parabere & Trigny, & elle se détermina en faveur de Parabere. Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon, & je comptois bien en presser la conclusion; mais à celles-là il en succéda d'autres de si près, que depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Août que dura ce siège je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai sera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du roi pour mon voyage & vins coucher à Crépy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le cardi-

1594.
Jean de
Beudean
de Para-
bere.

1594.

nal. Je le trouvai malade (53) & aussi abbatu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste : mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur ; quoiqu'il ne s'agit que de chagrins domestiques & de tracasseries de femme, dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine Madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie, ou vision, le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne son mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaiçtrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de maison de l'abbaye de Gaillon demeurer à saint Germain, dit M. sainte Geneviève, & de Thou, *liv.* 109.

dit

dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rosiers étoit extrêmement malade, & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rosiers, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & Sa Majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement ; ce ne pouvoit être ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou, parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincèrement à la religion catholique : (car comment être bon catholique romain, & désobliger un cardinal ?) & tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiste

1594.

354 MEMOIRES DE SULLY,
de la religion romaine auprès du roi,
de l'y affermir, de lui faire lier une
étroite correspondance avec le Pape,
de demander au Saint-Pere sa bénédiction, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite de Valois & le pouvoir d'épouser une autre princesse, dont il eût des enfants qui assurassent la couronne à la maison de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du pape qu'il y inséra : car je conviens que Clément VIII. étoit non-seulement d'un esprit sage & juste, mais encore si fin politique, que la Cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguisemens.

Le cardinal se jeta ensuite sur l'affaire des Jésuites, & quoiqu'il les favorisât ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant pour m'engager à les soutenir, que des raisons de politique & de l'intérêt du roi, si solides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui

avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet fut une suite des réflexions sentées que me fit faire cette Eminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatrième affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le surintendant le vieux archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet archevêque portoit le nom de (54) Béthune. Voyant la reine d'E-

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glasco, Glascou, ou Glasgow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambassadeur ordinaire de la reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune,

archevêque de Saint-André, son oncle, arrivée en 1546. On voit encore son épitaphe dans l'église de Saint Jean de Latran. Amelot de la Houffaye, après avoir parlé dans ses Mémoires du Procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans eût avec le duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injustement qu'on prétendoit disputer à cet-

1594.

coffe sa bienfaictrice morte , il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement loin de sa patrie le peu de jours qui lui restoient à vivre : mais il avoit dans le Surintendant un ennemi qui le persécutoit continuellement & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné par la maison de Guise , à cause de la reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette maison. Le cardinal de Bourbon disoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui car-

te maison le nom de Béthune , parle aussi de cet archevêque : » Quoiqu'il en soit , » dit-il , la maison de » Béthun d'Ecosse , » de laquelle étoient » le cardinal archevê- » que de Saint - An- » dré , & l'archevê- » que de Glascow , » ambassadeur de la » reine Marie Stuard » en France , où il » mourut en 1600 ou » 1601 , (il y a erreur » de date ici) est re- » connue par MM, de	» Sully & de Cha- » roit , pour une bran- » che de leur mai- » son. « tom. 2. p. 68. C'est parce que selon nos Mémoires , le vé- ritable nom de l'ar- chevêque de Glasco, ainsi que l'archevêque de Saint - André est Béthune , & non pas Béthun. (55) Marie de Lor- raine , fille de Claude duc de Guise , épou- sa en 1530 Jacque- Stuard , roi d'Ecosse.
--	---

dinal prenoit à l'archevêque : & il est vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait solliciter le surintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'Archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au dehors du Royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion protestante.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de Sa Majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu cardinal son oncle de qui il les tenoit & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imagi-

1594.

noit satisfaire à ce qu'il leur devoit & aux remords de sa conscience pour lui & pour son oncle , en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire , lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même , ayant recommandé le silence à son malade , se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du cardinal dont il possédoit la confiance & s'en acquitta en homme fort-éloquent ; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-tems. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son éminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du comte d'Autvergne , de d'Entragues & de sa famille. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue , soit dans le parti Espagnol. Il ne se passoit point de nuits qu'il ne s'y tint des conseils secrets contre l'intérêt & le service du roi. En attendant que j'eusse conféré avec Sa Majesté sur les moyens de dé-

(56) Louis Duret , Seigneur de Chevry.

truire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny, (57) de Pont-carré, de Bellièvre & de Maïsse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particulièrement Maïsse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particulière à l'affaire des Jésuites, dont le procès étoit actuellement porté au Parlement & vivement poursuivi par l'Université & les Curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la jeunesse & la direction des consciences; les représentoient comme une société pernicieuse à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assuré que tous ces adversaires de la société remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du roi ne seroit pas inter-

(57) Philippe Hurault de Chiverny, ou Cheverny, chancelier de France. N. Camus de Pontcarré, maître des requêtes. Pomponne de Bellièvre. André Hurault, sieur de Maïsse, il fut nommé ambassadeur à Venise l'année suivante.

1594. venue. Les Jésuites avoient puissamment agi dans cette occasion, & la partie étoit déjà si bien liée, que sans compter le pape, l'Espagne & leurs partisans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils se trouvoient forts de la moitié du Parlement, qui faisoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cause étoit remise entre les mains des Avocats les plus accrédités du Barreau, Duret & Verloris (59) pour les Jésuites, Arnaud & Dollé pour leurs adversaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient.

(58) Le cardinal de Bourbon, le Surintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres sollicitèrent ouvertement pour les Jésuites. Il y justifie sa société sur cette obéissance au pape, dont il semble qu'on lui fit un crime: il défie qu'on puisse trouver dans aucun endroit de ses statuts, qu'il lui est permis de détrôner les rois, & de tuer les tyrans, ce qui en effet étoit une

(59) La cause fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Université; Louis Dollé pour les Curés; & Claude Duret en peu de mots pour les Jésuites. Pierre Barne, Jésuite, syndic du Col-

Je me représentai tout ce que m'avoit fait envisager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne se portassent si on les chassoit du royaume, soit par vengeance, soit par l'espérance d'obliger à révoquer leur bannissement; qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'Europe; qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persécution contre eux comme une injure faite à la religion même, & jeter sur le roi le soupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonstance présente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément

pure calomnie de ses ennemis; il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déjà contre les Jésuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente ans au parlement, au sujet de leur établissement dans le royaume. Au lieu d'un ar-

rêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux pièces de ce premier procès, & pour être jugées ensemble; ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fit. *de Thou, liv. 110. Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. pag. 366. & autres.*

1594.

VIII. n'ayant encore pu se résoudre à accorder l'absolution qu'on sollicitoit à Rome, le roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'événement est toujours si douteux & quelquefois si critique, enfin les Catholiques les plus puissans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris que ceux même qui remplissoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers, & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaise intention à personne, mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussé que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne feroit tous ces discours, que depuis qu'il avoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

perdu l'espérance d'obtenir le gouvernement de Laon? 1594.

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du roi absent, pour une pique de Prêtres & de Théologiens, & je ne doutois pas que Sa Majesté ne prît elle-même en pareil cas le parti le plus modéré. Je déclarai donc à messieurs du conseil, que le roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les Jésuites. Que Sa Majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle manière elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'état, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61)

(61) Celui d'Antoine le premier président ne fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que

le premier président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithètes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux avocats de l'Université & des Curés, font assez entendre

1594.

injurieux ; & même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des Jésuites , &

qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues , qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jésuites avec une grande passion ; quoi qu'en cette occasion , ainsi qu'en toutes les autres , cet historien se déclare entièrement contre la société. Je trouve dans les Mémoires de la ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vraisemblance ; c'est d'enlever les enfans à leurs parens , pour les transporter malgré eux hors l'Europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse ; personne , je crois , n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement ; c'est le cardinal de

Richelieu dans son testament politique , 1. *Part. chap. 2. Sect.* 10. ou après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'Université & les Jésuites , il résout la question en ces termes : » La raison ne » permet pas de frus- » trer un ancien pos- » sesseur de ce qu'il » possède avec titre , » & l'intérêt public » ne peut souffrir » qu'une compagnie » non - seulement re- » commandable par » sa piété , mais célé- » bre par sa doctrine , » comme est celle des » Jésuites , soit privée » d'une fonction dont » elle peut s'acquitter » avec grande utilité » pour le Public. . . Il » est donc raisonna- » ble que les Univer- » sités & les Jésuites » enseignent à l'envi ; » afin que l'émulation » aiguise leur vertu » & que les sciences

je puis dire que par cet endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement cette affaire en demeura là pour lors.

» soient d'autant plus
 » assurées dans l'état,
 » qu'étant déposées
 » entre les mains de
 » leurs gardiens, si
 » les uns viennent à
 » perdre un si sacré
 » dépôt, il se trouve
 » chez les autres. «

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les Jésuites » pénètrent » les plus secrets évènements des cœurs » & des familles ; « ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministère à cette Société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas

laisser aux Jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie Septenaire, ouvrage, lequel avec le Mercure François qui en est la suite, me paroît celui de tous les Mémoires de ce tems-là dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les Jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, fol. 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du

1594.

Je crus devoir aussi parler au surintendant pour l'archevêque de Glasco, par déférence à la prière du cardinal de Bourbon. Quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'espérois d'avantage de la justice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de M. le cardinal, que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres, où j'avois laissé mon équipage de guerre, que le duc de Maïenne en attendant la grande armée que devoit lui amener incessamment le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques troupes jusqu'à la Fère & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon

même tems où la jalousie suscitoit contre les Jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même P. Victor Cayet qui a composé la Chronologie Novennaire, où l'on voit ce procès des Jésuites détaillé avec une fort grande exactitude, année 1594. liv. 6. pag. 379, 407.

un secours de cent chevaux & de deux cens arquebusiers; que le premier avoit été défait par Givry, & le second par M. le comte de Soissons, qui étoit ce jour-là de garde dans la tranchée; que le roi montrait en tout l'exemple aux princes & aux officiers, & relevoit lui-même la tranchée à son rang.

Ce prince étoit couché quand j'arrivai à son quartier, quoiqu'il fût trois heures après midi. Si tôt qu'il me vit entrer, il me demanda si je n'étois pas surpris de le trouver au lit à pareille heure, ce lit étoit deux matelats sur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce prince s'étant tenu debout dans la tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne sur le penchant de laquelle Laon est assis, soit pour faire changer quelques bateries de place, soit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets, il s'étoit si fort fatigué sur ce terrain qui est extrêmement rude, qu'il s'étoit fait plusieurs contusions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer son ouvrage, jusqu'à ce que toutes ces meurtrissures s'étant ouvertes, les deux

1594.

pieds ne furent bientôt plus qu'une grande playe, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma présence; » afin que je con-
 » nusse, dit-il, qu'il ne faisoit pas le
 » douillet mal-à-propos. « J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en aperçut: car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la ville assiégée; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce prince me fit apporter, & Sa Majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beau-lieu-Rusé. La première étoit adressée

au chancelier, & regardoit les Jésuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'archevêque de Glasco des deux seules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisième au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie secrétaire d'état, qui faisoit sçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en signant de sa main l'état qu'il lui enverroit; pourvu qu'il nes'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reste de la lettre étoit une assurance de sa protection & de son amitié; & il lui donnoit une preuve de sa confiance, en faisant passer par ses mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu.

(62) Notre-Dame & le Prieuré de Saint de l'Abbie en Poitou, Pierre de Pontoise.

1594.

Je chargeai Dupeirat à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit, à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées, arrivèrent MM. de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent, & surtout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis, & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas, & insensiblement il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation, ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis par trois espions confé-

cutifs & venus de différens endroits, que le duc de Maienne & le comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon, afin d'être dispensés de livrer bataille ; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche, soutenu d'une escorte puissante, dans l'intention de passer sur le ventre à tous les corps de-gardes, de forcer les passages, & d'entrer dans la place assiégée. Nouvelle matière de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fère, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie Françoise tous choisis, huit cens Suisses, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cens gentilshommes presque tous de la maison du roi. Le roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi ; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisième fois je l'obtins.

1594.

Nous nous mêmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt; où nous avançames sans bruit jusqu'au bord du bois du côté de la Fère, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans la Fère; & plaça sur les bords de la forêt des vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi: alors les vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fère à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espèce, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposèrent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargerait quelqu'un de la troupe

d'aller reconnoître au juste l'état des choses. L'ouqueroles dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres ; & rapporta peu de tems après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charretes chargées de provisions de guerre ; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers Valons, Lansquenets & Liégeois. Pareil nombre d'infanterie Espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la manière. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue.
Givry (63) Montigny & Marivault

(63) Anne d'An-
glure, baron de Gi-
vry. Il fut tué devant
Laon peu de jours
après cette rencontre,
& fort regretté de Hen-
ri IV. François de La-
Grange, seigneur de
Montigny. Il en fera
encore parlé. Claude
de l'Isle, sieur de Ma-
rivault.

1594.

qui étoient à la tête de la cavalerie ; furent pour la négative ; & foutinrent si fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre escadrons en rase campagne , qu'ils entraînérent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la première attaque , quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution , & se retira sur les flancs des chariots ; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer ; & fit ses décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche , tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit , qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible , que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer , & de chercher comme les quatre escadrons un abri au milieu des charrettes, d'où ils ne laissèrent pas de se défendre. Pendant ce tems-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête ; & il s'étoit mis en ba-

taille de manière qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prières, & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie François & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fère, pouvoit donner le tems d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour dernière ressource, que les cent gentilshommes missent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenaient à la charge nos gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entammer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny

(64) Ce n'est pas tant de fois fait mention dans l'histoire & Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été dans ces Mémoires.

1594.

d'Arambure, de La-Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancèrent de cette manière à la tête de trois cens fantassins ; & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps, & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols cédèrent enfin & se sauvèrent dans les bois & sous les charriots, après avoir jetté leurs armes. (65) Ce second refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y poursuivîmes, & le carnage fut horrible vû le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens sur la place. Il y eut peu de prisonniers ; ce qu'il y avoit de personnes de marque dans la cavalerie eut le tems de regagner la

Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son éloge dans *M. de Thou*, liv. 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, selon Cayet, que parce qu'il avoit épousé l'héritière de cette maison. *Chronol. Noven. liv. 4. p. 23.* Mais Cayet se trompe : Jean de Chaumont laissa plusieurs enfans mâles qui portèrent les armes pour le service du roi. (65) La-Curée, bon juge en cette matière, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se servir d'épées trop longues, & de cinturons trop courts. *vol. 8929. Mss. de la bibliot. du roi.*

la Fère, où nous n'eûmes garde de les poursuivre, non plus que ceux qui s'enfoncèrent dans le bois, dans la crainte d'être surpris en désordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fère à leur secours. Nous ne songeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir sur nos gardes, pendant le tems nécessaire pour nous reposer & pour repâître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes sans trouver aucun obstacle tout le bagage des ennemis, mais si pillé par le soldat, & si peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage estropiés.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour se faire donner le commandement dans cette expédition, il se présenta au retour à sa majesté pour recevoir les louanges dûes à son succès. Ayant une si belle matière à parler de lui, on imagine sans peine tout ce que put dire à l'avantage de sa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite est le

1594.

silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne sur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût François, réussit ordinairement à un général qui a des François à conduire : avec eux il semble que c'est avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hazardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son chef l'idée qu'il doit prendre du danger présent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particulièrement le maréchal de Biron, l'ouvroient jusqu'à en être insupportables aux autres, & au roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les caresses dont sa majesté combla ce maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnèrent beaucoup de jalousie aux courtisans qui n'avoient point été de la

partie, & achevèrent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa dernière action & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epéron & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve : mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus ; & qu'il ne prît ouvertement parti contre elle ; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secrètement d'accord avec

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

1594.

ses ennemis. Henri qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque tems ; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec (67) mademoiselle de Saint-Geniès ma nièce, qui étoit un des plus riches partis de France ; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua sans obstacle le siège de Laon, jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Maienne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans, aussitôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicule : mais sa majesté qui ne négligeoit rien ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, escorté de trois cens che-

(67) Fille d'Elie de Bearn, Viceroy de Navarre, seigneur de Gontault, seigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de
varre, & de Jacqueline de Béthune, sœur de M. de Rosny.

vaux & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule compagnie en-deçà de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maison dépendante du domaine de Navarre, & située au milieu de la forêt; où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon sa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit aussitôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir partout, & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il

1594.

La forêt
de Folam-
bray.

faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt, peu loin du grand chemin de la Fère à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fère, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous aperçumes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie, étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défilier après ces chariots un si grand nombre de troupes que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entière des ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas , & trouvant le roi qui à son reveil secouoit un prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : « Pardieu ! Sire, » lui dîmes nous, nous venons de voir » passer des gens qui vous préparent » bien d'autres prunes & un peu plus » dures à digérer. « L'explication se fit en peu de mots ; le tems pressoit : & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire , qu'il nous dit aussi avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart d'heure ; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre camp. Sa majesté donna ordre à douze de nous qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche ; d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre tous au quartier du roi ; pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il monta à cheval en donnant ces ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous

1594.

ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité & à cette admirable présence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en sa place au lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne, ce qui sauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que si la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle se forma en escadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat, ce qui seroit arrivé presque indubitablement dans l'effet d'une premiere surprise, le roi & une partie des officiers étant absens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion d'enlever un ou plusieurs quartiers : & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple, si l'on vouloit prouver de quelle utilité il est pour un général d'armée, je ne dis pas seulement de

posséder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les officiers, soit les différens corps de son armée; d'en être connu à son tour pour celui de tous les officiers généraux, dont, la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordre; mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumières de leur commandant; inconvénient qui de tous tems a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le roi usa

1594. en cette occasion, si le général ennemi avoit sçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considérable : mais connoissant à quel prince il avoit affaire, il n'osa faire paroître la tête de son armée, que tout le reste ne fût sorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le roi instruit de sa marche venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut suspendue par un aissieu de coulevrine qui se cassa au milieu du chemin & l'embarraffa. Les chariots fracassés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient semés sur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui causèrent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le roi. Il fit sortir de ses tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir, & rangea le reste de son armée en bataille au-devant, lorsque les enne-

mis n'espérant plus le surprendre, lui en eurent laissé le tems. On ne songea de part & d'autre tout le reste du jour qu'à prendre ses avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'ascendant du roi, & notre cavalerie presque toute composée de gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le siège de Laon pour venir à eux, & ensuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confusion que leur arrivée devoit causer: mais comme on ne sçut leur intention que par les prisonniers qu'on fit dans la suite, personne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale: nos deux camps étant si proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs soldats.

Au milieu du terrain qui nous séparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, presque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville assiégée, si les ennemis s'en

1594.

emparoiert. Le roi qui n.'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux pièces de canon bâtardes pour y soutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par son ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorsqu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencèrent une escarmouche avec toute leur mousqueterie, & s'attachèrent à se rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fusil tirés : mais avec si peu d'effet que Parabere qui vint le soir souper sur ma colline, m'assûra qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profitèrent pour faire sans bruit leur retraite vers la Fère. Le roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue son objet ; il se contenta de la honte qu'ils remportèrent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixième Livre.



MEMOIRES

DE

SULLY.

LIVRE SEPTIÈME.



JE ne féjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il survint des difficultés dans les traités, & sur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligèrent à faire par ordre de la majesté un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considérable que ceux-ci à Sedan.

1594.

Le duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à la majesté lorsqu'elle lui fit épouser l'héritière de Sedan, de lui amener

certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement : il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder sa frontière jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté ; sans en demander la permission au roi ; sans s'excuser du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas ; sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un état aussi foible & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons & de mécontents étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur ; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de

prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par lequel elle assûroit à son mari la principauté de Sedan & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette donation par les collatéraux.

1594. » Cela veut dire, me dit le roi après
» avoir achevé de lire la lettre, que
» M. de Bouillon a fort affaire de moi:
» n'est-il pas bien honnête? «

Pour humilier & punir le duc, sa majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul: mais le bon naturel de ce prince & le souvenir des anciens services du duc de Bouillon, l'emportèrent encore. Il fit réponse au duc, pour le complimenter sur la mort de la duchesse de Bouillon & l'assurer de toute sa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette dernière marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, se seroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre personne auroit suffi pour cela: mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portat la lettre; parce que si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un

homme en droit de le lui représenter
fortement, pourroient peut-être le faire, & que si l'un ne seroit pas plus que l'autre, il étoit nécessaire de pénétrer les secrettes intentions du duc & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

1594.
Cette ambassade me parut toute semblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soissons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le service du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires si dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui se passoit dans mon esprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de sa commission: il me dit que le succès qu'il sembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférentiellement à tout autre; que rien de ce que je faisois pour lui ne se perdoit dans son esprit; & qu'il me sçavoit sur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaison capable de refroidir

1594.

dir mon zèle pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles ; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la maison de Guise ; & de me conserver soigneusement pour un prince qui m'aimoit. Les Princes qui s'y prennent de cette façon ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvû d'argent, en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon épouse : ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyères ; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vûe de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit état d'avec la France ; mit pied à terre, & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi.

Ensuite il me combla personnellement de civilités ; parut charmé du choix que sa majesté avoit fait ; & persista malgré mes instances à me traiter d'ambassadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance les fortifications qu'il faisoit faire à son château de Sedan, au moyen desquelles il s'assûroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par sa situation beaucoup de prise.

Le siège de Laon dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au roi, le duc me demanda si après tant de sujets de plainte que sa majesté avoit reçu des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la manière dont on

1594. pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liège & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vûe avec les principales villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimère. Aussi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discoursu sur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaissement de la maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Protestans, avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial néces-

faire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur seulement ; & il crut l'avoir suffisamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie sur quelques pratiques superstitieuses des dévots Catholiques, sur les moines mendiants, & sur les équivoques des Jésuites. (1)

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je découvris sans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui passoient par cette tête ambitieuse ; mais il me restoit encore bien des choses à sçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-tems : car il n'est pas possible qu'un homme qui est à la fois vain & grand parleur, ne trahisse enfin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire, & je pris l'air d'un homme tou-

(1) Le duc de Bouillon s'est généralement fait connoître pour un Calviniste si emporté & si entêté, que la louange & le blâme, sur les sentimens communs sur les personnes des Catholiques, sont presqu'égaux dans sa bouche.

1594.

ché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le duc agréablement flaté, ne se fit pas presfer ; & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêts des Réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion, (2) son expref-

(2) Le caractère d'esprit du duc de Bouillon est représenté ici dans le vrai. Il s'expliquoit à dessein, dit son historien, d'une manière si obscure & si embarrassée, qu'il y pouvoit donner le sens qu'il lui plaisoit. Il prétendoit qu'il y avoit des occasions délicates, où l'on ne pouvoit se dispenser, ou de se retrancher dans le silence, ou de suivre sa maxime, quand on étoit obligé de parler. « Une autre maxime du duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit, Qu'il falloit se défier » du témoignage de la main. On explique, disoit-il, comme on veut ce qu'on a dit ; on n'en convient même qu'autant qu'il est à propos de le faire : on se retranche sur le plus ou le moins ; on accorde ou l'on nie selon qu'il convient ; il n'en est pas de même de ce qui est écri ; &c. « M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon ; mais il n'y aura personne qui ne loue le duc de Sully.

son souffrît de la contrainte de son esprit, soit qu'il trouvât que l'affectation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au parti & à lui-même; soit enfin que ce qu'il disoit roulât sur un système si sublime & des idées si abstraites, qu'il s'y perdoit peut-être aussi bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les Réformés avoient pris tant d'ombre de la conversion du roi, qu'il ne pouvoit dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Espagne, conjointement avec eux; que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié, & exposé désormais aux violences des Catholiques François agissans de concert avec les Espagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme aussi fautive qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, disoit-il, proposé au roi étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Maïenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Espagne; & le pape ne refusoit à ce prince la bénédiction apostolique, avec une

1594.

bulle par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve Bouillon en joignit d'autres, qui n'avoient pas plus de fondement, par lesquelles il crut justifier que les Catholiques avoient entièrement changé le cœur du roi à l'égard des Protestans, & lui avoient fait commettre contre eux mille injustices. Ce grief des Réformés ainsi établi, le duc voulut bien m'apprendre le remède que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier incessamment leurs places; se choisir un chef hors du royaume; établir au-dedans un conseil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes églises n'auroient qu'à s'adresser; & qui connoitroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres conseils provinciaux, en quoi on partageoit toute la France calviniste. Afin que le pouvoir de ce conseil souverain fût absolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger, capable de le faire respecter.

En

En parlant de la sorte, le duc de Bouillon suivant qu'il croyoit avoir besoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit successivement le personnage d'ami & d'allié du roi, de bon Protestant, ou de simple narrateur; mais toujours d'un homme consommé dans la politique, & le dépositaire de tout ce que le parti Protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper, que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas conseils, ces réglemens si particularisés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les Synodes de Saint Maixant & de Sainte Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de la façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ses propres vûes pour autant de points arrêtés; & tout son but en cela, (car quels ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer?) n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la cour ces desseins, comme si les Calvinistes les eussent véritablement formés, & suf-

1594.

sent prêts à les mettre à exécution, je fisse éclater le roi contre eux, & que par cet artifice il obligéât les huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent, mais qu'il n'osât leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins, à ce qu'il croyoit, le duc songea qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagneroit, si le roi dont il avoit actuellement besoin, venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été faites ; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder, il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le duc de Bouillon pouvoit se flatter que

ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des Protestans, ni des dispositions des féditieux ; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité, ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les Réformés ; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir ; mais que la conjecture présente l'obligeoit à différer encore quelque tems ce témoignage de sa bonne volonté. Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment ; quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général de l'Europe, de mettre obstacle aux vûes de la maison d'Autriche pour la monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pa-

1594.

cifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défenderoit tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la personne de lui duc de Bonillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il se dispensa de même de me donner lecture du testament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boëte, & fait promettre qu'on ne l'ouvreroit qu'en Justice ; & supposé que quelqu'un le contestât, non content d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma commission étoit rem-

plie ; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon. 1594.

En arrivant au camp, je fus surpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chasse passoit si près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secourue avant ce tems par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ses côtés pendant toute la chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le testament de la duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la donation (3). Il porta

(3) Pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette donation de la duchesse de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce sujet l'historien du duc de Bouillon : Par son testament, dit-il, elle fit le duc de Bouillon son mari héritier de tous ses biens . . . Le bruit courroit que nonobstant le testament de la duchesse de Bouillon, sa succession seroit contestée au duc son mari. En effet Charles de

1594.

le même jugement que moi du duc de Bouillon , qui s'offroit , disoit-il , pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus , que Bouillon retînt les troupes qu'il lui avoit promises , mais la conjoncture présente

» La - Mark , comte
» de Maulevrier , on-
» cle de Charlotte de
» La - Mark , préten-
» dit que cette succés-
» sion lui appartenoit
» & qu'elle n'en avoit
» pas pu disposer en
» faveur de son Mari
» à son préjudice. Le
» duc de Montpen-
» sier prétendit aussi
» que les souveraine-
» tés de Bouillon , Se-
» dan , Jamets & Rau-
» court , ne pouvoient
» lui être contestées ,
» puisqu'il y avoit été
» substitué par Robert
» de La - Mark , der-
» nier duc de Bouil-
» lon . . . Le duc de
» Bouillon jugea plus
» à propos de s'ac-
» commodier avec ces
» deux prétendans ,
» que de s'engager ,
» dans un procès qui
» le détourneroit de
» l'exécution de ses

» grands desseins ; l'ac-
» commodement fut
» conclu , & les sou-
» verainetés de Bouil-
» lon , Sedan & Rau-
» court , lui demeuré-
» rent en propriété.
*Histoire de Henri duc
de Bouillon , par Mar-
sollier , tom. 2. liv. 4.*
Cet historien parle
aussi du voyage du
duc de Sully à Sedan ,
& de la protection
qu'offrit en cette oc-
casion Henri IV. au
duc de Bouillon. Mais
on ne peut s'empêcher
de remarquer ici, qu'il
eut beaucoup mieux
valu ne point citer sur
ce sujet les Mémoires
de Sully , que d'en dé-
guiser le sens , & de
cacher , comme il a
fait , l'objection qui
naît du texte de ces
Mémoires , d'autant
plus , & il ne serviroit
de rien de le dissimu-

demandant que Sa Majesté diffimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre tems.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulèvement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugèrent à propos d'avancer le tems marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Maïenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche Laon trop tard pour pouvoir

ler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houffaye dans ses Mémoires, à l'article Bouillon, La-Mark; d'autant plus

dis-je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette donation.

1594.

espérer de surprendre les assiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où il se tint caché le reste du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chasse dans cet endroit de la Forêt, les chiens éventèrent l'embuscade. Les ennemis qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de se montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en se séparant pour se mieux cacher, mais les chiens ne cessèrent point de les poursuivre, & la troupe du roi arrivant sur ces entrefaites, ils furent surpris dans un si grand désordre, que sans qu'il fût besoin que les trois cens cavaliers s'en mêlassent, les valets seuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillèrent.

Après la prise de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage sur les frontieres de Flandre; flatté principalement par des espérances d'intelligence dans plusieurs de ces villes, qui devoient se rendre à son approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, Sa Majesté ne retira d'autre fruit de son voyage,

que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solennelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de son service m'ayant appelé pendant ce tems-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce tems dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises, la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoye, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuèrent à être le

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper d'un coup de canon qui lui cassa le bras, âgé de plus de soixante-dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *j'en ai.* Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Tho; *liv. 113.*

1594.

théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Escliguières contre le duc de Savoye, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

Le duc de Maienne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-tems de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit tems encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguières, voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoye, fut défait & fait prisonnier, ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçai si l'auteur ne taxe point ici un peu légèrement ce président, du moins on a dit que

plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Maienne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit : *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*; comme si la France eut été en effet à lui.

la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province sur laquelle le duc de Maïenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, la Fère & Soissons. Outre qu'il tenoit déjà une grande partie de cette province, la proximité de la Savoye, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vûes. Il pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-tems; mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plu-

(8) Le duc de Maïenne étoit gouverneur de cette Province.

1574.

seurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Maienne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'Avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le duc de Maienne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur Souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'affurer de Beaune en y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se soulevèrent contre elle, le battirent & l'obligerent à se retirer dans le château, & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifièrent avec des barricades contre le château, & appellèrent à leur secours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa

petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquèrent en forme le château avec une batrie de douze piéces de canon; & poufférent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chassérent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bien-tôt des expéditions en Bourgogne, je les laisse pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baïffer si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa dernière heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au roi. Il mourut sans avoir fait cette destination de ses bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa Majesté fut sensible à sa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouën, de Ste Catherine de Rouen, & d'Orcamp &c. M. de Thou nous le représente comme un prince aimant les sciences, éloquent, doux, & d'un esprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

1594.

cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déjà disposé. Voici quelles étoient ces vûes sur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double sur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que Sa Majesté chargeoit de quatre mille écus de pension, promis au chevalier d'Oise, (10) retenant pour elle-même la maison de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié personne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas,

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

fans retenir sur cette abbaye une pension de dix mille livres pour moi.

1594.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi , étoit d'amener à sa sage œconomie les directeurs de ses finances & le surintendant par-dessus tous. L'abus de laisser l'argent des finances en proie aux favoris, (mal dont on peut trouver la première source en remontant jusqu'à Charles VIII.) étoit parvenu sous le dernier règne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intègre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation, & malheureusement d'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la dissi-

(11) François d'O, seigneur de Fresnes, de Maillebois, &c. Premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Isle-de-France, surintendant des finances, &c. Il surpassa en excès & prodigalité les rois & les princes : car jusqu'à ses soupers il se faisoit servir des tourtes composées de musc & d'ambre, qui revenoient à vingt-cinq écus. *Journal de l'Etoile, année 1594. p. 37.*

1594. pation, à la mollesse & l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la cour d'Henri III. le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les prodigalités de toute espèce. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Villequier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuse, Epernon, La - Valette, Du-Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Levis de Caylus, ou Quélus, François d'Epinaï de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Caussade, sieur de Saint-Maigrin. Jean d'Arces de Livarrot. Anne de Joyeuse. Jean Louis, & Bernard de Naugaret. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis cardinal. Jean de Saint-Larry. de Thermes, ou au-

guste, baron de Thermes. Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris d'Henri III. ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de mérite & d'une probité reconnue. Henri III. disoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refusa la commission dont Henri III. voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans sa prison. *De-Thou, liv. 61.*

mins déclarés ; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge , que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt , de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites , dans un tems où les mignons & les maîtresses étant exclus du conseil , il semble qu'elles auroient dû prendre une tout autre forme ; & ce qu'on trouvera de plus surprenant , c'est que le roi dans ses plus grands besoins , ne pût pas jouir du moins du privilège de partager ses propres revenus avec le surintendant. D'O s'embarrassoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur , pour une somme souvent très-légère , pendant qu'il ne vouloit rien refuser à ses plaisirs. Lieramont , (13) gouverneur du Catelet , s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le paiement de sa garnison. Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la

(13) François de Dampierre , sieur de Lieramont , ou Liermont.

1594.

commission ; mais avec peu de succès. Le surintendant après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville (14) & de Mouffy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Espagnols que des Protestans (Lieramont étoit de la Religion.) Mouffy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au surintendant que je le rendois responsable de cette place si elle venoit à être perdue faute de ce paiement, il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une retention d'urine le délivrât de ce mauvais serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il dispofoit presque absolument, plus splendide dans ses équipages, ses meubles & sa table, que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ses parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15) ses domes-

(14) N... sieur d'Edouville. N. Boutil-
lier, sieur de Mouffy. | d'enfans de Charlotte
Catherine de Ville-
quier, sa femme. » Hen-
(15) Il n'eut point | » ri IV, jouant à

tiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillèrent comme à l'envi, & si parfaitement, que longtemps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme si la fortune avoit cru devoir finir avec lui du moins par un acte de justice (16).

Le roi revint à Paris traiter d'une

„ la paulme avec M. „ d'O, lui fit remar- „ quer que le mar- „ queur voloit leurs „ balles, & dit ensuite „ tout haut, d'O, „ vous voyez bien que „ tout le monde nous „ dérobe. <i>Le Grain,</i> <i>Liv. 7.</i>	„ maison quand il „ mourut. Les trésor- „ riers le regretterent „ merveilleusement, „ & l'appelloient leur „ pere; même on di- „ soit que trois d'en- „ ti'eux avoient don- „ né cinquante écus „ chacun à Collot, „ pour lui donner „ courage de le mieux „ panser. M. le Grand „ son bon ami en étoit „ comme désespéré; „ car il lui bailloit „ tous les ans cent „ mille francs à dé- „ penser. M. adame n'y „ eut point de regret, „ parce qu'il la faisoit „ mourir de faim; „ ceux de la religion „ aussi peu, car il ne „ leur vouloit point „ de bien. Madame de
---	--

(16) „ Il faut, dit
 „ M. de Grillon, que
 „ chacun rende ses
 „ comptes là-haut,
 „ comme l'on dit, je
 „ crois que le pauvre
 „ d'O se trouvera bien
 „ empêché à fournir
 „ de bons acquits
 „ pour les siens.... On
 „ disoit qu'il mouroit
 „ fort endetté, voir
 „ de plus qu'il n'avoit
 „ vaillant, & qu'il y
 „ avoit vingt-cinq ou
 „ trente sergens en sa

1594. trêve que le duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de Sa Majesté, & par mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un pere assassiné par ordre du roi prédécesseur de Henri. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche.

„ Liancourt le pleura,	„ paroles qu'il dit, fut:
„ parce qu'elle en fai-	„ Recommandez-moi
„ soit ce qu'elle vou-	„ bien au roi, il sçau-
„ loit, & si l'entrete-	„ ra mieux après ma
„ noit aux bonnes gra-	„ mort de quoi je lui
„ ces du roi.... M. le	„ ferois, qu'il n'a sçu
„ doyen Seguiet qui	„ pendant ma vie. L'E-
„ lui assista jusqu'à la	„ toile. <i>ibid.</i>
„ fin, comme firent	(17) Catherine de
„ aussi messieurs ses	Clèves, femme du duc
„ freres, lui crioit,	de Guise, tué à Blois.
„ comme il se mouroit:	Charles de Lorraine,
„ <i>Miserere mei, Deus.</i>	duc de Guise.
„ L'une des dernieres	

Elle ne cessoit de représenter à son fils, que la révolte des princes & des grands du royaume, que la religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement devenoit criminelle depuis que Henri avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouir de ses droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre siècle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de son sexe, par le caractère de son cœur & celui de son esprit. C'étoit une droiture si vraie & si naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, soit pour le suiivre, soit pour le conseiller; & en même-tems, un si grand fond de douceur, qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine, de malignité, d'envie, ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de graces, & joint à un tour d'esprit fin & délié, une naïveté & une simplicité plus agréables. Ses reparties étoient pleines de sel & de légereté. On la trouvoit

1594.

tout ensemble douce & vive, tranquille & gaye. Le roi ne fut pas long-tems sans connoître parfaitement Madame de Guise; & dès ce moment non seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincère. Il consentit à donner les passe-ports nécessaires aux sieurs de la Rochette, Pericard & Bigot, que le duc de Guise envoyoit proposer ses demandes; & vaincu par les instances de ces deux dames, il nomma de son côtés trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Rufé, secrétaire d'état.

Ces trois personnes pour se montrer fins négociateurs, commencèrent d'abord à user de tout les détours, que la politique des affaires à mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de suite, & au bout de ce tems on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affec-

tées métoient à la torture, vint trouver le roi, un jour que Sa Majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main ; & ayant mis la conversation sur le traité de son fils, elle se plaignit au roi avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, » qui alloient, disoit-elle, par » trois chemins tout différens à ne » rien conclure. Le premier, en ne disant jamais rien de plus précis que ces mots, *il faut voir, il faut aviser, faisons mieux* ; le second en ne s'entendant pas lui-même, quoiqu'il parlât presque continuellement, & le troisième, en ne sortant jamais du ton grondeur. » C'étoit-la en effet le vrai caractère des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le roi, & à sa tendresse pour son fils, prit les mains de Sa Majesté ; & en les lui baisant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes grâces de son roi. Elle

1594.

parloit avec une effusion de cœur si vive, que le prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : » Hé bien ma cousine, que désirez-vous de moi ; je ne veux rien vous refuser. Rien autre chose, reprit-elle, sinon de nommer pour traiter avec mon fils, ce lui que votre Majesté tient par la main. Quoi ! repartit le roi, ce méchant Huguenot ? Vraiment je vous l'accorde fort volontiers ; quoi que je sçache qu'il est votre parent, & qu'il vous aime infiniment. Il ôta dans le moment même la connoissance de cette affaire aux trois commissaires ; & m'en fit expédier un brevet scellé du grand sceau, non-seulement pour le regard du (18) duc de Guise, mais encore pour toute la province de Champagne. On s'imagine aisément que le chancelier ne m'en sçut pas meilleur gré ; mais il est d'un vieux & fin courtisan de faire d'autant plus de caresses à ceux qui sont en faveur

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111. qui se donne aussi quelque

part dans cet accommodement du duc de Guise.

qu'on

qu'on leur garde dans le cœur un ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être courtisan.

 1594.

Le duc de Guise avoit débuté par des propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son traité impossible ; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maison du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du duc de Guise ; posséder le gouvernement de Champagne, aussi donné au duc de Nevers ; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guise son oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtresse du roi. Il y avoit encore plusieurs autres articles : mais ces trois-ci étoient ceux

(19) Philippe Hurault de Chiverny, mort en 1599. âgé de soixante-douze ans. chancelier de France,

1594.

qui souffroient le plus de difficultés. Le duc de Guise apprenant son changement de commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes; & il écrivit à madame sa mere & à ses agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fut. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois absolument. Il avoit découvert que la ville de Reims, qui étoit le plus beau présent qu'il avoit à faire au roi, voulant se faire un mérite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance, faisoit solliciter le reste de la province de s'unir à elle, & en avoit déjà entraîné une partie. Le duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garnison, les Rémois lui déclarèrent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant causé une contestation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la seconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guise, il ne fut plus question, ni de la grande-

maîtrise, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices; & ces trois obstacles étant levés, je ne voyois pas qu'il restât beaucoup de difficultés. J'avois proposé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompense; afin que son propre intérêt l'unissant dans cette province avec Lesdiguières & d'Ornano, qui y soutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable sujet. Le roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la manière dont la maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux agens du duc; & sur un commandement réitéré de Sa Majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir le traité avec le duc de Guise fut conclu, & signé de moi au nom du roi, de Madame de Guise, & des trois commissaires du duc pour lui.

1594.

Le lendemain arrivèrent à Paris six députés de la ville de Reims, qui furent adressés chez moi. Il me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au duc de Guise ; parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demandèrent point à parler à sa majesté : ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit, ou simplement le mien ; se remettant au roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six députés, de l'offre d'un présent de dix mille écus pour moi, suivant l'usage. Je refusai le présent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté ; & je les assurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse, après que j'en aurois conféré avec sa majesté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit sortir tout le monde, excepté Beringhen, de son

petit cabinet où il étoit en ce moment, & m'écouta en se promenant, en se grattant la tête, & en souriant par réflexion sur l'inconstance & la légèreté naturelle du peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guise. Dès que je lui eus appris que le traité étoit consommé, il ne balança point s'il l'observeroit : mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification considérable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournèrent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20) Gêvres pour le roi, madame & mademoiselle de Guise demandèrent à sa majesté la permission qu'il vint lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : il n'en fit aucune diffi-

(20) Louis Potier | Gêvres, & de Nicolas
de Gêvres, secrétaire | Potier de Blancmenil.
d'Etat. De lui est des- | son frere aîné, celle de
cendue la branche de | Novion.

1594.

culté. Il ramassa le plus qu'il put de ses amis, & il vint se jeter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir si sincère, que le roi qui lisoit dans le fond de son cœur, au lieu de reproches, ou d'un silence plus accablant en ces occasions que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le rassurer. Il l'embrassa par trois fois, l'honora du nom de son neveu, lui fit mille caresses; & sans éviter ni affecter de rappeler le passé, il lui parla du feu duc de Guise avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeunesse, quoi que souvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'aversion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à se raccommoder avec son amis après une légère brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient assez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour se faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guise que ce discours acheva de gagner, répondit au roi

qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la mémoire de son pere , & des sentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables , que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejetton d'une maison qui avoit fait trembler les rois , vécut avec lui familièrement , & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres courtisans ; car tel étoit le caractère de Henri , que l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité , ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sçait être tour à tour , & suivant les occasions tout ce qu'il faut être , maître ou égal , roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier ; pourvu que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître

Madame de Guise étant entrée quel-

1594.

ques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnaissance, & dit avec vivacité que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le défavoueroit pour son fils & le deshéritoit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se recrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espèce de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi ameutés secrettement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame de Guise. Le duc d'Epernois ne s'oublia pas. Il répétoit sans cesse

en parlant du duc de Guise & de lui, 1594.
que j'avois obligé l'un sans aucun sujet, & désobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation ; sans que pour cela sa majesté m'en fût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une apologie par écrit, que je présentai au roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guise les trois points que j'ai marqués plus haut, sans faire une infinité de mécontents ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, si l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit espérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté de

1594. supposé que le duc de Guise devint capable dans la suite d'oublier ses nouveaux sermens, on auroit peu à craindre de sa part dans une province sans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & sur-tout la Bourgogne, d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guise de toutes ses demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on risquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir disposer de la Champagne en faveur d'un homme, non-seulement intérieurement attaché à son service, mais encore si bien connu, que les rebelles de Bourgogne désespérassent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y j'oiinois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déjà touché quelque chose. Je rappellois au roi en peu de mots tous les sujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: sa révolte presque continuelle, ses brigues pour

puis par le cardinal de Beaufort, & celui de Bourde Richelieu, qui ôta la Bourgogne au duc de Bel-pareillement celui de la garde,
Picardie au duc d'El-

détacher tous les Catholiques du parti de sa majesté, la maniere dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun supérieur dans son gouvernement, son dernier procédé au siège de Villemur; & tant d'autres endroits, qui assurément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en oppoisoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jetoient dans un système tout contraire à ses premières vûes.

Je passois ensuite à la personne du duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que Sa Majesté m'avoit donné à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été aussi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; Sa Majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flatteuses de la part de l'Espagne, des ducs de Savoye & de Lorraine, & de tous

1594. les ennemis de l'état, (22) pour le porter à soutenir une guerre ; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guise ? Je veux encore qu'on compte pour peu de chose d'avoir gagné un homme, que son nom & sa naissance pouvoient mettre à la tête d'un parti puissant ; quelque chose qu'en disent ses ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce seigneur n'ait fait après tout qu'un sacrifice frivole de prétentions injustes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'envifageons rien ici qu'une pure générosité du roi : il s'attachoit par-là non un homme seul, mais une maison entière recommandable par ses alliances, ses biens & son crédit : peut-on appeller cela une générosité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raisons, & me parut surpris de me voir si exacte-

(22) Le duc de Guise dans une émeute le se étoit mal-voulu de sieur de Saint-Paul, la ligue, sur-tout de son lieutenant en puis qu'en dernier lieu Champagne, fort affecté il avoit tué de sa main factionné à la ligue.

ment informé sur le chapitre de d'Erpernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public ; parce qu'il étoit rempli de vérités, que le tems n'étoit pas encore venu de révéler. J'y consentis fans peine ; parce que je me suis toujours fort peu embarrassé des efforts de l'envie, espèce de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guise dans la suite, me servit d'une meilleure apologie encore. Il commença son gouvernement par une déclaration si nette & si précise de ses sentimens, qu'il ôta toute espérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il se porta en toutes rencontres au service du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Mar-

(23) Cette ville étoit sur le point d'être livrée au roi d'Espagne par deux de ses bourgeois, nommés Charles Cafault & Louis d'Aix, lorsque le duc de Guise trouva le moyen de s'en rendre le maître d'intelligence avec Pierre & Barthélemi Libertat freres, aussi bour-

geois de cette ville. Ils tuerent Cafault, battirent les troupes du parti Espagnol; & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guise, qui acheva cette entreprise avec beaucoup de conduite. Voyez *De-Thou*, liv. 116. *d'Aubigné*, tom. 3. liv. 4. chap. 12. &c. Henri IV. appre-

1594.

seille, qui a passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguières & de la comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine, & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du roi & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ces troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Bois, (24) à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibes & mê-

nant la réduction de
 Marseille, dit : » c'est
 » maintenant que je
 » suis roi. « Dans la
 campagne suivante,
 le duc de Guise mon-
 tra beaucoup de va-
 leur, en poursuivant
 les Espagnols à Gray,
 & tua de sa main un
 cavalier des ennemis
 qui lui fit un défi: Hen-
 ri IV. l'embrassa, &
 dit ces belles paroles :
 » Il faut que ceux qui

» trouvent de vieux
 » exemples de vertu
 » devant eux, les imi-
 » tent & renouvellent
 » pour ceux qui vien-
 » nent après eux. «
*P. Mathieu, tom. 2.
 liv. 1. pag. 192.*

(24) Voyez sur cha-
 cune de ses actions
*l'histoire de la vie du
 duc d'Epernon, impri-
 mée à Paris en 1695.*
 Villebois est une vil-
 le d'Angoumois, qui

me si on le veut, à Villemur. Je suis
 fâché que la nécessité du sujet me jette
 dans une discussion, qui peut rabat-
 tre des sentimens qui lui sont honora-
 bles; mais enfin puisque c'est ici un
 endroit qu'on ne peut ni cacher, ni
 déguiser; que peut-on penser de sa
 maniere de se comporter en Proven-
 ce: c'est assurément bien ménager sa
 réputation & lui faire grace, que de
 mettre tout sur le compte de sa catho-
 licité. Ses panégyristes qui ont tout
 fait retentir des éloges de ses moin-
 dres actions, devoient être un peu
 plus modérés sur tant de témoignages
 si marqués, de désobéissance & de
 révolte; ou commencer par bien éta-
 blir qu'un sujet peut sans être repro-
 chable, manquer à son roi & à sa pa-
 trie, brouiller & renverser tout au gré

1594.

porte au'ourd'hui le nom de la Vallette. On peut aussi consul- ter cette histoire sur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne sçauroit entreprendre de le jus- tifier sur tout: son his- torien même regar-	de cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à gros- sir des fautes, que les dernières années de la vie du duc d'Epéron- ont presque entière- ment effacées.
--	--

1594.

de son ambition & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Epéron à bras ouverts & ne l'exclut pas des graces, dans un état où elles étoient en toutes manières pures graces pour lui.

Nicolas de
Harlay de
Sancy.

Après la mort de d'O, il parut sur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de sur-intendant : c'est Nicolas de Sancy, qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matière. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'esprit, à prendre ce terme dans le sens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la subtilité & de la légéreté; mais comme ces qualités ne sont rien moins qu'inséparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois insupportable. Ce que je pense en général de ces esprits d'une imagination vive & forte, c'est que quoi qu'ils soient communément sujets à deux grands défauts, celui de trop de subtilité dans

leurs idées & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout à fait incapables des affaires, parce que souvent il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-tems & utilement Henri III. & le roi regnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit d'Henri par beaucoup de complaisance, par des manières déliées, par un art très-rafiné de le flater dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries: par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes manières & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances; & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois

1594. homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge , un obstacle bien plus essentiel encore : c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt , (25) actuellement en faveur auprès du roi ; mais encore que par une intempérance de langue , à laquelle ses pareils sont sujets , il avoit offensé cette dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le conte que je vais rapporter , a jamais été en effet autre chose qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoiqu'il en soit voici comme il courut dans Paris. Alibour , premier médecin du roi , ayant été envoyé par sa majesté visiter madame de Liancourt , qui avoit mal passé la nuit , (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame ,) vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade ; mais que sa

(25) C'est la belle Gabrielle , mariée à Nicolas d'Amerval , seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere , dit-on , à ce mariage qui n'étoit point de son goût ; mais Henri IV. sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

sa majesté ne devoit point s'en mettre en peine , & qu'assurément la fin en seroit bonne. » Mais ne la voulez-vous pas saigner & purger , lui dit le roi ? » je m'en donnerai bien de garde répondit le bon vieillard avec la même candeur, avant qu'elle soit à mi-terme. Comment, reprit le roi , surpris & ému au dernier point; que voulez-vous dire , bon homme? je crois que vous rêvez , & n'êtes pas en votre bon sens. Alibour appuya son sentiment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire en lui apprenant plus particulièrement en quels termes il en étoit avec la dame. » Je ne sçais, » répartit le vieux médecin avec beaucoup de phlegme , ce que vous avez fait ou point fait ; « & il le remit pour la preuve complete , à six ou sept mois de-là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colére , & s'en alla de ce pas gronder la belle malade , qui sçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon homme ; car on ne vit aucune mésintelligence entre le roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour.

1594. mais on conjecture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté; puisqu'au-lieu de défavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha à Couffy pendant le siège de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carrière en faisant ce conte, & il n'y oublioit pas la circonstance de (26) la Renardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour: on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visière à l'amiral. (27) Sancy trouvoit à parler jusque sur la

(26) La Renardiere étoit un espece de bouffon, » moitié soldat, moitié procureur, moitié gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit à la bouche. C'est ainsi qu'il en est parlé dans les Aventures du baron du Fœneste, liv. 4. chap. 7. où il y a plusieurs	contes de lui. (27) Le journal de l'Etoile & la confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi-bien que le soupçon qu'elle finit d'une manière tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la
--	---

mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fut point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosoit ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que peut la haine d'une femme, sur-tout d'une maîtresse du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la surintendance des finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner ; mais madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de sur-intendant des finances, sa majesté forma un conseil composé de huit conseillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Bellièvre dont Martignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maiffe, de Fresne protégé par madame de Liancourt,

maîtresse du roi ; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

1594. de la Grange le-Roi & de Sancy qui se trouva encore fort heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conseil, pour la forme seulement & sans aucune distinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque tems, quoiqu'avec quelque legers changemens que je marquerai en leur tems; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait si long-tems son étude & son occupation.

La suite fit bien voir au roi que

(28) Messieurs de Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque tems sur-intendant avant M. de Rosny: ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses confreres; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les écrivains de ce tems-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du conseil des finances, jusqu'au tems où M. de Rosny en fut enfin déclaré le chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des finances. Les

ce nouveau changement dans le (29) conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matières. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme qui fait que les finances vont mal : puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains ; moins on en peut employer, plus elles demeurent entières. L'abus est dans le choix de cet homme, & aussi dans la constitution des finances ; & à ces deux égards, c'est perpétuer le mal que de distribuer ces fonctions sur tant de têtes. S'il est difficile de trouver dans tout le royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t'on se flatter d'en trouver un si grand nombre ? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puisque c'est supposer que

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conseil des finances comme M. de Rosny, *année 1598*, pag. 224.

1594.

cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile & par ses propres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement, elle naît bien-tôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible, & dont l'honneur se répandant sur tous ses confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation de toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-tems

tems de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance ; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualilé de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois Huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand - pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le roi qui avoit encore mille égards à conserver ne jugea pas à propos de nous laisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un tems plus éloigné le

1594.

témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai contens en l'attendant, de la charge de secrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cents livres dont Sa Majesté me gratifia.

La nécessité de remettre une réforme dans les finances frappant les plus aveugles, le nouveau conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi; mais, après qu'ils eurent enfanté sur cette matière un fort gros volume, il en arriva comme de la plûpart des systêmes qu'on à inventés & qu'on inventera: rien de plus merveilleux dans la spéculation, rien de plus scabreux dans la pratique; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit passé à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par

le traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan, & particulièrement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi & attiré dans son opinion la plupart des courtisans, (30) il ne balança

(30) M. de Thou avoit nécessairement ne doute point que le besoin de la guerre, duc de Bouillon n'ait pour obtenir les conditions favorables qui été le principal auteur de cette guerre; & son lui furent accordées par l'édit de Nantes. historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien l'Espagne, qu'on voit moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti Calviniste, qui

Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *Mss. de la bibliothèque du roi*, volume marqué 8955, & dans la déclaration du roi, rap-

1595.

pas à en faire la proposition en plein conseil. Il y avoit deux sortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût: ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Espagne, ils n'étoient pas en petit nombre; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans, mais très-forts en raisons, si on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion; je tâchai par toutes sortes de moyens de dissuader le roi de la guerre; mais ce prince que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin, qui s'étoit fait une

portée au tome 6. des mémoires de la ligue; tous les bons écrivains & les esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du duc de Sully, sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV. se porta à cette entreprise, dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son royaume: On étoit assuré des troupes Lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminèrent le roi, & la guerre fût déclarée en forme à l'Espagne, au mois de janvier de l'année suivante.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conseil de Henri & pour Henri lui-même, aux quel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçau-
roit presque se persuader qu'elle ait pû recourir à un si lâche artifice.

Le 26 décembre, le roi étant à

1594.

1595.

456 MEMOIRES DE SULLY;

1595. Paris dans sa chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de François de la Magdelaine de Ragny, François de la Grange de Montigny, Ragny & de Montigny, avec lesquels il étoit entré un monde considérable; dans le moment qu'il se baïffoit pour embrasser l'un d'eux, il reçut dans le visage un coup de couteau que le meurtrier laissa tomber, pour songer à s'échapper à la faveur de la foule. (32) J'étois présent. J'approchai plus

(31) Selon d'autres pour loger les peres dans la chambre de la marquise de Montceaux, à l'hôtel de Schomberg; derriere le Louvre; mais ce n'est véritablement ni au Louvre, ni à l'hôtel de Schomberg que ceci se passa. Un registre de l'hôtel de ville de Paris, cité par Piganiolle, tom. 2. de la description de Paris, fait foi que la belle Gabrielle demouroit dans l'année 1595. à l'hôtel d'Estrées; & que c'est en cet endroit que Henri IV. fut blessé. Cet hôtel s'est appelé ensuite l'hôtel du Bouchage, & fut acheté en 1616. par M. de Berulle, pour loger les peres de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

(32) » A l'instant, » le roi qui se sentit » blessé, regardant » ceux qui étoient autour de lui, & ayant » avisé Mathurine sa » folle, commença à » dire: *Au diable soit la folle! elle m'a blessé*: Mais elle le niant, courut tout aussi-tôt fermer la porte, & fut causé que ce petit assassin n'échappât, lequel ayant été saisi, puis fouillé, jetta à terre son couteau encore tout sanglant. C'est ainsi qu'en parle l'Etoile. Les manuf.

mort que vif , voyant le roi tout couvert de fang , & craignant avec raison que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce Prince nous raffûra avec un air doux & tranquille ; & nous vîmes bien-tôt qu'il n'avoit eu en effet d'autre mal qu'une lèvre fendue. Le coup ayant été porté trop haut , avoit été arrêté par une dent qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert fans peine , quoique caché dans la foule : c'étoit un écolier , nommé Jean Châtel : il répondit aux premières questions qu'on lui fit , qu'il fortoit du collège des Jéfuites ; & il chargea grièvement ces Peres. (33) Le roi

écrits de la bibliothèque du roi , portent au contraire , vol. 9033. que le roi se fentant frappé , dit à l'un de ces deux meffieurs : » *Ah ! cousin , tu m'as bleffé ;* « & que fe jettant à fes pieds , ce gentilhomme lui répondit : » *A Dieu ne plaife , sire , que j'aye la penfée de toucher ni bleffer* » V. M. Je n'ai rien » fur moi que l'épée » qui eft à mon côté. «

M. De-Thou dit que M. le comte de Soifons arrêtant le meurtrier , dit tout haut que c'étoit l'un d'eux deux qui avoit fait le coup , & qu'on apperçut à fes pieds le poignard qui brilloit à la lueur des flambeaux.

Liv. 111.

(33) Lorsqu'il eft question d'imputations personnelles , ou faites à tout un corps , je me crois obligé avant tout de rappel-

1595.

qui l'entendit, dit avec une gayeté, dont peu de personnes auroient été capables en pareille occasion, qu'il sçavoit déjà par la bouche de quan-

ler la remarque que j'ai faite dans la préface de cet ouvrage, que les mémoires de Sully sont composés de pièces authentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les auteurs gravés, & de plus, comme la véritable production du duc de Sully. Telles sont les lettres, mémoires particuliers, entretiens, réflexions, &c. mais qu'ils sont aussi mêlés de récits qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilés ces pièces, & dont l'autorité n'a rien de bien respectable. Or c'est dans ces pages de narration que se trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jésuites; & on ne doit point les admettre sans de sûrs garans, sans de solides preuves. On en trouvera contre l'énoncé de nos mémoires, sur l'affaire de Châtel, dans les mémoires pour servir à l'histoire Universelle de l'Europe, tom. 1. pag. 110. & suiv. Et si l'on a plus de déférence pour le témoignage des auteurs contemporains: » Châtel, dit l'Etoile, » le, dans son journal sur l'année 1595, » fut interrogé le 28, » & par son interrogatoire, déchargea » du tout les Jésuites, » même le P. Guéret » son précepteur; dit » qu'il avoit entrepris » le coup de son propre mouvement, » &c. « En effet, lorsque ce parricide fit le coup, il y avoit sept mois qu'il étoit sorti du collège, & qu'il avoit fini ses études. A cette autorité de

lité de gens de bien, que la société ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la sienne propre. Châtel fut livré à la justice : (34) &

l'Etoile qui n'est pas suspecte, se joint celle du manuscrit royal que je viens de citer, de M. De-Thou, de Mathieu, *tom. 2. liv. 1. pag. 183.* de Cayet, *liv. 6. pag. 432.* & des mémoires de la ligue. Selon tous ces écrivains, Châtel déclara bien à la vérité qu'il avoit fait ses études aux Jésuites, & que par leur doctrine il eût permis de tuer les rois, comme l'enseignoient les écrits du Pere Guignard, bibliothécaire du collège de Clermont, qu'on alla saisir à l'heure même; mais en même tems il disculpa formellement, & son professeur, & tous les Jésuites, de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le roi, & même d'avoir eu non plus que son pere, aucune con-

noissance de son dessein; quoique selon l'Etoile, Lugoly, lieutenant de la maréchaussée, se fût déguisé en confesseur, pour arracher de Châtel son secret. Messieurs de Sully & d'Aubigné, ont donc très-grand tort de faire juger par la maniere dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jésuites poussent Châtel à cet assassinat. Le P. de Châlon s'exprime d'une maniere assez ambigue, lorsqu'il dit, *tom. 3. de son histoire de France, pag. 245*, que Châtel avoua à l'interrogatoire: » Que les principes & les discours des Jésuites l'avoient porté à cette criminelle action; « mais on apperçoit pourtant que le sens de ces paroles est fort éloigné du précédent.

(14) » Après avoir été mis à la question.

1595.

les poursuites contre les Jésuites qui avoient été suspendues , ayant été reprises plus fortement qu'auparavant, elles ne finirent que par l'expulsion de tout cet Ordre (35) hors du royaume. Le pere Jean Guignard (36) fut pendu pour ses thèses cri-

» ordinaire & extra-
 » ordinaire, qu'il en-
 » dura sans rien con-
 » fesser, fit amende
 » honorable, eut le
 » poing coupé, te-
 » nant à sa main l'ho-
 » micide couteau du-
 » quel il avoit voulu
 » tuer le roi ; puis
 » fut ténailé & tiré à
 » quatre chevaux en
 » la place de Grève ;
 » son corps & ses
 » membres jettés au
 » feu, & consummés
 » en cendres, & les
 » cendres jettées au
 » vent... Le sire Châ-
 » tel, pere du patri-
 » cide, fut banni pour
 » neuf ans du royau-
 » me de France, & de
 » la Prévôté & Vi-
 » comté de Paris à
 » toujours ; condam-
 » né à quatre mille
 » écus d'amende ; sa
 » maison fut rasée, &

» au lieu d'icelle, une
 » pyramide élevée,
 » contenant le dis-
 » cours de tout le
 » fait. « *L'Etoile, ibid.*
 On croit que la petite
 place qui est devant
 les Barnabites, est le
 sol de la maison de
 Châtel.

(35) » Les Jésuites
 » obéissant à leur ar-
 » rêt, sortirent de la
 » ville de Paris, con-
 » duits par un huif-
 » sier de la cour. Ils
 » étoient trente-sept,
 » desquels une partie
 » dans trois charret-
 » tes, & le reste à pied ;
 » leur procureur étoit
 » monté sur un petit
 » bidet, &c. « *L'E-
 toile. ibid.*

(36) Le P. Guignard
 n'enseignoit pas la
 pernicieuse doctrine
 qu'on lui reprochoit,
 dans le tems de l'af-

minelles contre l'autorité & la vie des têtes couronnées. Jean Gueret, (37) Pierre Varade, Alexandre

faire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la ligue ; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec un grand nombre de prêtres & de religieux. A s'en tenir aux pièces du procès de ce pere on doit convenir, 1^o. Que s'il avoit écrit & parlé en faveur de la ligue, ce crime lui étoit pardonné, puisque l'amnistie avoit été accordée à tous les ligueurs. 2^o. Qu'il n'a subi la rigueur des loix, que pour avoir conservé quelques écrits & quelques livres, qui étoient favorables à ce parti. Sur quoi le P. Daniel, *histoire de France, in fol. tom. 3. pag. 1706.* remarque que si on avoit fait le procès à tous ceux qui étoient dans le même cas, il auroit fallu condamner à mort la plupart des prêtres & des re-

ligieux chargés du soin des cabinets & des bibliothèques, où de semblables écrits étoient gardés, & où ils se sont conservés jusqu'à nos jours. » il dit qu'il mourroit innocent... Exhorta le peuple à la crainte de Dieu, obéissance au roi ; même fit une priere tout haut pour sa majesté, pria le peuple de n'ajouter foi légèrement aux faux rapports qu'on faisoit courir d'eux ; qu'ils n'étoient point assassins des rois, & que jamais les Jésuites n'avoient procuré ni approuvé la mort de roi quelconque, &c. » *Mém. de l'Etoile, ibid.* » Il ne voulut point faire amende honorable au roi, disant qu'il ne l'avoit point offensé. « *Cayet, ibid.* » (37) L'auteur se trompe encore. Jean

1595.

Mayus, François Jacob, & Jean Lebel, autres membres de la Société, suspects de complicité, furent con-

Gueret fut condamné par un arrêt particulier au bannissement perpétuel: mais il n'est fait nulle mention expresse de Pierre Varade, d'Alexandre Mayus, &c. lesquels furent seulement compris avec tous les autres, & sans être spécialement nommés dans l'arrêt qui proféroit en général toute la société. C'est une insigne calomnie dans Morisot, d'avoir avancé (*chapitre 33.*) que François Jacob, à qui l'on vint dire qu'Henri IV. venoit d'être tué par Châtel, se vanta qu'il auroit poignardé ce prince, si Châtel ne l'avoit pas prévenu. Je ne connois aucun historien qui ait dit rien de pareil.

C'est une autre calomnie aussi noire, d'avoir cherché à les faire passer pour les auteurs de l'écrit qui

a pour titre : *Apologie de Jean Châtel* : Ecrit frivole, & en même-tems abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les loix divines & humaines, & de l'écriture même. Ils prouèrent dès ce tems-là leur innocence à cet égard; & selon le même historien, P. Mathieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du véritable auteur de cette pièce, qui est Jean Boucher, ce même prêtre dont toutes les histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet écrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'histoire du procès de Châtel, par pièces tirées tant du manuscrit de la bibliothèque du roi, dont il vient d'être parlé, que des actes du parlement.

damnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpétuité.

Le roi n'en fut que plus animé à poursuivre la guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers actes d'hostilités. Les troupes Lorraines aussi-tôt après leur traité avec la France, s'étoient répandues d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la garnison de Soissons, place toute dévouée à la ligue, ayant à sa tête Conan, & Bellefond, fut défaite presque entièrement par Mouffy, (39) d'Edouville, de Bays & de Gadancourt, lieutenant de ma compagnie. Le duc de, (40) Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit

Bernardin
Gigault de
Bellefond.

(38) N. d'Auffonville, sieur de Saint-George, & Louis de Beauveau, sieur de Tremblecourt, gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Février dans les plaines de Villers-Cotterets en Vallois. Le baron de

Conan est nommé Conas, ou Conac, dans M. de Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henri II. fils du connétable Anne de Montmorency. Il fut fait connétable en 1593.

1595.

allé fondre dans le Dauphiné , le Lyonnois & la Bresse , avec un corps de quatre mille hommes d'infanterie , & quatre cens chevaux très-aguerries ; avoit chassé ce qui y restoit de troupes des ducs de Savoye & de Nemours ; pris Vienne par composition sur Dizimieux qui en étoit gouverneur pour le duc de Nemours , & ensuite Montluel. Le maréchal de Biron après l'expédition de Beaune , s'étoit rendu maître de Nuys , d'Autun & de Dijon. (41) Le duc de Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des troupes Sedanoises , aussi-tôt après la déclaration de guerre , étoit entré dans le Luxembourg ; où avec le secours du comte Philippe de Nassau , il avoit défait huit ou dix partis de cavalerie , conduits par Mansfeld.

Henri ne douta point qu'en unifiant tous ces petits corps d'armées en un seul , il ne fût en état de faire trembler la province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout , comme au-

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgo-igne , dans De-Thou & d'Aubigné , année 1595.

paravant; mais l'avantage que sa majesté espéra retirer du premier dessein, 1595.
le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce prince se détermina pour la Bourgogne, où M. M. de Montmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient espérance des plus grands succès. Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois personnes.

Le connétable de Montmorency avoit pris l'allarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie; où le connétable de Castile avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit après sa jonction avec le comte de Fuentes, général des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas: Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes quartiers, où après s'être saisi de la ville de Dijon, il s'étoit attaché au château de cette ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, appréhendoit aussi d'être obligé

d'en lever le siège, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il pouffoit sans cesse le roi. Convaincu par son expérience du pouvoir de madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette dame, pour l'entreprendre par lui-même; mais il sçavoit bien de quelle maniere, en se tenant caché, on peut à la cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa cour à madame de Liancourt, que le roi pouvoit sans peine faire un riche appanage à son fils César : il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouissance, sous la souveraineté des Treize Cantons, que leur intérêt portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le roi dans une idée si ridicule, & quelle n'osa même la lui communiquer; quoique ce

prince eût pour elle un si grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de personne; mais il n'en fallut pas davantage à cette dame, pour se ranger du côté de ceux qui conseilloyent à sa majesté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle est la cour; & voilà comme on trompe les rois. Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils ayent conçue de l'habileté ou de la sagesse de leurs ministres; il est toujours plus sûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les dispositions secrettes de ceux qui les approchent.

Pour remédier en quelque sorte à l'inconvénient de laisser la frontiere de Picardie exposée aux efforts des troupes Espagnols qui étoient en Flandre, le roi qui ne s'abusoit pas comme les autres sur ces discours si

(42) » Il passoit au pour cette dame, par
 » travers de Paris les lettres qu'il lui
 » ayant cette dame à écrivait. Elles ont été
 » son côté: la menoit extraites des manuf-
 » à la chasse; la caref- crits de la bibliothé-
 » soit devant tout le que du roi, & imprimées dans le 1. tome
 » monde. « *Journal de l'Etoile, ibid.* On peut du journal du règne de
 » aussi juger de l'attrachement de Henri III. pag. 28. & suiv.
 » chement de Henri IV. & suiv.

1595.

n'y fût plus, le roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'osa d'abord, tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient souffrir un protestant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après ; & la raison qu'il en apporta aux autres conseillers, fût que la confiance que le prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon association nécessaire par rapport à eux mêmes.

Le chemin de Sa Majesté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai jusques-là ; moins pour l'y recevoir, puisque madame de Rosny auroit pû le faire sans moi, que pour avoir le tems de m'entretenir en particulier avec ce prince, & pour recevoir ses instructions secretes sur les choses qui devoient se traiter dans le conseil en son absence. La bonne intelligence n'y régna pas long-tems. Mes collègues s'appercevant par les dépêches particulieres que je recevois du roi, que j'avois l'oreille de Sa Majesté, se liguèrent tous par jalousie contre moi ; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce

que le conseil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au silence, en se réunissant tous constamment contre mon avis; comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin, ils prirent le parti de s'entretenir dans les assemblées de toute autre chose que des finances, dont ils remettoient à conférer en secret, tantot chez le chancelier, tantot chez Sancy: c'est-là que tout se regloit sans ma participation. Je ne leur dissimulai point ce que je pensois de cette prévarication: je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs résultats; & au lieu de signer leurs arrêtés, je protestai contre, & me retirai à Moret, Messieurs du conseil qui n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de sa majesté, & me firent prier par M. le prince de Conty lui-même de revenir au conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flater personne, ni de rien dire contre mon sentiment. Je leur répondis que puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les

1595.

finances, quoiqu'on les connut; je ne voulois pas du moins qu'il me fût reproché d'y participer, & je demeurai à Moret, plutôt que d'être le témoin des malversations que je voyois commettre impunément.

Le roi trouva tant de conformité entre sa situation & la mienne, lorsque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me consoler qu'en m'en instruisant à son tour. Il avoit affaire à des esprits intraitables. M. le comte de Soissons qui ne l'avoit suivi qu'à regret, s'en vengeoit en lui faisant essuyer tous ses caprices & sa mauvaise humeur. Il eut beau faire, il ne put pousser sa majesté, quelque irritée qu'elle fût, jusqu'à en arracher un ordre de se retirer, qui étoit tout ce qu'il demandoit; & il fut enfin obligé de se retirer de lui-même sur un prétexte si frivole, qu'à peine peut-on l'appeller un prétexte. Sur le bruit de l'approche du connétable de Castille, le roi s'étant fait amener par le connétable de montmorency & le maréchal de Biron les deux corps de troupes qu'ils commandoient, M. le comte prétendit que sa charge de

grand-maître de la maison du roi lui donnoit le droit de conduire en chef toutes ces troupes en l'absence de Sa Majesté; & il le lui déclara à elle-même. Le roi ne jugea pas devoir seulement parler au connétable & au maréchal de souffrir un passe-droit de cette nature & s'efforça de faire revenir le comte de Soissons de cette ridicule idée. Il le sollicita, le pria comme il auroit pu faire son fils ou son frere, ce sont les termes dont ce prince se servoit en me mandant ce détail, mais inutilement. Le comte qui ne péchoit pas par ignorance, le quitta avec un feint mécontentement, & engagea une partie des gens de guerre: qu'il avoit sous sa conduite, à en faire autant. Le roi dépêcha aussi-tôt un courier chargé de lettres pour son conseil, qu'il avertissoit de prendre de justes mesures sur la fuite du comte de Soissons. Le même courier en laissa une pour moi en passant par Moret. Henri ne sçavoit pas encore que je m'y étois retiré; mais nous étions ainsi convenus, afin de dérober à mes ennemis la connoissance de mon commerce avec Sa Majesté.

1595.

Trois ou quatre jours après la réception de cette lettre, mes domestiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, village sur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret, & qui n'en est distant que d'un quart de lieu. J'envoyai Camord sçavoir qui ils étoient, & quel étoit leur désssein. Non-seulement ils ne me rendirent point par ce gentilhomme les civilités usitées en pareil cas : mais encore il lui répondirent insolemment qu'ils étoient en droit de loger par tout où leur chevaux se trouvoient fatigués, sans qu'on pût exiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils refusèrent de nommer leur capitaines, & dirent seulement qu'ils étoient à M. le comte de Soissons. Pour mettre encore davantage ces officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une seconde fois, que puisqu'ils appartenoient à M. le comte qui me faisoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret, que je leur ferois donner place dans les hôtelleries & chez les bourgeois, ou il se-
roient

roient plus commodément. J'y glissai seulement un mot pour leur montrer que je sentoie bien la maniere dont ils avoient reçu mon député. Camord que je voulus charger de ce second message , me dit que cela ne serviroit qu'à accroître l'insolence de ces officiers , qui n'étoient venus que dans un dessein prémédité de m'insulter : ce qu'il me confirma par plusieurs autres circonstances de sa réception , qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Rosny qui étoit présente à ce rapport , commença à se laisser aller à des frayeurs de femme ; & en accusant Camord d'imprudence , elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le village de Saint-Mamert fût ruiné de fond en comble , que de me voir pour si peu de chose brouillé avec M. le comte , & exposé à un démêlé avec ces officiers.

J'imposai silence à mon épouse , & commençant à faire arrêter cinq ou six de ces cavaliers , qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret , & acheter des denrées , je renvoyai Camord vers ces officiers impolis. Il fut encore

1595. plus mal reçu cette fois. Peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise. On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même, en continuant d'user de toute la modération possible. Je fis retenir douze autres cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret ; & rassemblant en deux heures cent cinquante arquebusiers & trente chevaux, je pris avec moi les trente chevaux, cinquante des arquebusiers & trente piquiers, avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui est fort couvert ; pendant que le reste de ma troupe fit le même trajet par la riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même-tems que moi sous les maisons du village qui bordent la riviere. Mes aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, quis'adressant à moi me demanderent ce que cela signifioit : » Rien autre » chose, leur répondis-je froidement, » sinon que ce village étant à moi,

« j'y mene loger mes gens de pied ,
« qui en font leur quartier. « Les of-
ficiers comprirent à ces paroles que je
n'étois pas d'humeur à leur céder. Ils
renvoyerent me faire des excuses , &
me dire qu'ils alloient se retirer dans
le moment ; n'ayant point compté lo-
ger sur mes terres malgré moi , ce que
M. le comte ne leur auroit pas par-
donné. En effet ils payerent ce qu'ils
avoient acheté , & remonterent tous
à cheval , sans seulement demander
leurs prisonniers, que je leur renvoyai
lorsqu'ils furent sur le côteau de Dor-
meilles. Ils m'en remercierent , & me
firent des offres de service , qui ache-
verent de m'appaiser. J'envoyai même
aux officiers douze bouteilles de vin
& deux pâtés. Après quoi je montai à
cheval , pour aller suivant l'ordre que
je venois de recevoir de sa majesté ,
prendre avec M. le prince de Conty
des mesures contre la défection de M.
le comte de Soissons.

Ce malheur n'est rien auprès de
celui qui arriva en Picardie. La jalou-
sie du commandement brouilla dès
l'abord le duc de Nevers avec le duc
de Bouillon. Le comte de Fuentes &

1595.

Rofne qui commandoient les troupes Espagnols & qui fans doute en furent informés, profiterent de cette défunion & vinrent affiéger le Catelet & la Capelle. La premiere de ces deux places manquoit de vivres & de munitions de guerre, & la feconde avoit un gouverneur fans honneur; mais la principale caufe de leur perte vint des deux généraux (44) françois qui en haine l'un de l'autre ne firent aucune démarche pour les fecourir.

Les chofes étoient en cet état, lorsque le gouverneur de Ham, place Espagnole, mécontent de fa garnifon, réfolut de remettre au roi le château de Ham, qui entraînoit la reddition de la ville. Il s'adreffa au duc de Longueville, & le pria de lui prêter main forte, ayant en tête une garnifon nombreufe. Longueville fit part de la chofe à fes officiers généraux & fur-tout au duc de Bouillon, qui lui promit un prompt fecours. Sur

(44) Brantôme juf- née, & qu'il manda
tifie le duc de Nevers qu'on l'attendit. Ce
fur l'échec arrivé aux que les autres com-
François à Doullens, mandans ne jugerent
& marque qu'il s'a- pas à propos de faire,
vança à grande jour- tom. 3. p. 268.

cette assurance, le duc de Longueville pour ne pas perdre par trop de délai une occasion si favorable, accourut d'abord du côté de Ham, avec d'Humières suivi de quelques troupes Picardes, & en jeta partie dans le château, partie aux environs, cherchant à réduire la ville par l'escalade & le petard. La garnison ennemie se défendit avec un courage de lions. Elle les repoussa plusieurs fois. Il ne s'est peut-être jamais rien passé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves chefs, qui virent qu'ils attendoient inutilement le duc de Bouillon, s'attachèrent aux retranchemens du château, les forcerent & entrèrent dans la ville. La garnison Espagnole les y attendit de pied ferme. Forcée de plier, elle se rallia plusieurs fois, & donna une infinité de petits combats dans les places, les carrefours, les maisons mêmes; jusqu'à ce qu'elle fût toute taillée en pièces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François acheterent fort cher cet avantage. Il leur en coûta trente de leurs meilleurs officiers; du nombre desquels furent du Cluseau & la Croix,

1595.

Charles,
seigneur
d'Humières.

N. Blanchard
du
Cluseau.

1595.

mestre de camp, & d'Humières (45) lui-même, le plus brave & le plus capable officier qui fût en toute la Picardie.

Messieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars, ayant joint leurs troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le siège de Dourlens, que Fuentes & Rosne avoient attaqué après le Catelet & la Capelle. Le duc de Bouillon menoit quatre cens chevaux, Villars autant & Saint-Paul cinq cens; & toute leur infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jeter dans la ville, s'ils ne réussissoient pas à en chasser les assiégeans.

A demie-lieue de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ses cavaliers, pour gagner le sommet d'une montagne d'où l'on découvroit en plein la ville & le camp des assiégeans, qua-

(45) On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait de ce seigneur M. De-Thou, qui dit, liv. 112. le roi & tout le royaume le pleurent. Sa vie & ses belles actions remplissent le vol. 8930. des Mss. de la bibliot. du roi.

tre de ces cinquante chevaux qui précédoient les autres , apperçurent une troupe des ennemis qui venoit droit à eux entre le camp & le côteau : c'étoit l'armée entiere en ordre de bataille , qui avoit été instruite du dessein des nôtres. Mais ces quatre cavaliers à qui la peur ne permit de voir la chose que confusément , firent un faux rapport au duc de Bouillon , qui croyant n'avoir en tête qu'un détachement ; doubla le pas de ce côté avec son escadron. Arrivé sur le haut de la montagne , il vit clairement sa méprise. Un parti de cent chevaux précédoit deux escadrons de six cens chevaux chacun, qui se tenoient derriere environ mille pas, & étoient soutenus de trois autres escadrons de pareil nombre & d'une infanterie de sept à huit mille hommes. Les cent chevaux n'eurent pas sitôt apperçu Bouillon , qu'ils vinrent à lui au trot , suivis au grand pas des deux premiers escadrons , tous armés de pied en cap & la lance sur la cuisse ; ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'eussent été découverts , & qu'il ne fallut en venir aux mains , quoique la partie fût si inégale , que les

1595.

Espagnols étoient plus forts au moins des deux tiers, à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher son petit nombre.

Bouillon envoya un gentilhomme dire à l'amiral qu'il vint promptement à son secours. Villars qui étoit la bravoure même, sans répondre un seul mot, haussa les bras au milieu de ses cavaliers & leur fit mettre casque en tête, en leur disant pour toute exhortation de ne songer qu'à le suivre; & dans l'instant Bouillon le vit à son côté. Le trouvant si bien disposé, il lui dit qu'il falloit empêcher les ennemis de reconnoître leurs derrières, en faisant la plus furieuse charge qu'on pourroit. L'amiral ne se le fit pas dire deux fois. Croyant être parfaitement secondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec sa troupe, & marchant intrépidement vers l'ennemi au grand trot, il attaqua brusquement la gauche & se jeta le pistolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les six cens premiers chevaux, & il les auroit taillés en pièces & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un aussi bon second; mais.

Bouillon ne fit de son côté qu'une fausse attaque, après laquelle il se retira en caracolant; & il a toujours soutenu, qu'il n'étoit convenu que de cela seul avec (46) l'amiral; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier, aient unanimement déposé pour une attaque véritable.

Cette méprise, si c'en fut une, eut toute la suite fâcheuse qu'on en devoit attendre. L'escadron ennemi que Bouillon avoit attaqué & ensuite esquivé, fut le premier qui tomba sur les bras de Villars vainqueur du sien, & dans l'instant il s'y joignit d'autres

(46) Si nous n'en croyons pas l'historien qui a écrit sa vie; croyons-en M. De-Thou, qui disculpe entièrement le duc de Bouillon. Il dit de plus, que l'amiral de Villars fut encore averti par le comte de Saint-Paul de se retirer, mais qu'il ne prit cet avis que pour une espèce d'ordre du duc de Bouillon, auquel il refusa de déférer par vanité, & par une bravoure

qu'on ne peut excuser de témérité, *liv. 112.* D'Aubigné parle comme De-Thou, *tom. 3. liv. 4. chap. 9.* les mémoires de la ligue, *tom. 6. & Mathieu, tom. 2. liv. 1.* Le sentiment de Cayet est que l'amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le duc de Bouillon lui fit donner de se retirer, mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novenn. liv. 7. pag. 594.*

1595. troupes fraîches en si grand nombre, que son escadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler, fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves gens qui ne l'abandonnerent point; mais enfin affaillis & enveloppés de tous côtés, ils furent tous portés par terre & expirent percés de coups, ou massacrés (47) de sang froid.

Il ne servit de rien à Bouillon d'avoir ainsi mis à la boucherie son collègue. L'ennemi victorieux s'attacha à sa troupe, & celle de Saint-Paul à l'infanterie. Leur chef ne leur avoit pas inspiré l'exemple de se défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-

(47) L'amiral de Villars fut de ces derniers. Ayant été fait prisonnier par quelques Napolitains; un capitaine Espagnol, nommé Contrera, entra exprès en dispute avec eux pour l'avoir, & se servir de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la haie que les Espagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté le parti de la ligue pour celui du roi, fut la véritable cause de sa mort. Il lui donne les mêmes louanges que M. de Rosny. *Journal de P. de l'Etoile, année 1595.*

Paul prirent la fuite & leur cavalerie avec eux, laissant l'infanterie sans aucune espérance de salut ; aussi fut-elle hachée par morceaux. La ville assiégée demanda en vain après cela à capituler. L'ennemi enyvré de sa bonne fortune n'écoula rien, força la place lorsqu'elle parlementoit, & fit main basse par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de Lafont, qui repassa à mon service après avoir perdu son maître, & on peut s'assurer qu'il est exactement vrai, puisque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il observe qu'il périt en cette occasion plus de trois mille François, & ce qui est bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'avoit péri dans les trois grandes batailles ensemble que le roi avoit livrées à Coutras, à Arques & à Ivry. Dans le seul Villars la France dût compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le royaume, je joins particulièrement celui d'avoir perdu un véritable & rare ami.

Une autre lettre aussi fidelle du

1595.

ſieur Baltazard, auquel j'avois expreſſément recommandé de ne rien perdre de tout ce qui ſe feroit dans l'armée du roi me met en état d'en inſtruire le public. On verra avec plaifir en liſant ce récit, un roi que les délices du trône avoient laiffé tel qu'il étoit auparavant. Ses ſuccès paroiffoient tels en toutes leurs circonſtances, qu'on ne ſçauroit les attribuer qu'à ſa valeur & à ſa bonne conduite; & leur gloire redouble par l'oppoſition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Auſſi cette campagne de Henri en Franche-Comté l'emporte, dans l'eſprit de bien des connoiſſeurs ſur-tout ce qu'on lui avoit vû faire juſques-là.

J'ai remarqué plus haut que le maréchal de Biron étoit occupé à ſecourir les bourgeois de Dijon, qui tenoient aſſiégée la garniſon ennemie dans leur château. Il y arriva fort-à-propos. Le vicomte de(48) Tavannes ayant amené un renfort conſidérable à cette garniſon, d'aſſiégée elle étoit

(48) Jean de Saulx, lieutenant en Bourgogne pour le duc de ce par la ligue, & Maïenne.

devenue assiégante à son tour. La bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts de rues où elle étoit aculée, & ne dispofoit plus que d'une seule des portes de la ville. L'arrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechasserent ensemble le vicomte de Tavannes & l'investirent dans les châteaux de Dijon & de Talan. (49) C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le duc de Maïenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des armes du roi en Bourgogne, avoit si instamment sollicité le connétable de Castille, que celui-ci étoit sur le point de passer enfin les Monts à la tête d'une armée & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au plutôt lui aider à réduire le château de Dijon. Le roi arrivoit à Troyes, lorsqu'il reçut la dépêche du maréchal, & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis; je veux dire, que le connétable de Castille

(49) A demi lieue de Dijon, où com- mandoit un Italien, nommé Francisque.

1595. qu'il croyoit devoir bien-tôt passer en Flandre, prendroit sa route par Dijon, pour y rétablir en passant avec le duc de Maienne les affaires de la ligue; il y marcha en diligence & mit tout en œuvre, afin qu'ils ne trouvassent plus rien à faire à leur arrivée.

Il est sans contredit que ces deux généraux auroient encore pû prévenir le roi, & se conserver les châteaux de Dijon s'ils ne s'étoient pas arrêtés mal à-propos à prendre sur leur chemin Vesoul & quelques autres petites places en Franche-Comté, dont les troupes Lorraines s'étoient saisies. Après ce retardement volontaire, ils se trouvèrent ensuite arrêtés malgré eux à Gray où ils trouvèrent le passage de la Saône impraticable par le débordement de cette rivière. Le connétable de Castille pour lever cet obstacle fit un pont au - dessous de cette ville; mais il conduisit son ouvrage si lentement qu'il sembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France, laissant tant de rivières derrière lui. La vérité est que ce général sçavoit déjà qu'il auroit en tête la personne du roi.

En partant de Troyes le roi fit

prendre les devants au comte de (50) Torigny, avec huit ou neuf cens chevaux, qui firent bien plaisir au maréchal de Biron. Henri arriva à Dijon quatre jours après, & sans descendre de cheval, il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette place, principalement du côté où il conjecturoit que les ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons retranchemens, & coupa la communication des deux châteaux. Cela fait, le roi voyant que ces châteaux pouvoient malgré tous ses efforts tenir encore assez long-tems; il prit à son ordinaire le parti de s'avancer lui-même sur la route des ennemis avec un simple détachement, afin de retarder leur marche & de donner le tems au reste de ses troupes d'achever l'entreprise. Il jugea que ce seroit un avantage considérable pour lui, s'il pouvoit les trouver encore occupés au passage de la Saône; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendezvous à toute sa troupe à Lux & à (51)

(50) Odet de Ma- | maréchal.
tignon, comte de |
Torigny, fils aîné du | (51) Sur la frontiére de Bourgogne &

1595. Fontaine-Françoise ; prit les devants avec trois cens chevaux seulement, dont une moitié étoient arquebusiers, & vint avec cette petite escorte jusques sur la Vigenne, près du bourg de St Seine. Là il détacha le marquis de (52) Mirebeau avec cinquante ou soixante chevaux, pour aller prendre Langue ; & pendant ce tems là il passa la rivière de Vigenne, avec cent ou cent vingt chevaux, uniquement dans le dessein de connoître le terrain & la forme d'un pays où il seroit peut-être obligé d'avoir une affaire.

Il n'avoit guère fait plus d'une lieue, qu'il vit revenir à lui assez en désordre Mirebeau, qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cens chevaux qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'ennemi. Qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens chevaux avoient été envoyés se saisir du poste de Saint-Seine, & qu'ils étoient suivis de près par toute

de Franche-Comté : cette expédition se fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Chabot, marquis de Mire-

beau, comte de Char-ny, conseiller d'état, & lieutenant pour le roi en Bourgogne. mort en 1670.

Parnée. Le maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du roi, offrit d'aller sçavoir des nouvelles plus positives. Au bout de mille pas il trouva une garde avancée sur une colline d'environ soixante chevaux, qu'il chargea, & ayant pris sa place, il vit clairement toute l'armée Espagnole s'approcher en ordre de bataille, & en particulier quatre cens chevaux plus avancés que le reste de l'armée, qui en poursuivoient cent cinquante François. C'étoit (53) d'Auffonville que sa majesté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. d'Auffonville en fuyant, détourna l'orage sur le maréchal de Biron. Le détachement ennemi l'attaqua à droite & à gauche en se séparant en deux bandes; sans doute dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pouvoit être derrière. La différence entre eux étoit que les ennemis soutenus de près de six cens autres chevaux, étoient supérieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne fai-

(53) N. baron d'Auffonville de Saint-George, gentilhomme Lorrain.

1595. soient en tout que trois cens chevaux. Malgré l'inégalité Biron ne laissa pas de faire face. Il separa ses trois cens chevaux en trois pelotons égaux. Mirebau fut placé avec le premier à la droite ; le baron de Lux (54) à la gauche avec le second, & le maréchal se tint au milieu avec le troisième. Les ennemis chargerent en même-tems par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort maltraité & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa troupe ; mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les escadrons ennemis réunis, vers lesquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande armée, qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette cavalerie ennemie se fut mise à ses trousses.

(54) Edme de Mailain, baron de Lux ou de Luz. Il fut conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes, & lieutenant du roi en Bourgogne. Il en fera parlé à l'occasion de la conspiration du maréchal de Biron, dans laquelle il trouva pa.

Il arriva en cet état à la vûe du roi, qui 1595.
 envoya d'abord cent chevaux pour le
 soutenir. Rien n'est plus difficile que
 d'arrêter une troupe qui fuit ; surtout
 lorsqu'elle a l'ennemi sur ses talons.
 Ces cens hommes prirent eux-mêmes
 le mouvement de ceux qu'ils venoient
 appuyer & revinrent en fuyant.

Le roi voyant qu'il ne lui restoit
 de ressource que dans lui-même, s'a-
 vance vers les fuyards, sans se don-
 ner le tems de prendre son casque ;
 s'expose à la rencontre des escadrons
 victorieux, qui composoient plus de
 huit cens hommes ; appelle ses prin-
 cipaux officiers par leur nom, & en
 se portant par-tout sans aucun ména-
 gement pour sa personne, il fait tant
 qu'il arrête une partie des fuyards.
 Il fait deux corps du tout, & se met-
 tant à la tête de cens cinquante che-
 vaux, il revient à la charge d'un côté ;
 pendant que la Trémouille en fait
 autant de l'autre par son ordre, avec
 pareil nombre. Sans cette intrépidi-
 té, il ne seroit peut-être pas échap-
 pé un seul de ces trois cens hommes ;
 ainsi engagés au-delà d'une rivière,
 devant un corps de cavalerie victo-

Claude
 de la Tré-
 mouille,
 duc de
 Thouars.

1595. rieux. Le roi (55) donnant l'exemple à ses soldats, se mêle ensuite la tête nue au milieu de ces six escadrons ; les ouvre & les fait plier. Bi-

(55) Le roi disoit
 que dans les autres
 occasions où il s'étoit
 trouvé, il avoit combattu pour la victoire,
 mais qu'en celle-ci il avoit combattu pour la vie. Péréfixe, Mathieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même manière. M. De-Thou, & le vol. 8929. des manuscrits royaux, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le roi ne se montra parfaitement content que des seuls ducs de la Trémouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble de bonne grâce. Pour abattre, dit-il, la rosée devant sa majesté, « tom. 3. liv. 4. chap. 8. Mais selon De-Thou, il loua devant le parlement le marquis de Mirebeau, la Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point be-
 » soin de conseil, mais
 » d'assistance, répon-
 » dit Henri IV. à
 » ceux qui lui conseil-
 » loient de s'enfuir
 » fut un excellent che-
 » val Turc qu'on lui
 » tenoit prêt ; il y a
 » plus de péril à la
 » fuite qu'à la chasse,
 » Mathieu, tom. 2.
 » liv. 1. p. 187. Maint-
 » ville ajoute cet his-
 » torien, qui étoit
 » auprès de lui, & qui
 » gardoit son coup
 » de pistolet pour en
 » servir le premier des
 » ennemis qui s'en
 » approcheroit, en
 » choisit un si à pro-
 » pos, qu'il lui perça
 » la tête de part en
 » part, & la balle
 » vint siffler autour
 » des oreilles du roi,
 » qui ne parla jamais
 » de pistolet, qu'il ne
 » se souvint de ce
 » coup, disant n'en
 » avoir jamais vû de
 » plus grand ; aussi

ron profitant de l'occasion, rassemble quelque cent vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du roi, & tous ensemble ils menent la cavalerie ennemie battant jusques dans le gros de l'armée du duc de Maienne.

Henri ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droit & à gauche deux bois farcis de fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans le cours du combat il se fût permis d'insulter l'armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres corps de cavalerie, qui sortoient du milieu de

« étoit-il chargé de
 « deux carreaux d'a-
 pier. » Au rapport
 du même, le duc de
 Maienne demanda
 quatre cens chevaux
 seulement au général
 Espagnol, pour char-
 ger la troupe du roi ;
 que l'Espagnol lui re-
 fusa, persuadé que
 Henri ne cherchoit
 qu'à le faire tomber
 dans une embuscade.
 Cette défiance des en-

nemis fut son salut à
 Fontaine-Françoise,
 comme elle l'avoit été
 à Aumale. Ce qui est
 plus surprenant ; c'est
 que ce prince ne per-
 dit que six hommes
 dans une action si
 chaude, pendant qu'il
 demeura du côté des
 Espagnols six-vingt
 morts, outre deux
 cens blessés & soixan-
 te prisonniers. *Chron.*
Novenn. liv. 7. p. 497.

1595. l'un de ces bois, pour venir fortifier l'avant garde vaincue. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus léger manque de précaution est suivi d'une perte inévitable. Le roi qui observoit de l'œil la manœuvre de ces deux troupes, fait faire cependant halte à la sienne, & la rapproche pour être en état de les recevoir. Il ne s'agissoit que de cela seul : car dans l'ardeur de sa victoire, elle eut bientôt renversé tout ce qui vint à sa rencontre, & se trouva au large devant tous ces bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henri comprit que cette surprise ne pouvoit pas être fort longue ; & qu'il alloit avoir sur les bras un monde, animé par la vûe d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite presque incompréhensible. Il profita de l'inaction de l'ennemi pour regagner sans être poursuivi, du moins le premier lieu du combat, & se dégager du milieu de l'armée ennemie : ce qu'il fit avec tant d'ordre & de supériorité que l'ennemi ne se racquilla en rien de sa perte ; & que ce prince remporta dans un même jour & presque dans le même moment, l'hon-

neur de la plus belle victoire & de la plus belle retraite, dont l'histoire nous fournisse l'exemple.

1595.

En arrivant à son premier poste, il trouva le comte de Chiverny, (56) le chevalier d'Oise, MM. de Vitry, de Clermont, de Rissé, d'Arambure, de la Curée, d'Heures, de Saint-Geran & de la Boulaye, qui arrivoient aussi avec leurs compagnies; elles composoient avec celles du roi environ huit cens chevaux. Les ennemis n'osèrent l'attaquer après ce renfort. Persuadés que toute son armée le suivoit, & encore consternés de ce qu'un peloton de ces gens en venoit de battre six fois autant, ils rebroussèrent chemin, faisant passer leur cavalerie à leur tête, afin que l'infanterie la mît à couvert. Le roi

(56) Henri Hurault, & mal monté. Une comte de Chiverny. voix qu'il reconnut Georges de Brancas pour être celle du roi, Villars. Louis de l'Hôpital - Vitry. George lui cria : *garde, Curé*: c'étoit un des ennemis qui étoit prêt de Clermont - d'Amboise. N. de Créquy à lui passer sa lance au travers du corps, & Risséy. Jean d'Arambure. Gilbert Filhet qu'il tua. *vol. 8929, Manuscrits de la bibliothèque du roi,* de la Curée. Il fut du combat, où il combattit sans armures,

1595. ne laissa pas de les pourfuivre ; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saône sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'osèrent plus après cela tenter ce passage, la Bourgogne demeura par cet exploit à la discrétion du roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara encore de quantité de petites villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la prière des Suisses. Tous ces avantages furent les fruits de la journée de Fontaine-Françoise.

Henri avoua qu'ils n'égalent pas ce qu'il avoit perdu, quand il eût appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnais & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret ; où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le désir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies

(57) Seure, ville s'appelle aujourd'hui sur la Saône : elle a Bellegarde. changé de nom, &c.

causes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en consoler, en m'assurant que ce déchaînement ne faisoit qu'accroître sa bonne volonté pour moi. Je convins en même-tems que sa majesté ayant à ménager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Doullens pouvoit causer une révolution, elle étoit obligée de dissimuler & de n'accuser personne. Ce fut avec moi seulement que le roi se plaignit des auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicious effets de l'inimitié des chefs, presque l'unique cause des plus grands désastres dans la guerre. Il me parut sensiblement touché de la perte de l'amiral de Villars; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges. Il avoit bien sçu démêler la vérité, au travers de tout ce que les parties intéressées avoient avancé, pour mettre sur le compte du mort tout ce qui étoit arrivé.

Ce prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller mal-à-propos à l'avis d'une guerre, dont on lui avoit assuré le succès infallible. Il eut même la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable

1595.

de replonger la France dans des miseres plus grandes que celles dont elle sortoit. Le roi en parlant ainsi, ne confidéroit que la grandeur d'une perte telle que le Catelet, la Capelle, (58) Ardres, Doullens, Cambray, dont Balagny venoit d'être chassé, & Calais par-dessus tout, qu'on regardoit déjà comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore. Pour moi je trouvois que la France avoit encore plus risqué dans ces occasions, où le roi n'avoit sauvé la Bourgogne & sa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henri avoit coutume de dire qu'une déclaration de guerre est la chose du monde qui doit être le plus mûrement pesée; & que quelque attention qu'on croie y apporter, elle ne l'est presque jamais assez. Les princes peuvent encore tirer de cet exemple une autre leçon qui n'est pas moins utile: c'est qu'ils ne doivent jamais avoir de haine en-

(58) Ardres fut rendu aux ennemis par le comte de Belin, presque sans faire de défense. Il en fut disgracié: on lui ôta ses charges, on le relégua dans ses terres, &c. *Bongars, Epist. 75. ad Camer. Mori, jet, chap. 33.*

venimée contre leurs voisins ; & que la prudence exige en bien des occasions, que malgré le ressentiment le plus violent & même le plus juste, ils paroissent toujours disposés à la réconciliation. 1595.

Le roi se garda bien de rien témoigner en public de ce qu'il pensoit. Au contraire, cherchant à relever les courages abattus, ils répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres : mais sa majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs ; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un courrier arrivé de Rome, que le pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'absolution qu'il faisoit solliciter depuis si

(59) » Ce qui fit, » avoit le pouvoir de
 » dit M. de Péréfixe, » réhabiliter les re-
 » que le pape tarda » laps. Il étoit fort en
 » tant à accorder l'ab- » colére de ce que les
 » solution, c'est, di- » prélat de France
 » soit-il, que lui seul, » avoient entrepris de

1565. long-tems : nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifférente dans la conjoncture présente.

Le saint Pere mit pour conditions (60) à cette absolution : que le roi

» l'absoudre , quoi-
 » qu'ils ne l'eussent
 » absous que par pro-
 » vision *ad Cautelam*
 » seulement. «

(60) Outre ces conditions qu'on peut voir en original dans le *Vol. 8778. des Mss. de la bibliot. du roi*, où l'acte de l'absolution de Henri IV. est rapporté tout au long en italien ; le saint pere y impose encore pour pénitence à ce prince, d'entendre tous les Dimanches & fêtes une messe conventuelle dans la chapelle royale, & la messe privée tous les jours de la semaine ; de dire le rosaire tous les Dimanches, le chapelet tous les samedis, & les litanies tous les mercredis ; de jeûner tous les vendredis ; de se confesser & communier publiquement au moins quatre fois l'an-

née. Je remarque dans cet acte, que le pape après avoir donné l'absolution à Henri, le nomma alors seulement, roi de France & de Navarre. A chaque verset du *Miserere*, le saint pere donnoit légèrement un coup de la baguette du pénitencier sur les épaules de MM. du Perron & d'Ossat qui y sont nommés *procuratori di Navarra* : ce qui est une formalité ordinaire de cette sorte de cérémonie, sur laquelle les écrivains protestans n'ont pas manqué de gloser avec malignité, en disant que Henri IV. s'étoit soumis à recevoir des coups de fouet par procureur, & autres traits semblables. Mais ces mauvaises plaisanteries n'en ont plus imposé à personne, de-

excluroit les Protestans de toutes les charges & dignités ; & qu'il travailleroit de tout son pouvoir à les éteindre tout-à-fait ; qu'il rétabliroit la

1595.

puis que M. de Thou & tous les critiques sensés , ont fait voir qu'elles étoient injustes & sans fondement. M. de Sully à ce qu'il paroît , s'étoit mis au-dessus de cette erreur populaire , mais je ne sçais s'il observe la même équité par rapport au cardinal d'Os-
fat.

Ce qu'il en dit ici , & en plusieurs autres endroits de ses mémoires , m'a donné la curiosité de lire avec attention le recueil des Lettres de ce cardinal , qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été aussi bon françois qu'habile négociateur. Je dirai librement ma pensée sur chacun des griefs qui fournissent au duc de Sully occasion de l'attaquer , à mesure qu'ils se présenteront ; & pour commencer par celui de l'absolution

d'Henri IV. il me semble qu'après avoir examiné tout ce qu'il dit sur ce sujet , p. 45 , 48 , 105 , 107 , 115 , 129 , 208 , & suiv. ancienne édition in-fol. on ne peut se dispenser de reconnoître d'un côté , qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'esprit du pape & de véritables obstacles de la part du conclave ; qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les surmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réussir : témoin ce qui arriva au duc de Nevers , au cardinal de Retz , au marquis de Pisany & autres ; qu'il est fort éloigné d'approuver les subterfuges auxquels la cour de Rome eut souvent recours dans les formalités ; & même que tout ce manège l'impatienta souvent aussi.

1595.

messe en Béarn; qu'il feroit restituer aux Catholiques tous les biens ecclésiastiques qui leur avoient été pris par les Huguenots; qu'il résoudroit le prince de Condé à se faire Catholique romain; qu'il publieroit & feroit recevoir le concile de Trente; enfin qu'il

bien que la supercherie dont il se plaint qu'on usa dans la bulle d'absolution. Cependant au travers de tout cela on sent d'un autre côté dans ces mêmes endroits, & bien plus encore dans tous ceux qui ont quelque rapport aux Protestans, aux Jésuites, au concile de Trente, &c. que cette éminence ne fut point fâché que l'affaire de l'absolution du roi passa avec les conditions dont M. de Sully se plaint si amèrement: soit que d'Osfat n'y apperçut point cette prétendue lésion de l'honneur de la couronne, & ce préjudice aux libertés de l'église Gallicane, ce que je laisse aux sçavans à discuter: soit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient nécessaires pour l'intérêt de la religion: soit enfin qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la ligue; ce qui ne m'empêche pas de souscrire aux éloges qu'ont donné à ce cardinal tous nos bons historiens, & en dernier lieu Amelot de la Houffaye, dans la vie qu'il nous a donnée du cardinal d'Osfat, à la tête de l'édition de ses lettres à laquelle je renvoie le lecteur. L'abbé du Perron & M. de Villeroy rendirent aussi d'importans services à Henri IV. dans l'affaire de son absolution. *Mathieu, tom. 2. liv. 2. pag. 210. & suiv.*

rétablirait les Jésuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Protestans & le concile de Trente demeurèrent sans effet : le roi satisfit aux autres. Ceux qui trouvent qu'en cette occasion sa majesté reçut la loi du pape, ne doivent s'en prendre qu'à du Perron, & plus encore à Arnault d'Offat, alors agent immédiat de cette affaire à Rome. Bien loin de rejeter ces conditions, ces deux ecclésiastiques auroient été bien fâchés que la chose se fût exécutée autrement. Si l'on doit ajouter foi à un mémoire qui me fut envoyé de Rome plusieurs années après, & dont je parlerai plus au long en son tems, on y trouvera la preuve complète de ce que je viens de dire, du moins quant à d'Offat.

Ce mémoire avance deux choses au sujet de l'absolution du roi, qui en fait un des articles principaux : l'une, que le pape & tout le sacré collège souhaitoient si passionnément que ce prince eût recours à Rome pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte que quelquefois les nouvelles leur donnoient, que Henri ne se

1595.

portât à la mépriser ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres lettres. L'autre, que d'Ossat, loin d'instruire le roi de cette disposition de la cour de Rome, comme il devoit; pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du roi & de la couronne, faisoit au contraire entendre à ce prince, qu'il ne pourroit obtenir sa réconciliation du saint pere, qu'en souffrant qu'on donnât atteinte aux libertés de l'église Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henri ne laissa pas de récompenser ses deux agens par les plus éminentes dignités de la prélature.

En trois jours sa majesté se rendit à Péronne, où elle fut saluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre gouvernement, biens, femme &

(61) M. de Péréfixe de Balagny. Les mémoires de la ligue, tom. 6. marquent que pris par famine; d'autres, comme Mathieu, trois compagnies suives en accusent la méfintelligence des ducs de Nevers & de Bouillon; & d'autres, la lâcheté des historiens ont par point, l'obligerent à rendre sa place. Tous

honneur au lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire, parloit haut, & vouloit qu'en cet état; qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les souverains malheureux. Le roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes troupes avec lui pour entreprendre de forcer le camp des assiégeans, prit le seul parti qui

lé du courage de Renée de Clermont, femme de Balagny, & sœur du brave Bussy d'Amboise, qui après avoir inutilement fait tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa garnison & à son mari, ne voulut pas survivre à la perte de sa principauté, & se laissa mourir de faim ou de douleur. » *Voyez là en un chapitre l'abrégé des plus grands affronts, que de mémoire d'homme la France ait reçu par les étrangers. « C'est d'Aubigné qui parle ainsi, en finissant le*

9. du liv. 4. tom. 3. de son histoire, dans lequel il a rassemblé la prise du Catelet & de la Capelle, la défaite de Dourlens, la prise d'Ardres, Cambrai, & Calais. Balagny dit à un officier Espagnol, qui paroissoit étonné de lui voir emmener sa maîtresse avec lui, & dans le même bateau, que l'amour adoucissoit les traits de la fortune: « Vous avez raison, répartit l'Espagnol, & sur-tout à présent que vous aurez moins d'affaires que vous n'aviez. »

P. Mathieu, tom. 2. liv. 2. p. 219.

1595.

lui restoit, de se jeter lui-même dans la place, à la tête d'un parti considérable. Ils s'embarqua par deux fois dans ce dessein : mais le vent contraire le rejetta sur la terre. Comme il désespéroit de son entreprise, Matelet, gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer pour une troisième fois l'entrée dans Calais ; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens gentilshommes, il feroit tant, soit par mer, soit du côté de la terre, qu'il s'ouvreroit un passage. Le roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit, avec laquelle Matelet vint effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir surmonté mille obstacles (62) : mais il fit bientôt oublier sa belle action, lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit

(62) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette action. Les uns, comme de Thou & d'Aubigné, n'en disant rien, paroissent la révoquer en doute : d'autres l'attribuent au sieur de Campagnole le cadet ; Davila & nos mémoires, à Matelet, gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols, à condition qu'on remettroit cette place aux Anglois eux-mêmes. Sancy, qui étoit alors ambassadeur à Londres, répondit à cette reine, que le roi l'aimoit encore mieux dans les mains

joint à la garnison de cette place, que pour partager sa peur & consentir à la capitulation. Ainsi le roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais, que pour le voir rendre sous ses yeux.

On me demandera où étoient pendant ce tems-là tous ces seigneurs & officiers François, qui s'étoient montrés si ardens à conseiller la guerre; & pourquoi ils laissoient sa majesté en supporter seule le fardeau, & recevoir échec sur échec. Il faut le dire à la honte du nom François, ils songeoient à tirer parti pour eux-mêmes des malheurs que leur imprudence avoit causés, & que leur nonchalance augmentoit; & ils tramoient cependant des desseins plus ruineux à l'autorité du roi, que la guerre étrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Le roi supérieur à la mauvaise conduite des Espagnols, que dans celles des Anglois: Et Henri IV. disoit aussi, que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fut d'un lion que d'une lionne.. Ce qui fut

cause qu'Elisabeth refusa depuis d'assiéger cette ville, pendant que Henri IV. assiégeoit celle d'Amiens, quoiqu'on lui offrît alors de la lui engager. *Mathieu. ibid. p. 223.*

1595. me à la bonne fortune, consola ceux qui étoient sortis de Calais; pourvût à la sureté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres châteaux & places; & marcha vers Saint Quentin, dans la crainte que les ennemis, qui n'étoient pas éloignés de ces quartiers, ne surprissent quelqu'un des seigneurs & officiers généraux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du roi à l'exécution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fût le duc de Montpensier qui se chargea de cette commission, non qu'il fût le plus mal intentionné, mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le roi à Saint Quentin, & lui proposa de la part des principaux seigneurs françois, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de leurs gouvernemens, à droit d'hérédité, & sans être obligés à rien envers le roi qu'à l'hommage-lige.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tendoit si visible-

ment à rejeter la France dans l'état
d'anarchie qui l'avoit remplie de sang
& d'horreur dans ses premiers siècles,
pût sortir de la bouche d'un François,
d'un prince, & sur-tout d'un prince
du sang. Henri ne trouva point de pa-
ro'e dans ce premier moment, tant il
se sentit surpris & frappé de l'affront
qu'on faisoit à la dignité Royale. M.
de Montpensier continuant un dis-
cours, concerté de longue-main, vou-
lut prouver à sa majesté que tous ces
gouverneurs ou pour mieux dire tous
ces petits princes, s'obligeant à lui tenir
pour tous ses besoins, des troupes
toujours prêtes, elle ne se trouveroit
plus dans la situation où elle étoit ac-
tuellement, de paroître sans soldats
devant ses ennemis. De tous les sen-
timens qui agitoient l'esprit du roi,
ce prince ne montra au duc de Mont-
pensier que celui d'une grande com-
passion, de lui voir faire un person-
nage si indigne de lui. Il l'arrêta, en
lui disant sans la moindre aigreur,
qu'il n'en avoit déjà entendu que trop ;
qu'il voyoit bien qu'on avoit abusé de
sa facilité, pour le charger d'un rôle
dont il n'avoit pas senti toute la bas-

1595. fesse ; lui prince du sang, & beau coup plus proche de la couronne, que n'en avoit été autrefois Henri lui-même. Ce prince ajoûta encore beau coup de choses sur le même ton: Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à périr mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la famille & la dignité royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard dans aucune discussion, ni de répondre un seul mot sur le fond de la proposition.(63)

M. le duc de montpensier sentit sa faute, par l'air & le ton dont la majesté lui parloit. Il en rougit, en demanda pardon, & pria le prince d'oublier qu'il eût été capable de se dégrader ainsi lui-même de son rang. Le roi après avoir fait connoître au duc tout son tort, lui enseigna le moyen de le réparer en quelque manière, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre ; &

(63) » Nous som-|quelquefois Henri IV..
» mes tous gentils-|devant les princes du
» hommes, » disoit|sang.

pour lui, il assûra M. de Montpensier, qu'il vouloit bien l'oublier & continuer à le regarder comme étant de son sang. M. le duc de Montpensier convint qu'à la première occasion où les auteurs de la proposition le mettroient sur ce chapitre, il déclareroit, qu'il avoit fait ses réflexions sur ce qu'ils avoient exigé de lui ; qu'ils pouvoient charger un autre d'une proposition qu'il défavouoit formellement ; que s'il en parloit jamais à sa majesté, ce ne seroit que pour l'en détourner, & qu'ils devoient s'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même, par tous les moyens imaginables : ce qu'il exécuta ponctuellement & d'un air si naturel qu'il déconcerta tous ces seigneurs & leur ôta pour toujours l'envie de tenter sa fidélité.

C'étoit donc pour jeter le roi dans la nécessité de les rendre ses égaux, que les princes & les gouverneurs des Provinces de France, l'aidoient si mal des secours qu'ils lui avoient promis. Le duc de Bouillon fut un de ceux qui se firent le plus acheter. Comme sa majesté ne doutoit pas de là part qu'il avoit dans le

1595.

complot, elle en voulut tirer la conviction, de l'embarras du duc sans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit assez dissimulé & assez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrit, mais outre que Henri n'avoit pas moins de talens pour pénétrer jusque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit, la présence du souverain est seule un poids capable d'abattre un homme qui se sent coupable. Le roi commença par s'assurer que M. de Montpensier ne lui avoit point fait une seconde trahison auprès du duc de Bouillon. Il le mit ensuite sur la défaite de Dourlens, en lui demandant sans détour & avec une espèce de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui duc de Bouillon avoit dans Liège, Namur & tant d'autres places du Luxembourg & du Hainaut, & sur lesquelles, comme il sçavoit, on s'étoit porté à entreprendre la guerre.

Bouillon embarrassé de la question & de l'air simple dont elle étoit faite, au lieu de répondre juste sur ses prétendues intelligences, se jeta dans

de grands discours sans suite, qui le trahissoient mieux que l'aveu le plus sincère. Il accusa tout le monde, le duc de Nevers, qui lui avoit, disoit-il, débauché ses officiers & empêché ses levées, les Anglois, qui n'avoient point fait la diversion qu'ils avoient promise, les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'agrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Iffel & de la Frise. Sur quoi le duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la conversation, dit au roi, que la première cause de tous les malheurs ne venoit que de ce que sa majesté n'avoit aucune personne de confiance & de poids à la cour de Londres, pour hâter le secours qu'elle avoit promis, & en même tems il s'offrit pour cette ambassade & même la sollicita instamment. Le roi jugeant qu'il étoit inutile de presser davantage le duc sur sa faute, cessa de lui en parler, & pour l'ambassade d'Angleterre, il y consentit à la fin, considérant qu'il perdoit fort peu en perdant la présence du duc. Il lui en fit expédier la commission, & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre.

1595.

C'est de la bouche de sa majesté que je tiens le détail de cette conversation avec le duc de Bouillon, aussi bien que de celle qu'elle eut avec M. le duc de Montpensier, dont il vient d'être parlé. Le roi n'eût pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le duc, au lieu de le servir utilement à la cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaises impressions de sa conduite, ou du moins, qu'il ne travailleroit que pour lui seul. Ce prince m'envoya chercher de fort grand matin par Jacquinot, pour me communiquer sa crainte. M'étant mis à genoux sur un carreau près du lit de sa majesté, il me demanda d'abord ce qu'on disoit & ce que je pensois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à sa maniere, & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens, & la proposition faite par M. de Montpensier, y avoient eu la meilleure part. Le roi me dit que je me trompois, qu'il connoissoit assez le duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'i

lui auroit pu faire sur tous ces sujets, loin de le corriger, n'auroient servi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Ensuite sa majesté m'ayant redit presque mot pour mot, tout ce qui s'étoit dit entr'eux sur l'ambassade d'Angleterre, elle me proposa d'y accompagner le duc de Bouillon, pour éclairer ses démarches.

Tout se fait par souterrains à la cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon, le roi ayant dit à MM. du conseil des finances, qu'elle envoyoit le duc en Angleterre, ces messieurs après en avoir conféré ensemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à satisfaire leur jalousie contre moi, que de persuader au roi qu'il devoit me joindre au duc de Bouillon. Ma capacité dans les négociations reçut de leur part des éloges, dont ils comptoient bien de se racquitter, d'abord qu'une fois ils seroient parvenus à m'éloigner du roi. Ce prince ne pénétrant point leur intention, trouva cette idée de son goût, mais je ne donnai pas dans le piège. Je fis appercevoir à sa majesté le vrai motif de la feinte générosité de ces messieurs à mon égard.

1595.

Dès le moment que le duc de Bouillon auroit eu le moindre soupçon que je l'observois & que je détruisois son ouvrage, il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi, & de l'esprit dont il étoit, sa haine ingénieuse auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire. C'est ce que mes envieux avoient aussi bien senti que moi, sa majesté en convint, & s'étant rendue à mes raisons, elle ne me pressa plus.

Messieurs du conseil ne s'en tinrent pas là. Lorsqu'ils revirent le roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le duc de Bouillon, mais comme ce duc ne devoit être que fort peu de tems à Londres, ils imaginerent de me faire remplir sa place, avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal, pourvû qu'ils fussent défaits de moi. Le roi tomba encore dans leur sentiment & me déclara son intention quelques jours après, avec un ordre de faire dès-à-présent tous mes préparatifs pour ce voyage, de me pourvoir d'argent, & de disposer mon épouse à me suivre, si je jugeois à

propos de la mener avec moi, ce que sa majesté ne trouvoit pas nécessaire, mon voyage ne devant être, disoit-elle, que de sept ou huit mois au plus. Ce prince qui s'apperçut d'abord de ma répugnance, accompagna son ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligant. Il me dit que la nécessité des tems l'empêchant de me charger seul de ses finances, il se reprocheroit d'exposer aux dangers d'un siège long & rude, le seul homme de son royaume, qu'il jugeoit digne de remplir cette importante place. Sa majesté venoit de se déclarer hautement sur le siège de La-Fére.

J'admirois pendant que le roi me tenoit ce discours, l'opiniâtreté de mes adversaires à me persécuter & le fond de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux, ils éloignoient & peut-être pour toujours, les occasions de m'avancer: car qui auroit parlé pour moi en mon absence? Qui les auroit empêchés encore de prolonger à leur gré mon séjour hors du royaume, jusqu'à ce que les affaires ayant pris en France un état fixe & durable, ils n'y eussent plus

1595.

laissé de part à un homme, qu'une si longue absence auroit fait regarder ensuite comme un étranger? Toutes ces pensées firent que je tins ferme. Je suppliai le roi de ne me point contraindre à un voyage, pour lequel je me sentoie un éloignement invincible, & j'eus le bonheur que Henri disposé à croire de lui-même, que je lui serois d'une plus grande utilité à Paris que dans Londres, pendant le siège qu'il alloit entreprendre, m'y renvoya pour me faciliter la levée de l'argent & l'envoi de toutes les choses nécessaires à faire réussir ce siège pour y recevoir ses ordres, en faire part au conseil & y faire prendre de sages résolutions. Quand j'aurois choisi moi-même ma vengeance, je n'en aurois pas pu prendre une autre.

Fin du second Volume.



TABLE GENERALE

DES

MATIÈRES

Contenues dans ce deuxième Volume.

A.

ABJURATION nement de Lyon, 324.
d'Henri IV, 235. N. 2.

Particularités sur cette cérémonie, 235-240. N. 52. 53.

ABSOLUTION Bouillon, & tué, 114.
d'Henri IV. 241. 242. N. 2.

N. 1. A' quelles conditions elle est accordée, 500-502. N. 60.
Remarques sur cette absolution, 503. 504. N. 56.

AIX (Louis d') 124.
tente de livrer Mar-
seille aux Espagnols, 437. N. 23.

ALIBOUR, premier médecin d'Henri IV. 7. 442. 445. Sa prédiction à ce prince, 443. Sa mort, 444. N. 27.

ALINCOURT (Charles de Neuville, marquis d') tente de prendre Mante, 34. N. 21. obtient le gouver-

AMBLISE (Africain d'Anglure d') est défait par le duc de

AMBOISE (Georges de Clermont d') fuit Henri IV. en Franche-Comté, 495. N. 56.

ANDELOT (N. d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 4.

ANDELOT (François de Coligny, marquis d') meurt; ses trois enfans meurent en même-tems, 23. N. 14.

ANDREZY. Conférences sur la religion, tenues en cet endroit, 258, Nom de ceux qui y assisterent : matieres

- qui y furent traitées, che. Comté, 495. N. 5 6.
258. 259. N. 9. ARIAT (N. d') se
- ANGLOIS, donnent cours Villemur contr
du secours au maré- les troupes de la ligue
chal d'Aumont en 125. 128.
- Bretagne, 409. N. 4. ARMAGNAC, valet
Voyez AUMONT. Ils se de chambre de Henri
joignent à la France IV. 390.
- contre l'Espagne dans ARNAUD (Antoi-
la guerre de 1591. ne) avocat pour l'U-
45. niversité de Paris con-
tre les Jésuites, 360.
- ANGLURE (Anne d') officier, son élo- N. 59.
ge, 64. N. 37.
- ANGOULEME (Char- d') commande les
les de Valois, comte troupes Espagnoles en
d') duc d'Auvergne, Champagne, 31. ne
voyez AUVERGNE. peut empêcher la prise
- ANGOULEME (Hen- de Noyon, 31.
ri de Bourbon, comte
d') grand prieur & des finances, 467.
- gouverneur de Pro- AUMALE (journée
vence, 121. N. 7. d') 71-76. Particula-
rités de cette journée,
75-77. N. 40.
- ANHALT (le prince d') amene des troupes
Allemandes au siege AUMALE (Charles de
de Rouen, 45. 46. Lorraine, duc d') bat-
tu, 29. N. 17. Sa fem-
me traite de la reddi-
tion de son mari, 289.
290. N. 22.
- ANTOINE (D. Si- mon) député de l'Es-
pagne, 293. 326. Ré- cit de ce qui se passe
entre Sully & lui chez
le gouverneur, 327.
328.
- ARAMBURE (N. d') de Saint-Denis, 114.
Combat où il se trou- N. 1.
- ve, 64. & autre affaire
à laquelle il participe,
376. Il suit Henri IV.
à la campagne de Fran- mort, 409. N. 4.
- AUSSONVILLE,

DES MATIERES. 521

AUSSONVILLE, **BARRIERE** (Pierre)
voyez **SAINTGEORGE**. son complot de poi-
AUTUN, pris, 462. gnarder Henri IV,
AUVERGNE (Charles comment découvert
 de Valois, comte d') & puni, 255. Particu-
 l' un des féditieux , larités sur ce complot.
 249. N. 52. pag. 358. 255. 256. N. 8.

B.

BALAGNY (Jean de Montluc de)
 conduit des troupes de la Ligue au siège de Rouen, 63. N. 36. est fait gouverneur souverain dans Cambray; amène des troupes à Henri IV au siège de Laon, 346. N. 48.

BALTAZARD (N. sieur) contenu de sa lettre à Sully, 484-486.

BALZAC, *voyez* **ENTRAGUES**.

BALZAC (Henriette de) marquise de Verneuil, maîtresse d' Henri IV, 350. N.

BANCHI (pere Séraphin) découvre le dessein de Barrière de poignarder Henri IV, 256. N.

BARREAUX (des) membre du nouveau conseil des finances, 467.

BARRIERE OU LA

Tome II.

Z

BAYS, plutôt **BEYNE**, défait un corps de troupes de la Ligue, 461. N. 39.

BEAUGRARD, gentil-homme attaché à Sully; utile à la prise de Louviers, 39.

BEAULIEU - RUSÉ, *voyez* **RUSÉ**.

BEAUNE, se souleve contre le duc de Mayenne, 412. 413.

BEAUNE DE SAMBLANÇAI (Renaud ou Bernard de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 239. N. 54.

BEAUVEAU (Louis de) *voyez* **TREMBLE-COURT**.

BEC (N. du) archevêque de Reims, 425.

BEL (Jean Le) Jésuite, accusé de complicité avec Jean Châtel, 460.

BELIN (François Faudoas d'Averton, comte de) 313. s'emploie utilement pour

- Henri IV dans l'affaire de sa conversion, 213. est dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 232. pour demander une trêve, 266. Le gouvernement de Paris lui est ôté, 310. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, 310. N. 27. Il est disgracié, pour avoir rendu Ardres, 498. N. 58.
- BELLANGLISE, officier de l'armée du duc d'Aumale, 30.
- BELLEFOND défait à la tête de la garnison de Soissons, 461.
- BELLEGARDE (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 416. N. 12.
- BELLENGREVILLE (Joachim de) gouverneur de Meulan, 37. 43. 44.
- BELLIEVRE (Pompe de) travaille pour la conversion de Henri IV, 213. N. 41. 359. N. 57. entre dans le conseil des finances, 445.
- BELLOZANNE (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du Tiers - Parti, 151.
- voyez* SULLY.
- BERINGHEN (Pierre de) *voyez* HENRI IV.
- BETHUNE (Jacques de) archevêque de Glasco, *voyez* GLASCO.
- BETHUNE (Philippe comte de) frère du duc de Sully, fait échouer l'entreprise du duc de Mayenne sur Houdan, 33.
- BETHUNE (Salomon de) frère du duc de Sully, est fait gouverneur de Mante, 5. N. 3. Il empêche la surprise de cette place par le duc de Mayenne, 32. 33. N. 20.
- BIGOT, agent pour le traité du duc de Guise, 422.
- BIRON (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte Catherine au siège de Rouen, 47-50. est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise, 50. Il est la cause de la levée du siège de Rouen, 80. Son humeur mutine & contredisante, 110. Parole qu'il adresse à son fils, 110. N. 51. Mauvais conseil

DES MATIERES. 523

qu'il donne à Henri, 210. Il assiége Epernai, & y est tué, 132. Son caractère, son éloge, 332. N. 13.

BIRON (Charles de Gontault, maréchal de) 463. Il défait un détachement du duc d'Aumale, 30. Attaque où il combat vaillamment, 60. attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 91. 92. s'entremet pour la conversion de Henri IV, 213. injurié par Grillon, 273. N. intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 296. est fait maréchal de France, 321. défait le grand convoi devant Laon, 372. Son air fanfaron & présomptueux, 377. aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 412. prend Beaune, Nuys, Autun, Dijon, 462. attaque les châteaux de Dijon & de Talan, 463.

BIRON (le baron de) 91. voyez **HARGERIE**.

BOIS-DAUPHIN, l'un des quatre maréchaux de France faits par la Ligue, 192. N. 29.

BOIS-ROSÉ (N. de Gouffiminil ou Gouffiminil, sieur de) Manière surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 261-265. N. 12. Il remet ce château au roi, 265. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 297. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 333-337.

BOISSIERE (N. de la) voyez **HARGERIE**.

BONIFACE (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Sainte Catherine, 269.

BOQUEMARE, président au parlement de Rouen, 325. 327. 330.

BORN (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siège de Rouen, 48. N. 30. au siège de Laon, 349.

BOUILLON (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 391.

BOUILLON (Charlotte de la Marck, duchesse de) épouse le vicomte de Turenne. Raisons politiques de

ce mariage, 41. N. 26. Sa mort, 391. Son codicille, 393.

BOUILLON (Guillaume Robert de la Marck, duc de) voyez **MARCK** (La).

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) épouse mademoiselle de Bouillon, 41. Raisons politiques de ce mariage, 41. N. 26. Il amène des troupes étrangères au siège de Rouen, 45. 46. les jette dans la mutinerie, 50. 51. But vers lequel il dirigeoit toutes ses vues, 103-105. Il prend Dun & Ste-naj, & défait les Lorrains à Beaumont, 114. N. 2. Son ingratitude envers Henri IV, 390. Il donne avis au roi de la mort de sa femme, 391. Entretien où Bouillon cherche à surprendre Sully, 395-396. Ses brigues & ses projets politiques, 397. Son caractère & ses maximes, 398. N. 2. Il refuse de montrer la donation de la duchesse de Bouillon,

404. Jugement sur cette donation, 425. N.

3. Ses desseins en faisant déclarer la guerre à l'Espagne par la France, 451. N. 30. Il conduit les troupes Françaises en Picardie, 466. Sa méfintelligence avec le duc de Nevers, cause les malheurs de cette campagne, 475. 476. Il est défait devant Dourlens, 478-481. N. 46.

BOURBON (Charles second, cardinal de) 188. 294. Il s'intéresse pour les Jésuites, 360. N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 369. 370. N. 62. Sa mort, 413. Ses abbayes, son caractère, 413. N. 9. Voyez **HENRI IV**, **TIERS-PARTI**, **SULLY**.

BOURG (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon, 358. N. 49. rend Laon, 407.

BOURGOGNE (la) Province, se souleve contre Mayenne, 412.

BRANCALEON découvre le dessein de Barriere d'assassiner Henri IV, 256. n. 8.

BRANCAS, voyez

DES MATIÈRES. 525

- OISE. VILLARS.** 21. prêts à se révolter pendant le siège de Rouen; leurs desseins, 56. 57. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. obligent Henri IV, à refuser les offres de la Ligue, 193. 194. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi, & contre Sully, 258.
- CAUDEBEC**, rendu au prince de Parme & repris par Henri IV, 89. 90.
- CAUSSADE**, voyez **SAINT MÉGRIN.**
- CALVINISTES** voyez **PROTESTANTS.**
- CAMORD**, gentilhomme attaché au duc de Sully, 473.
- CAPELLE (la) & CALETEL** assiégés & pris par les Espagnols, 476. 498.
- CAPUCINS**, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 254.
- CASAUX** (Charles de) son parti en Provence, 114. N. 10. est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 437. n. 23.
- CATHOLIQUES** du parti d'Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 20.
- CHARLES VIII.** Son regne est la source de la mauvaise administration des finances. 415.

- CHARLES - QUINT.** ges à Henri IV, 266.
Bon mot de lui sur la France, 193.
- CHARTRES,** pris par Châtillon, 23. 24. N. 14.
- CHATEAUPERS** (François Hurault, seigneur de) premier mari de la duchesse de Sully, 135. N.
- CHATEAUPERS** (Rachel de Cocheilet, madame de) épouse le duc de Sully, 134. N. 15. Rapport qui l'effraie, 473.
- CHATEAUVIEUX** (Joachim de) 57.
- CHATEL** (Jean) blesse Henri IV. d'un coup de couteau, 454. Particularités sur cet attentat, son procès, son supplice, 454-461. N. 32-37.
- CHATILLON COLIGNY** (François de) fils de l'amiral s'empare de Chartres, 23. Sa mort, son éloge, 33. N. 14.
- CHARTRE** (Claude de la) conduit des troupes au siège de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre marchaux de France de la Ligue, 192. N. 29. rend Orléans & Bourges à Henri IV, 266.
- CHÉSY** (l'abbé de) l'un des entremeteurs pour la conversion de Henri IV, 213.
- CHIVERNY** (Henri Hurault, comte de) suit Henri IV à la campagne de Bourgogne, 495. N. 56.
- CHIVERNY** (Philippe Hurault de) chancelier, 358. est nommé pour traiter avec les agens du duc de Guise, 422. Le roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 424. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 445. favorise les desseins de madame de Liancourt, 464.
- CHOIRIN,** voyez HENRI IV.
- CLAYE.** Escarmouche en cet endroit, 13.
- CLEMENT VIII.** Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 241. N. 1. pag. 361. 362. Eloge de ce pape, 354. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Il accorde l'absolution à Henri IV, pourquoi, 499.

DES MATIÈRES. 527

- N. 59. à quelles conditions, 500-503. N. 60.
- CLERGÉ DE FRANCE** prend les intérêts de l'Espagne contre Henri IV; sa haine contre ce prince, 206. 207. N. 36.
- CLUSEAU** (N. Blanchard du) tué à la prise de Ham, 477.
- CONAN, CONAS** ou **CONAC** (baron de) défait avec la garnison de Soissons, 461. N. 39.
- CONDÉ** (Henri de Bourbon, prince de) 502.
- CONFÉRENCES** sur la Religion, 223. N. 43.
- CONSEIL D'ÉTAT & des FINANCES.** Sa forme est changée, 445. 446. N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 448. 449. Nouveau conseil établi, 466. 467. Membres de ce nouveau conseil, 467. Ses brigues contre Sully, 515. 517.
- CONSTANS**, Gentilhomme, 171.
- CONTI** (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114. N. 3. est fait chef du conseil.
- CONVERSATIONS** entre Sully & Villars sur son traité, 295-298. 301. 308. entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 352-358. entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 395-404.
- CRÉQUY** (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aigebelle, 410. N. 6.
- CROISIC.** Fort construit par le duc de Mercœur, 409.
- CROIX** (La) officier tué à la prise de Han, 478.
- CURÉE** (Gilbert Fillet de la) suit Henri IV, 64. Son éloge, 64. N. 37. se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376. Son sentiment sur cette action, 376. N. 65. se trouve à la journée de Fontaine Française : louange que lui donne Henri IV, 492. N. 55. pag. 495. N. 56.
- CURÉS** de Paris, leurs procédés, contre Henri IV, 206. N. 36. Leur procès contre

les Jésuites, 360. *suiv.*
N. 58. 59.

D.

DA D R È (Jean)
pénitencier de la
cathédrale de Rouen,
328. N. 42.

DAVY (Jacques)
voyez PERRON (Jac-
ques Davy du)

DESFONTES, agent
de Medavy, 260. 288.
289.

DIZIMIEUX rend
Vienne & Montluel
au roi, 462.

DOLLÉ (Louis) avo-
cat pour les curés de
Paris contre les Jé-
suites, 360. N. 59.

DURET (Claude) avo-
cat pour les Jésuites
contre l'Université &
les curés de Paris, 360.
N. 59.

DURET (Louis &
Charles) auteurs du
Tiers-Parti, 151. N.
18. 358. N. 56.

E.

ECUS au Soleil,
monnoie d'or, 44.
N. 27.

EDOUVILLE (N. d')
418. N. 14. défait les
troupes de la Ligue
461.

ELBEUF (duc d')
combat pour Henri
IV à Fontaine-Fran-
çoise, 492. N. 55.

ELIZABETH, reine
d'Angleterre, deman-
de Calais qui lui est
refusé, 306. N. 62.

ENTRAGUES (Fran-
çois de Balzac, sieur
d') ses brigues par-
mi les Catholiques
contre Henri IV, 166.
N. 23. Il présente à
Henri & à Sully un
envoyé d'Espagne,
248. *Voyez* NUGUES.
Il cabale contre Hen-
ri, 349. 350. N. 52.
page 358. 362.

EPERNAY, assiégé &
pris par Henri IV,
132. 133.

EPERNON (Jean-
Louis de Nogaret de
la Valette, duc d')
son caractère, sa hai-
ne pour Henri IV, ma-
nière dont il se con-
duit en Provence,
118. 123. Particula-
rités sur son extrac-
tion, ses charges & sa
vie, 118. N. 5. Mau-
vaise manœuvre de ses
troupes à Villemur,
126-128. N. 12. Accu-
sations faites contre
lui, 434-435. Il est jus-
tifié, 438-440. N. 24.

EPERNON (Bernard

DES MATIERES. 529

de Nogaret, duc d') Paris, 318. N. 36.
 mignon de Henri III, *Voyez* VILLARS (An-
 416. N. 12. dré de Brancas) Ils
 ERNEST d'Autriche, donnent du secours
 archiduc, répond pour au duc de Nemours,
 le roi d'Espagne aux 344. assiégent & pren-
 propositions de la Li- nent la Capelle, 347.
 gue & du duc de prennent le parti des
 Mayenne, 147, 148. Jésuites dans leur pro-
Voyez ESPAGNE. cès contre l'Universi-
 ESCOUBLEAU, *voyez* té, 360. Leur grand con-
 SOURDIS. voi est défait devant
 ESPAGNE & ESPA- La Fere, 372-376. Ils
 GNOLS. But de ses dé- ne peuvent empêcher
 marches en faveur de la prise de cette place,
 la Ligue, 142 - 146, 380. 381. Expéditions
 Réponse du conseil de en Bretagne, 409. Le
 Madrid au mémoire conseil de Madrid
 des demandes & des veut rétablir le royau-
 offres faites à l'Espa- me de Bourgogne en
 gne de la part de la faveur du duc de
 Ligue, 147-150. Con- Mayenne, 411. *Voyez*
 duite qu'elle tient dans GUISE (Charles de
 les états de Paris; bri- Lorraine, duc de)
 gues & fautes qu'elle L'Espagne accusée d'a-
 y fait, 196-208. Les voir cherché à faire as-
 ambassadeurs Espa- sassiner Henri IV, 463.
 gnols tentent de faire Les Espagnols pren-
 élire Ernest d'Autri- nent Le-Catelet & La-
 che, roi de France, Capelle, 476. battent
 201. N. 34. Sa politi- les François à Dour-
 que sur la Religion lens, 478-482. *Voyez*
 & le Calvinisme, 243. BOUILLON, NEVERS,
 244. Différens piéges VILLARS. Ils entrent
 que le conseil de Ma- en Franche-Comté, &
 drid tend à Henri IV, font défait par Henri
 249. 250. Elle lui fait IV à Fontaine-Fran-
 offrir l'Infante en ma- çoise, 487-494. N. 511.
 riage, 250. N. 5. Les ESSEX (Robert d'Es-
 Espagnols sortent de vreux, comte d') amé-

ne un puissant secours à Henri IV au siège de Rouen, 45. N. 28. propose à l'amiral de Villars de se battre en duel, 49. N.

ESTRÉES (Gabrielle d') voyez HENRI IV. Pourquoi elle souhaite la conversion de Henri IV, 231. N. 47. & regrette la mort du surintendant d'O, 420. N. 16. Anecdotes sur ses amours avec Henri IV, & sur son mariage avec Liencourt, 442, 443, 444. N. 25. 27. Voyez SANCY. Dessein qu'elle a de faire obtenir la Franche-Comté à son fils, 464, 465. Voyez VENDOSME (César de).

ESTRÉES (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 17. N. 15.

ÉTATS (les) tenus à Paris, leur convocation; tumulte & confusion qui y regnent, 296-204. n. 30.

EVORA (D. Diego d') fort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 317.

F.

FAYE (La) ministre, voyez HENRI IV.
FÈRE (La) 372-375.

FERIA (Laurent Suarez de Figueroay Cordoua, duc de) plénipotentiaire d'Espagne aux états de Paris, 198. Paroles qu'il dit à sa sortie de Paris rendu, 317. N. 55.

FESCAMP pris par la Ligue & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 261-265. N. 12.

FINANCES & FINANCIERS, 3. N. 2. Friponneries des financiers & cause des abus dans les finances, 446, 447. N. 29.

FLANDRE, PAYS-BAS & PROVINCES-UNIES. Les Flamands envoient cinquante vaisseaux à Henri IV pour le siège de Rouen, 45. s'unissent à la France contre l'Espagne, 453.

FLEURY (Etienne) conseiller au parlement. Député aux états de Paris, y soutient les droits de Henri IV à la couronne, 205. N. 35. employé dans l'affaire de la conversion de ce prince, 213.

FONT (La) maître d'hôtel de Villars.

DES MATIÈRES. 531

employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV, 57. 58. 260. 265. 268. 298. 325. Il repasse au service de Sully après la mort de Villars, 483.

FONTAINE-FRANÇOISE (journée de) 487-496. N. 66.

FONTAINE-MARTEL (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers, 38.

FOURGES, gentilhomme, fait prendre Gisors, 20. Son père est pris par Sully, conduisant un bateau richement chargé, 42. 43.

FRENE (Pierre Forget, sieur de) secrétaire d'état, 7. est mis du nouveau conseil des finances, 445. compose un projet sur la réforme des finances, 450.

FUENTES (comte de) défait les François devant Dourlens, 476. N. 44.

G.

GADANCOURT (N. de) défait les troupes de la Ligue, 461. N. 39.

GARDE (baron de

la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

GAUTIER (les) Ligueurs, sont taillés en pièces, au nombre de cinq à six mille, 39. N. 24.

GESVRES (Louis Potier de) secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 429. n. 20.

GIVRY (Anne d'Angleure, Baron de) combat où il se trouve, 64.

Son éloge, 64. N. 37. défend mal Neufchâtel, 84. N. 43. défait le secours que les Espagnols veulent jeter dans Laon, 367-370. met l'armée en danger par un faux avis, 380. 381. Sa mort, 373. N. 63.

GLASCO ou **GLASGOW** (Jacques de Béthune, archevêque de) 366. recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 355. N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie, 355. N. 54. *voyez* HENRI IV.

GONDY (Albert de) duc de Retz, *voyez* RETS.

GONDY (Pierre de) Rets, cardinal de)

Z vj.

- évêque de Paris. Le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 209. N. 36. Il retourne à Rome rendre obédience au pape de la part de ce prince, 242.
- GOURDON (N. de Terride, Vicomte de) secourt Villemur, 129.
- GOVERNEURS de PROVINCES en titre & héréditaires proposés à Henri IV, 508.
- *GRÉGOIRE XIV envoie des troupes à la Ligue, 61.
- GRILLON (Louis Berton de) sa valeur & ses blessures au siège de Rouen, 60. Il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 272. N. 18. Bon mot de lui sur la mort du surintendant d'O, 419. N. 15.
- GRILLON (Thomas Berton, commandeur de) cherche à ôter Fescamp à Boisrosé, 265. N. 13.
- GUERGHE (Georges de Villequier, vicomte de) est défait au passage de la Vienne, 114, 115. N. 3.
- GUERET (Jean) Jésuite, impliqué dans le complot de Châtel, 459. N. 37.
- GUIBERT, est du nouveau conseil des finances, 467.
- GUICHE (Philibere de la), grand-maître de l'artillerie, 48. N. 30 pag. 57. 349. N. 51.
- GUIGNARD (Jean) Jésuite, pendu, 458. N. 36. Discussion sur ce fait, 456. N. 33.
- GUISE (maison de) son ambition & ses projets, 200, 201. N. 34.
- GUISE (Catherine de Clèves, duchesse de) fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes grâces de Henri IV. Son caractère & son éloge, 420. N. 17. page 421.
- GUISE (Charles de Lorraine, duc de) se sauve du château de Tours, 40. 7. 25. Son escadron est défait à Bures par Henri IV, 66. ensuite à Yvetot, 91, 92. Ses desseins, brigues, &c. aux états de Paris déconcertés, 199. 200. Il cherche à rentrer dans l'obéissance, 420. La Champagne se souleve c-on

DES MATIERES. 533

tre lui, 424. Articles de son traité, 425-427. Il est conclu, 427. 429. Il vient se jeter aux pieds de Henri IV; accueil qu'il en reçoit, 430. Eloge du duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille; d'où il chasse les Espagnols; & autres belles actions & particularités de sa vie, 437. 438. N. 23.

GUISE (mademoiselle de) Marguerite de Lorraine, sollicite Henri IV en faveur de son frere, 420.

GUITRY se trouve au siège de Laon & à l'attaque du grand convoi, 375. 376. N. 64.

H.

HACQUEVILLE (N. de Vieux Pont, sieur de) 325: rend Pontreueu-de-mer au prince de Parme, 88. N. 46.

HALLOT (François de Montmorency de) blessé au siège de Rouen, puis tué, 50. N. 32.

HAM, pris d'emblée par les François, 476. 477.

HAMILTON, curé de

Saint Côme, son insolence, 63. N. 35.

HARGERIE (Louis d'Ognies de la) défait avec N. de la Boissiere & le baron de Biron un détachement du duc d'Aumale, 30.

HENRI III. Ses mignons, 416. N. 12.

HENRI IV. Victoire qu'il remporte à Issoure, 1. N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 2. prend Dreux & manque Sens, 5. 6. Il emporte les fauxbourgs de Paris, & y met le siège, 7-9. N. 5. que sa bonté pour les habitans oblige à lever, 9. Faute qu'il fait en se postant à Chelles, 13. 14. N. 8. Il fait assiéger Clermont, 16.

& poursuit avec avantage le prince de Parme; il sauve la vie au baron de Biron, 18.

N. 9. va voir la belle Gabrielle à Cœuvre, 19. n. 10. Son parti

grossit, 19. Voyez AB-

JURATION. Il prend Chartres, 23. n. 13.

& Corbie, 27. Sa passion pour mademoi-

selle d'Estrées, 27. N. 15. p. 112. N. 52. Sa lette

tre à Sully, 27. N. 16. Quand ce prince a commencé à lui confier ses secrets, 28. N. Ses avantages sur la Ligue, 28-30. Sa présence à Mante fait manquer une entreprise de Sully sur le duc de Mayenne, 36. Il surprend Louviers, 37-39. s'empare d'une partie de la Normandie, 39. 40. Paroles de Henri IV sur l'évasion du duc de Guise, 40. N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour, 41. va voir la belle Gabrielle à Compiègne, 41. Raisons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiselle de Bouillon, 41, 42. N. 26. Il entreprend le siège de Rouen, 40-56. prend Darnetal pour quartier, 47. Valeur de ce prince dans les affaires, 53-55. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée, 55. 56. Il va au-devant du prince de Parme, 59. Parole de lui sur la mort de Sixte-Quint, 62. N. 33. Marches & campemens de ce prince, 63-66. Il leve l'escadron du duc de Guise, 66. Sa valeur au combat d'Aumale, 71-76. Il y est blessé, 76. 77. Il oblige le duc de Parme à repasser la Somme, 78. 79. Ses égards pour Biron, 80. 81. N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon, 80. N. 42. Mutinerie dans son armée, 81. Il leve le siège de Rouen, 83. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 85. sépare ses troupes, 87. les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis ; reprend Ponteau-de-mer, 90. Autres avantages qu'il remporte, 91-93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 92. 93. N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche, 95. N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans son camp, 94. 95. qui lui échappe, 96. 97. Son armée refuse, contre toute raison, de pour-

DES MATIERES. 535

fuivre les ennemis, n'est point contesté, 99. 100. Il licencie & conduit les troupes protestantes en Picardie, 111. Motifs secrets de ce voyage, 112. N. 52. Il déconcerte les brigues du comte de Soissons en Béarn, 116. 117. Il prend Epernay, & congédie ses troupes, 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 135. Il découvre par Sully les secrets de la Ligue & du Tiers-Parti, dont il fait part à *Beringham* & à *Choirin*, 150. 151. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de sa conversion, 156-158. N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le dispose à changer de religion: motifs qui l'y déterminent, 163-169. N. 22. Ce qu'il dit sur la mort de Morlas, 171. N. 25. Il fait consentir les Protestans à une négociation avec les Catholiques, 171-176. rejette les conditions que la Ligue lui propose, 193. 194. Son droit à la couronne

n'est point contesté, 205-210. N. 36. 37. Il leve le siège de Selles, 208. N. 38. Ses ambassadeurs sont refusés à Rome, 209. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les Catholiques, inutile, 211. 212. Il assiste aux conférences entre les Catholiques & les Protestans, 223. 224. Il assiège & prend Dreux, 224. Sincérité de sa conversion, 228. 229. N. 45. Sa conduite avec les Calvinistes, 231. 232. N. 47. Sa réponse au ministre la *Faye*, 232. N. 48. Lettre qu'il écrit à sa maîtresse à l'occasion de son abjuration, 234. N. 49. Paroles de ce prince, 237. N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 241. N. 1. Sa sage conduite avec l'Espagne & la Ligue, 244, 245. & avec les Huguenots, 245. 246. N. 2. Il accorde une trêve aux députés de la ville de Paris, 246. 247. N. 3. reçoit un député Espagnol 248-252. *Voyez* d'ENTRAGUES NUGNÉS, Paroles de lui sur

536 T A B L E

son abjuration , 247. N. 4. Il députe mal-à-propos la Varenne à Mandoce , 251. Bon mot du roi à la Varenne, 252. N. sur Villeroi, 324. N. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 254. N. 17. il manque d'être assassiné, 254. Voyez CAPUCINS, JÉSUITES. Il reprend ses conférences sur la religion , 258. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars , 260. secourt Fescamp; est reçu dans Meaux , 267. N. 15. Il sçavoit modérer sa colère, 272. Trait sur ce sujet, 272. 273. N. 18. se fait sacrer à Chartres , 274. N. 19. fait raccommo-der le duc de Montpensier & le duc de Soissons , 275-277. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis , 315-318. Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 315. 316. N. 33. 34. 35. Il y rétablit le bon ordre , & récompense le duc de Montpensier & Biron , 318. 319. N. 36 - 38. Présent qu'il fait à Sully , 340. 341. N. 44. Accueil qu'il fait à Villars , 342. Plusieurs villes se soumettent , 343. marche au secours de la Cappel-
 pelle , 347. investit Laon , 348. Ses travaux & fatigues à ce siège , 367. Il accorde sa protection à l'archevêque de Glasco , 369. empêche les Espagnols de secourir Laon , 371-376. Il inspiroit l'air d'assurance & de préomption à ses officiers , 378. est mécontent de Biron , 379. qu'il fait observer par Sully , 380. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse , 381. Partie de plaisir qu'il fait à Saint Lambert troublée par l'arrivée des Espagnols , 381-384. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer , 383-388. Louanges des qualités militaires de ce prince , 384 , 385. Il cache les sujets de plainte qu'il a contre Bouillon ; pourquoi il députe Sully , 393 : 394. Prise de Laon ; fait son entrée dans différentes villes de Picar-

DES MATIERES. 537

die, 408. 409. Ses vues pour la disposition des bénéfices du cardinal de Bourbon ; il a dessein d'acheter la maison de Gaillon, 414. Accueil qu'il fait aux députés de Rheims, 429. Caresses que le roi fait au duc de Guise, & louanges qu'il donne aux princes de sa maison, 430. 431. Familiarité de ce prince avec ses courtisans, 431. Son accueil à madame de Guise, 432. Ses amours avec la belle Gabrielle ; entretien de lui & d'Alibour à ce sujet, 442. 443. N. 25. Changement qu'il fait dans le conseil des finances, 445. 446. N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne, 453. Il est blessé par Châtel ; particularités sur cet attentat, 454-457. N. 32. 33. Premiers succès de ses armes, 461. 462. Il va en Bourgogne, 463. Ses amours avec la belle Gabrielle, 464. 465. N. 42. Nouveau conseil qu'il établit, 466. 467. Entretien entre lui & Sully à Moret, 468. 469. Il est mécontent du comte de Soissons, 470. Sa campagne de Bourgogne, 481-496. prise par ce prince, 496. Il revient à Paris & déplore avec Sully les malheurs arrivés en Picardie, 496. 497. Ses regrets de la mort de Villars, 497. Voyez CLEMENT VIII, Il ne peut empêcher la prise de Calais, 506. 507. qu'il refuse de céder à Elisabeth, 506, N. 62. Il pourvoit à la sûreté de la Picardie, 508. Il reproche au duc de Montpensier la part qu'il a aux criminels desseins des grands du royaume, 509. 510. N. 63. Reproches qu'il fait au duc de Bouillon qu'il envoie en ambassade à Londres, 511, 514. Il veut aussi y envoyer Sully, 517, 518.

HUILLIER (Jean l') Prévôt des Marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV, 315. 316. N. 13.

HUMIERES (Charles, seigneur d') force les Espagnols à Ham & y est tué, 477, 478. Son éloge, 478. N. 42.

HURAUULT, voyez
CHIVERNY. MAISSE.

J.

JACOB (François)
Jésuite, impliqué
dans le procès de
Châtel, 460. N.

IBARRA (D. Diego d') l'un des plénipoten-
tiaires Espagnols
aux états de Paris, 198.

JEANNIN (René) pré-
sident au parlement
de Dijon : la propo-
sition à Henri IV de la
part de la ligue, 108.

Mémoire des deman-
des & offres qu'il fait
à l'Espagne de la mé-
me part, 142-147. N.

17. Quels furent son
objet & ses véritables
sentimens au sujet de
Henri, de l'Espagne
& de la ligue, 172. N.

26. Conditions qu'il
propose à Henri, 189-
193. rejetées, 193.

194. Serment qu'on
l'accuse d'avoir fait
faire aux chefs de la
ligue contre ce prin-
ce, 214-216. N. 42. Il
est obligé de lui ren-
dre Laon, 407. Con-
seil qu'il donne au duc
de Mayenne, 410. jus-
tifié, 410. N. 2.

JÉSUITES impliqués
dans le complot de
Barriere, & justifiés,
256. N. 8. leur procès
avec l'Université &

les curés de Paris; par-
ticularités sur cette af-
faire, 354. 359-364.

N. 58. 59. 61. impli-
qués dans le procès de
Châtel, & bannis, 460.

N. 33. Particularités
sur leur bannissement,
456-460. N. 34 - 37.

Leur rappel est une
des conditions de
l'absolution accordée
à Henri IV. 503.

INCARVILLE, con-
trôleur général des
finances, entre dans
le nouveau conseil des
finances, 467.

INFANTE D'ESPAGNE
(Claire -- Eugenie
d'Autriche) dessein
de la faire épouser au

cardinal de Bourbon,
rendu inutile par les
seigneurs, 201. 202.

N. 34. pag. 250.

JOYEUSE (Anne de)
l'un des mignons de
Henri III. 416. N. 12.

JOYEUSE (Antoine
Scipion, chevalier de
Malthe, puis duc de)
son parti en Proven-
ce, 124. assiége Vil-
lemur, 125. 131. y est

DES MATIERES. 539

défait & se noie dans le Tarn, 131.

JOYEUSE (François de) cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

JOYEUSE (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

L.

LAGNY, pris par le prince de Parme, 14. N. 8.

LANGLOIS, échevin de Paris, est fait prévôt des Marchands, reçoit Henri IV, en cérémonie, 315. 316. N. 33.

LAON, assiégé, 348. 367. est rendu, 407.

LECQUES (Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemur, 128. 129.

LESDIGUIERES (François de Bonne-de) connétable, déconcerte en Provence les desseins du duc de Savoye & de l'Espagne, 123. N. 9. Quelles étoient ses vues, 229. Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le

duc de Savoye, &c. 410.

LIERAMONT (François de Dampierre, sieur de) gouverneur du Catelet, 417. N. 13.

LIGNYZ. Son parti en Provence. 124

LIGUE (la) est battue devant Noyon.

Autres pertes qu'elle fait, 29-32. Une grande partie de la Normandie lui est enlevée

par Henri IV, 39. 40. N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV, 108.

109. Ses troupes sont battues à l'attaque de Saint Denis & au passage de la Vienne, mais elle gagne la bataille de Craon, 114.

N. 1. 2. 3. Défaite de ses troupes à Villemur, 129-132. V. PHILIPPE II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV, rejetées, 189. 190. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 198-200. N. 33. Impudence de ses prédicateurs, 206. 237. N. 36.

Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV, 208-216. La Ligue fait une députation à

ce prince, 232. 233. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 254. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons, à la reddition de Paris, 317. 318. N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université, &c. 360. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. Ses troupes sont chassées de Dijon & de Talan, 548. *et suiv.* N. 49.

LIVAROT (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de) l'un des Catholiques mutinés pendant le siège de Rouen, 57. L'un des chefs du Tiers-Parti, 151. cabale contre Henri IV aux états de Paris, 202. 203. 362. N. 60. Il emporte d'assaut Ham, 476.

LOPPES, gentilhomme calviniste, se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376.

LORRAINE (la) &

LORRAINS. Les Lorrains défaits, à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113. 114. N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 450. 451. Succès des armes des Lorrains, 461.

LORRAINE (Charles II, duc de) ses brigues aux états de Paris inutiles, 199. 200.

LORRAINE (Catherine-Marie de) duchesse de Montpensier, voyez MONTPENSIER.

LUX. Rendez-vous de l'armée de Henri IV, 487.

LUX (Edme de Malain, baron de) négocie pour la conversion de Henri IV, 213. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise, 490. N. 54.

LYON se rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 343. 344.

M.

MADAME CATHERINE DE BOURBON, duchesse de Bar fait venir le comte de Soissons en Bearn, 116. 117. & lui doa-

DES MATIERES. 541

ne une promesse de mariage, 275. qu'elle remet à Sully, 286. 287.

MAIGNAN Utilité dont il est au siège de Rouen. 52.

MAISSE (André) Hurault, sieur de) services qu'il rend contre les séditieux, 359 N. 57. Il entre dans le conseil des finances, 445.

MAISTRE (le) président du parlement, sa réponse au duc de Mayenne, auquel il faisoit des remontrances, 205. 206. N. 35.

MANDOCE (Bernardin de) propositions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 248-251.

MANDOCE (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 298.

MANOU (Jean d'O, seigneur de) l'un des chefs catholiques du parti de Henri IV, 165. N. 23.

MANSFELD (Charles) amene une armée Espagnole en France pendant les états de Paris, 198. prend

Noyon, 208, & la Campelle, 348. ne peut empêcher la prise de Laon, 366. 371. 380. est défait par le duc de Bouillon, 462.

MANTE. Conférences sur la religion qui y sont tenues, 223. N. 43. Assemblée des Calvinistes qui s'y tient, 245. N. 2.

MARIVault (Claude de l'Isle) se trouve à la journée d'Aumale, 64. N. 37. au siège de Laon, 370. à la défaite du grand convoi, 373. N. 63.

MARCK (Guillaume Robert de la) Frere de la duchesse de Bouillon, sa mort & son testament, 41. N. 26.

MARCK (Robert de la) pere de la duchesse de Bouillon, 41. N. 26.

MARSEILLE. Sa réduction par le duc de Guise, 437, 438. N. 23.

MARTEAU (Michel, sieur de la Chapelle) traverse le traité de Villars avec Henri IV, 293. 294. N. 24 p. 325. Ce qui se passa entre Sully & lui chez ce gouverneur, 327, 328.

- MARTINENGUE, son parti en Provence, 224.
- MATELET, gouverneur de Foix, se jette dans Calais & le rend aux Espagnols, 506. N. 62.
- MATIGNON, maréchal de France, refuse de secourir Villemur, 128. Il est du conseil des finances, 445.
- MAUGIRON (François de) l'un des ministres de Henri III, 416. N. 12.
- MAYENNE (Charles de Lorraine duc de) rencontres à Noyon, &c. où ses troupes sont battues, 28-30. Il manque Mante & Houdan, 32, 33. Il punit l'insolence des Seize, 61, 62. N. 34. joint ses troupes à celles du prince de Parme, 83. & est cause par ses mauvais conseils des échecs arrivés à ce prince aux environs de Rouen, 89-93. Mémoire des propositions qu'il fait au roi d'Espagne, & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue, & réponses à ses propositions, 142-146. Il demande à l'Espagne la souveraineté de la Bourgogne, 145. Demandes qu'il fait faire à Henri IV, pour lui-même par la ligue, 191, 192. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 198. 199. N. 34. moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV du trône, 208. 209. Il cherche à rendre son abjuration inutile, 242. s'oppose à la députation des Parisiens vers ce prince, 245. 246. N. 3. demande une nouvelle trêve qui lui est refusée, 266. 267. ôte le gouvernement de Paris au comte de Berlin, & le donne à Brissac, 310, 311. par lequel il est trahi, 313. N. 30 Il fait échouer les desseins du duc de Nemours, 343. N. 46. Il marche au secours de Laon, où il tente en vain d'y faire entrer du secours, 366. 367. 380 381. cherche à s'assurer la Bourgogne. 411. N. 87. qui se révolte contre

DES MATIERES. 543

- lui, 412. Fautes qu'il commet dans cette occasion, 485, 486.
- MEDAVY** (Pierre Rouxel, baron de) l'un des officiers généraux, de la ligue, commence à traiter avec Sully, 260. N. 11. conclut son traité, 291. 309. Difficultés qui surviennent par ce traité, 389.
- MAILLANT**, secrétaire du conseil des finances, 467.
- MERCŒUR** (Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de) défait les troupes royalistes à Craon, 114. N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 141. 142. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 300. Ses succès dans la Bretagne, 409.
- MESSILLAC** (Raimond de Restignac de) secourt Villemur, 129. 130.
- MILLY** (Conférences de) ce qu'on y traitoit, 258. N. 9.
- MIREBEAU** (Jacques Chabot, marquis de) part qu'il eut à la journée de Fontaine-Françoise, 488. N. 52.
- MOINES**, voyez RELIGIEUX.
- MONTIGNY** (François de la Grange, seigneur de) assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 373. 374. N. 63. Audience qu'il a du roi, 454.
- MONTLUEL** pris sur la ligue, 462.
- MONTMORENCY** (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 124. secourt Villemur, 128. est fait connétable: ses succès en Dauphiné, 461. 462. s'empare de Vienne, 462. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463.
- MONTPENSJER** (Henri de Bourbon, duc de) ses expéditions militaires en Normandie, 39. 40. N. 24. perd la bataille de Craon, 114. N. 3. est blessé au siège de Dreux, 226. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 295. 296. en est récompensé par Henri IV, 321. Il propose à ce prince de rendre les gouvernemens héréditaires

& souverains, 508. Il reconnoît & répare cette faute, 510. 511.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de) traits de clémence & de générosité qu'elle reçoit de Henri IV, 318, 319. N. 38, 39.

MONTPEZAT (Henri Desprez de (envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

MORLAIX, pris par d'Aumont, 409. N. 4.

MORLAS, l'un des chefs Calvinistes, se convertit; fort estimé de Henri IV, 171. N. 25.

MORNAY (Philippe du Pleffis) 7. n. 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 78. n. Il sert Villeroy dans son traité avec le roi, 322.

MOTHE (Valentin de Pardieu de la) amène des troupes pour la ligue au siège de Rouen, 63, 64. Sa mort, 63. n. 36.

MOUSSY (N. Bouchillier de (défait un corps de troupes de la ligue, 461. n. 39.

N.

NASSAU (Philippe de) amène des troupes à Henri IV pour le siège de Rouen, 45. défait le comte de Mansfeld, 462.

NEMOURS (Charles-Emmanuel de Savoie, duc de) défend Paris contre Henri IV, 10.

N. Son parti ne réussit pas en Provence,

123. 124. non plus que

ses brigues & ses desseins aux états de Paris,

200. 201. Traitement qu'il reçoit à

Lyon, 343, 344. N.

45. Ses troupes sont

défaites & ses villes

sont prises, 462.

NEMOURS (Henri de Savoie, duc de)

voyez SAINT SORLIN.

NEVERS (Louis de

Gonzague de Mantoue, duc de) 362.

amène des troupes au

roi & cherche à dominer dans le conseil,

19. 21. mutine les Catholiques; seconde mal

Henri IV à Bully,

&c. 67. 68. N. 39.

Il se fait l'un des chefs

du Tiers-Parti, 151.

Ses brigues aux états

de

DES MATIERES. 545.

de Paris , 202. envoyé à Rome prêter l'obédience au Pape , 241. N. 1. Il est proposé gouverneur de Champagne , 425. & fait chef du nouveau conseil des finances , 446. Ses démêlés avec Sully , 449. Il commande les troupes du roi en Picardie , 466. se brouille avec les autres chefs , malheurs qui en arrivent , 475 , 476. N. 44.

NEUFCHATEL mal défendu par Givry , 84. N. 43 , 44.

NORMAND , l'un des Seize , son dire hardi & insolent dans la chambre du duc de Mayenne , 62. N. 35.

NORMANDIE. La Normandie donne du secours à Henri IV pour le siège de Rouen , 46. Ses villes & gouverneurs se rendent à ce prince , 308 , 309.

NOUE (François de la) 316. N. 34.

NOYON. Prise de cette ville , 29 , 30 , 31. reprise , 208.

NUGNES ou ORDO-

GNES envoyé de la part de Mandoce à Henri IV , 248-251.

NUYS pris par le maréchal , de Biron , 462.

O.

O (François d') surintendant des finances , 356. les gouverne mal , & laisse Henri IV manquer de tout , 2 , 3. N. 2. jette les Catholiques dans la mutinerie , 106. 107. Il devient un des chefs du Tiers-Parti , 151. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV , 213. se fait donner le gouvernement de Paris , 214. N. 32. Il sollicite pour les Jésuites dans leur procès avec l'Université , 360. N. 58.

Ses profusions , ses vices , 415 , 416. N. 11. Particularités sur sa mort , 418. 419. N. 15.

OISE (Georges de Brancas-Villars , chevalier d') rend le Havre à Henri IV , 332. N. 43. en obtient une pension , 414. N. 10. le suit à la campagne de

- FRANCHE-COMTÉ**, 494. particularités à ce sujet, 7-9. N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 246-248. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henry, 314-319. N. 33-39.
- OLIVIER (Séraphin)** 7-9. N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 246-248. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henry, 314-319. N. 33-39.
- ORNANO (Alphonse d')** soutient le parti de Henri IV en Dauphiné, 124. secourt les Lyonnais contre la ligue, 344.
- OSSAT (Arnaud d')** cardinal, accusé d'attachement à la Ligue, examen de sa conduite & de ses sentimens, 501. N. p. 503.
- P.**
- PALCHEUX**, officier Calviniste, mis injustement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 84.
- PANGEAC OU PANGÉAS (N. de Pardailan de.)** oblige le comte de Soissons à sortir de Béarn, & en est maltraité, 117.
- PARABERE**, Officier Calviniste prend Corbie, 27. se trouve au siège de Laon, 351-370.
- PARIS**, assiégé; horreur de ce siège; autres particularités à ce sujet, 7-9. N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 246-248. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henry, 314-319. N. 33-39.
- PARLEMENT de Paris** s'oppose aux desseins de Mayenne & de la Ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités sur cet arrêt, 204. 205. N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jésuites contre l'université & les curés, 360.
- PARME (Alexandre Farnèse, duc de)** oblige Henri IV à lever le siège de Paris, 9. 12. N. 5. se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion: bon mot de lui au duc de Mayenne, 14. N. 8. Il prend Corbeil avec

DES MATIÈRES. 547

peine, 17. souffre plusieurs échecs en se retirant, 17. 18. Il repasse la somme, & virent au secours de Rouen, 59. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 71. *suiv.* Paroles de lui sur cette action, 77. N. 41. Il repasse la Somme, 78. reprend le chemin de Rouen, 83. 84. évite le combat, 85. & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 90-93. N. 47. Il échappe à Henri IV par sa belle manœuvre au passage de la Seine, 95-97. Il repasse en Flandre, 113. Sa mort; jugement sur cette mort, 133. N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 196. N. 30.

-PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest, les brigues inutiles, 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 317.

-PERICARD, agent du

duc de Guise pour son traité, 422.

PERRON (Jacques Davy du) cardinal, un des auteurs & promoteurs du Tiers-Parti, 151. devient favorable à Henri IV, 180-189. N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion Catholique, 230. a la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 236. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape & est fait évêque d'Evreux, 236. 237. N. travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 276. Sa conduite à Rome blâmée, 503. & justifiée, 500. N. 60.

PERRON (Du) frère du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de Madame au comte de Soissons, 281, 282.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoye en possession de la Provence, 123. 124. Sa répon-

se aux conditions qui lui sont offertes par la Ligue & par le duc de Mayenne; son objet en soutenant la Ligue, 142-150. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 199, 200. Propositions qu'il fait à Henri IV, après son abjuration, rejetées, 243.

PILE (La) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, sert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 300.

PISANY (Jean de Vivonne, marquis de) député par Henri IV au pape qui refuse de l'entendre, 209, N. 39. envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, 242.

PLAISANCE (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Espagne, inutiles, 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 317.

POITIERS. Blocus de cette ville, 115. N. Elle se rend à Henri IV, 343.

PONTAËR ren-

du au prince de Parme, 88. repris par Henri IV, 90.

PONTCARRÉ (N. de) sert Henry IV à Paris contre les factieux, 359. N. 57.

PONTOISE. La Ligue y établit son conseil, 34. Conférence en cette ville, 223. N. 43.

PRÉ (Du) employé à traverser le traité de Sully avec Villars, 299. 306. Il est pendu, 306.

PRINCES du sang, SEIGNEURS OU GRANDS du royaume. Leurs brigues & leurs desseins aux états de Paris, 200. & *suiv.* Etrange proposition qu'ils font faire à Henri IV, 508. 509.

PROFESSION DE FOI de Henri IV. Difficultés sur cette pièce levées par Sully, 237, 238. envoyée à Rome, 238. N. 52.

PROTESTANS. Leur méfintelligence avec les Catholiques de l'armée, cause de la levée du siège de Rouen, 82. 83. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme

DES MATIERES. 549

après son passage de la Seine ; leurs vues , 103-107. Ils perdent la bataille de Craon , 114. N. 3. & battent les troupes de la Ligue devant Villemur , 129-132. Ils rejettent les conditions offertes par la Ligue à Henri IV , 192-194. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques , 209. Leurs ministres trahissent leur religion par flaterie , 230. 231. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV , 231, 232. N. 48. Ils y consentent enfin , 235. Ils s'opposent à la treve , 246, 247. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale , 399. 400. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi , 401. Mauvaises plaisanteries qu'ils font sur la cérémonie de l'absolution de Henri IV , 500. N. 60.

R. Agny (M. de) a audience du roi , 434.

RANDAN (Jean-Louis

de la Rochefoucault , comte de) perd la bataille d'Issoire contre les Calvinistes , 1. N. 1.

REGNARDIERE (La) bouffon de la cour, disgracié , 444. N. 26.

REISTRES , Lansquenets & autres troupes étrangères. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon , amenée au siège de Rouen , 45 , 46. où ils se mutinent , 51. Leur réponse à la demande qu'on leur fait , s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme , après le passage de la Seine , 106, 107.

RELIGIEUX & MOINES forment un régiment au siège de Paris , 9. N. 5. Leurs complots contre Henri IV , 254-257. N. 7. 8.

RETZ (Albert de Gondi , duc de) la connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée , 422. & suiv. Il est du nouveau conseil des finances , 445.

RÉVOL (Louis) secrétaire d'état , a gran-

- de part dans le parti de la Ligue, amene des que prit Henri IV de troupes au secours de changer de religion, Noyon, 31. N. 19. & au 156. N. 21. siége de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre ma-
 RHEIMS se révolte contre le duc de Guise, réchaux de France, faits & se rend à Henri IV, par la Ligue, 192. N. 426. 427. 29. Il prend le Câtelet & la Capelle, 476. dé-
 RIEUX (René de) de fait les François à Dour-
 Sourdeac, l'un des chefs de la Ligue, 165. N. 23. lens, 478-482.
 RIEUX, comman- ROUEN est assiégé,
 dant de Noyon, s'y dé- 45. 46. Fautes faites
 fend avec valeur, 32. dans l'attaque, 48, 49.
 RIGAULT défend bra- N. 31. Tranchée empor-
 vement Corbeil contre tée à différentes fois par
 le prince de Parme, 17. Henri IV & par l'amiral
 RISSEY (N. de Cre- de Villars, 52. 53. Vi-
 quy de) suit Henri IV à goureuse défense de ce
 la campagne de Fran- gouverneur, 60. 80.
 che-Comté, 495. N. 56. voyez VILLARS. Céré-
 ROCHETTE (La) monie de sa reddition;
 agent du duc de Guise 330. 539.
 pour son traité. 422.
 ROLLET (du) offi- RUSÉ, sieur de Beau-
 cier royaliste, fait lieu (Martin) secrétaire
 prendre Louviers, 38, 39. d'état, 7. N. 4. a com-
 traverse le traité de Sul- mission pour traiter
 ly avec Villars, 299, avec ceux du duc de
 300. N. 26. Guise, 422. est révo-
 ROSIERES (Madame qué, 424.
 des) amie du cardinal S.
 de Bourbon, 175. 353. SAINT BONNET (N.
 ROSNE (Chrétien de de) reçoit chez lui
 Sully, 269.
 Savigny, baron de) l'un SAINT GENIES (Elie
 des officiers généraux de Gontault, seigneur

DES MATIERES. 551

de Badefou de) beau-
frere de Sully , 380. N.
67.

SAINT GENIES (Ma-
demoiselle de) recher-
chée en mariage par le
maréchal de Biron, pour
son frere , 380. N. 67.

SAINT GEORGES (N.
d'Auffonville, sieur de)
conduit avec succès les
troupes de Lorraine en
Bourgogne, 461. N. 38.
Part qu'il a à la journée
de Fontaine-Françoise,
489. N. 53.

SAINT GERAN (N.
de) combat où il se
trouve , 64.

SAINT PAUL (Fran-
çois d'Orléans , comte
de) gouverneur de Pi-
cardie , l'un des chefs
des troupes du roi dans
cette province , 466.
N. 43. défait devant
Dourlens, 478-483.

SAINT POL (Antoine
de) amene les troupes
de la Ligue au siège de
Rouen, 63, 64. N. 36
est un des quatre maré-
chaux de France, faits
par la Ligue , 192. N.
29. tué par le duc de
Guise, 436. N. 22.

SAINT LUC (François
d'Epinaï , sieur de)
grand-maître de l'artil-
lerie , contribue à la
reddition de Paris, 314.
N. 31. se trouve au sié-
ge de Laon, 370. est un
des mignons de Henri
III, 416. N. 12.

SAINT MEGRIN (Paul
Stuard de Caussade de)
l'un des mignons de
Henri III, 416. N. 12.

SAINT SORLIN (Hen-
ri de Savoye Nemours,
marquis de) vient à
Lyon au secours du duc
de Nemours, 344. N.
47.

SAINTE CATHERINE
(fort de) attaqué mal-
à-propos au siège de
Rouen, 48 49. N. 31.
Voyez BIRON.

SALIGNAC (Jean de
Gontault de) l'un des
chefs Protestans , 171.

SANCY (Nicolas du
Harlay de) l'un des
chefs du parti Calvinis-
te , 171. sert Villeroy
dans son traité , 322.
Son caractère , ses ser-
vices , 440. 441. Ses
railleries & bons mots
sur la belle Gabrielle

- l'empêchent d'être fait surintendant, 442-445.
- Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suisse, 451-453. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463. 464. Il refuse à Elisabeth de lui remettre Calais, 506. N. 62.
- SANTENY entre dans le nouveau conseil des finances, 467.
- SAÔNE. Belles actions de Henri IV contre les Espagnols & la Ligue au passage de cette rivière, 495. 496. N. 56, 57.
- SAULT (Chrétienne d'Aguerre , comtesse de) son parti en Provence, 124. N. 10. y favorise celui du roi, 438.
- SAVOYE (Charles-Emmanuel, duc de) se joint à l'Espagne & à la Ligue, & réussit mal en Provence, 123. 124. N. 8. Ses brigues aux états de Paris, inutiles 199. 200. envoie du secours au duc de Némours à Lyon, 344.
- SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nan-
- teuil, 156. N. 22. est fait membre du conseil des finances, 445.
- SEDAN (ville & principauté de) donnée par la duchesse de Bouillon à son mari, 392, 393.
- SEGUIER (Antoine) avocat général, favorise les Jésuites dans leurs procès contre l'Université, &c. 360. N. 58.
- SEGUIER (Jean) président au parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent, 139, 149.
- SEIGNEURS OU GRANDS du royaume, voyez PRINCES du Sang.
- SEIZE (Les) quatre font pendus, pour avoir fait pendre le président Brisson, &c. leur insolence, 61, 62. N. 34, 35.
- SERMENT fait par les chefs de la Ligue contre Henri IV, 216.
- SEURE OU BELLEGARDE, ville de la Ligue, 496. N. 57.
- SFONDRATE conduit les troupes de Grégoire XIV au siège de Rouen, 61, 83.
- SIMIERS (Jacques

DES MATIERES. 553

de) grand maître de la garde-robe de Monsieur, 260. N. 10.

SIMIERS (Louise de l'Hôpital-Vitry, dame de) contribue au traité de Villars avec le roi, 260, 261. 293. 298. 309.

SIXTE-QUINT, sa mort, 61. N. 33.

SOISSONS, ville de sûreté pour la Ligue, 149. Sa garnison est défaite par les royalistes, 461. N. 39.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de) passe en Béarn dans le dessein de épouser Madame, & n'y réussit pas, 116, 117. Son caractère, 117, 118. Il devient l'un des chefs du Tiers-Parti, 151. Ses vues & ses brigues aux états de Paris, 202. Il se raccommode avec le duc de Montpensier, 274. 278. Il défait le secours que les Espagnols cherchent à jeter dans Laon, 367. est fait grand maître de la maison du roi, après la mort du duc de Guise,

425, Il demande la présidence du conseil des finances, qui lui est refusée; & suit malgré lui en Bourgogne Henri IV, 467. qu'il quitte ensuite, 477. Insulte que ses officiers font à Sully, 472. 473.

SOMMERIVE (Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de) défend Laon contre Henri IV, 348. N. 50. rend cette place, 407. 408.

SORBONNE. Haine qu'elle porte à Henri IV. 206. N. 36.

SOURDIS (François d'Escoubleau, marquis de) l'un des chefs Catholiques opposés à Henri IV, 166. N. 23. P. 362.

SOUVRAY (Gilles de) l'un des favoris de Henri III, 416. Son éloge, 416. N. 12.

STUNIGA ou CUNIGA (D. Baltazar de) Offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri IV, après son abjuration, rejetées, 243.

SULLY (Maximilien de Bethune, marquis

de Rosny, puis duc de Sully) mécontentement qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse, 5. Il se trouve au siège de Paris, 7. & *suiv.* & aux expéditions qui suivent la levée de ce siège, 16. & *suiv.* se saisit de Gisors, dont on lui refuse le gouvernement, 20. Il se retire mécontent, 21. va visiter ses biens, dégage d'un mauvais pas Clermont-Tonnerre, 22. 23. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 25. & *suiv.* Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 27. N. 16. manque l'entreprise qu'il projette à Manté contre Mayenne, 36. & *suiv.* Il va voir madame de Chateaupers, 42. se saisit d'un bateau richement chargé, 43. & *suiv.* fuit Henri IV au siège de Rouen, 45. s'oppose à l'avis de Biron sur la manière d'attaquer la place, 47. 48. se trouve à l'attaque de la tranchée, 52. remontre au roi les périls auxquels il expose sa vie, 55. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 56. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 57. 68. Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme, 59. & *suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 65. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 67. 68. N. 39. se trouve au combat d'Aumalle, 71. & *suiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 89. & *suiv.* Il appuie le sentiment de poursuivre le prince de Parme, après son passage de la Seine, 98. & *suiv.* Il épouse madame de Chateaupers, 134. N. 15. se retire chez lui par mécontentement, 135. & *suiv.* Il est détrompé, 139. intercepte les papiers de la Ligue & du Tiers-Parti; teneur de ces pièces, 141-153. qu'il porte à Henri, 150. Motifs qui l'obligent à cacher

DES MATIERES. 553

la confiance que le roi avoit en lui , 162. & *suiv.* Véritables sentimens de ce ministre sur la Religion , 167. 168. N. 24. Il fait embrasser aux Protestans le parti de traiter sur ce sujet avec les chefs Catholiques , 174. 175. Ses entretiens & négociations avec *Bellozanne* , 176. 177. avec les *Duret* , 178. & avec *du-Perron* , 180. 189. Autre entretien & conseil qu'il donne à Henri IV sur sa conversion. 217-223. Part qu'il a à la prise de *Dreux* , 224-227. dont le gouvernement lui est refusé , 227. Aveu qu'il fait en faveur de la Religion Catholique , 228. N. 45. Il opine contre l'avis des Protestans dans leurs assemblées , 233. Sa réponse à *Du-Perron* qui l'exhortoit à changer de religion , 236. Dernier service qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV , 238-240. Il fait accorder une seconde trêve aux députés de Paris , 247. & présente au roi un envoyé Espagnol , 248. 250. Il s'oppose à la députation de *La-Varenne* en Espagne , 251, 252. commence à négocier avec *Villars* , *Médavy* , &c. 260-262. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce sujet; la réception au fort *Sainte Catherine* , 269-271. Il réconcilie le duc de *Montpensier* , avec le comte de *Soissons* , 275-277. & retire la promesse de mariage de *Madame* & du comte de *Soissons* , 279-287. Il traite avec la duchesse d'*Aumale* pour la reddition de son mari , 288. N. 22. avec *Médavy* , 291. avec l'amiral de *Villars* , 295. Difficultés à conclure ce traité , 296-300. conclu enfin , 305-307. Ainsi que plusieurs autres. Son entretien avec Henri IV à ce sujet , 319. 321. Il retourne à Rouen & y reçoit l'hommage de cette ville & de *Villars* , 331. 332. Aventure plaisante qui lui arrive avec

Boisrosé, 333-336. Sa délicatesse dans les gratifications & les présens qu'il reçoit de sa majesté, 337-340. N. 44. Il va servir au siège de Laon, 340. 349. Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Conversation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 352-455. N. 53. Motifs qui le portent à soutenir les Jésuites, 354. 355. Il éclaire les démarches des séditieux, 358. & assoupit le procès des Jésuites contre l'Université, &c. 363. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 366, 367. assiste à la défaite du grand convoi, 371-376. est employé à pénétrer les desseins de Biron, 380. donne avis de l'approche de l'armée des Espagnols, 382. 383. Autres services qu'il rend dans cette occasion, 387, 388 puis à Sedan; motifs de ce voyage, 392. son sentiment sur cette forteresse, 395. Entretiens qu'il a avec Bouillon, 395-399. Où il pénètre le but de sa politique & son caractère, 401. 404. & en rend compte au roi, 405. Il est retenu à Paris par les affaires de l'état, 413. Il est chargé du traité du duc de Guise, qu'il conclut, 424-427. Son apologie sur ce traité, 433-436. se justifie contre les plaintes du duc d'Épernon, 432-433. Son sentiment sur les abus dans les finances, 447. 448. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à sortir du conseil des finances; il est fait secrétaire d'état, 450. Il s'oppose à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. N. se trouve au moment qu'Henri IV est blessé par Chatel, 454. reçoit le roi à Moret, 368. 496. rentre dans le conseil, d'où la mauvaise conduite des conseillers l'oblige encore à se retirer, 468. 470. Sa querelle avec les officiers du comte de Soissons, 472-474. confere avec

DES MATIERES. 557

le roi à Moret , 496.
497 examine la conduite de Doffat par rapport aux accusations faites contre lui , 503 , 504.
Son entretien avec le roi sur les désastres arrivés en Picardie , 514.

515. Il refuse d'accompagner Bouillon à Londres , & découvre les pièges que lui tendent ses ennemis dans le conseil , 517. 518.

SULLY (duchesse de)
Voyez CHATEAUPERS (madame de)

SURESNE. Conférences en cet endroit entre Henri IV & les Catholiques , 209. 210. N. 40. Trêve de Surene , 246. N. 3.

SURINTENDANCE DES FINANCES supprimée par Henri IV , 445.

T.

TAVANNES (Jean de Saulx , vicomte de) est battu , & fait prisonnier devant Noyon , 29 , 30. N. 18 Chassé de Dijon par les troupes du roi , 484. 485. N. 48.

TAXIS (Jean-baptiste comte de) l'un des

plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris , les brigues inutiles , & fautes qu'il y fait , 198. & *suiv.* Offres qu'il fait à Henri après son abjuration , rejettés , 243 , 244.

TERRA NOVA (duc de) amene du secours à la Ligue contre les Lyonnais , 344.

THÉMINES (Pons de Lauzieres de Cardaillac de) défend Villemur , & y défait les troupes de la Ligue , 126. 127. N. 11.

THERMES (Jean de Saint Larry de , ou Auguste baron de) l'un des mignons de Henri III , 416. N. 12.

THOU (Nicolas de) sacre Henri IV à Chartres , 274. N. 19.

TIERS-PARTI. Comment il s'est formé ; ceux qui le composoient , 151. Ils sont accusés de vouloir se défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne , 152. N. 19. Ses desseins de déclarer roi le cardinal de Bourbon , 152. N. 20.

- TIRON** (Philippe Des-Portes , abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV. 293-298. N. 23. P. 305. 309. 325. 328.
- TONNERRE** (François-Henri comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 22. N. 12. est dégagé par Sully, 23.
- TOUCHET** (Marie) 349. N. 52.
- TOUR** (Jean de la) prêtre , trahit la Ligue. & aide Henri IV à prendre Louviers , 37. 38. N. 23.
- TREMBLECOURT** (Louis de Beauveau , sieur de) ses succès en Bourgogne à la tête des troupes Lorraines, 461. N. 28.
- TRÉVE** de Turène, 246. N. 3. de Saint-Denis, 247. Autres tréves refusées, 266, 267.
- TREMOUILLE** , duc de Thouars (Claude de la) a beaucoup de part à la victoire de Fontenay-Françoise, 491. N. 55.
- V.**
- VATR**) Guillaume du) conseiller au parlement, opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris, 205. N. 25.
- VALETTE** (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné, 121. 122. N. 6. est tué au siège de Roquebrune, 125. L'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.
- VALETTE** (Jean-Louis de Nogaret de la) Voyez **EPERNON**.
- VARADE** (Pierre de) Jésuite , impliqué dans l'affaire de Chatel, 459. N. 37.
- VARENNE** (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 251. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 251. N. 6.
- VENDÔME** (César de Bourbon , duc de) fils de Henri IV & de la belle *Gabrielle* , légitimé, 444. Dessein de lui

DES MATIERES. 559

faire obtenir la Fran- Il se soumet au roi ,
 che-Comté , 464. 307. 308. 342. Il oblige
 VERRIERE (N. de la) les *Espagnols* de se re-
 s'entremet pour la con- tirer de Rouen , 329.
 version d'Henri IV, 213. Son éloge , 308. Céré-
 VENSORIS , avocat monie de sa reddition
 pour les Jésuites contre & de celle de Rouen ,
 l'Université & les curés 330. & *suiv.* Il vient à
 de Paris , 360. la cour ; louanges que
 VIC (Dominique de) méritent son déintéres-
 défait le chevalier d'Au- sement & sa conduite ;
 male à l'attaque de S. 342. Il conduit les trou-
 Denis , 114. N. 1. pes du roi en Picardie ,
 VILLARS (André de 466. Sa valeur devant
 Brancas) amiral de Dourlens , 480. 481. Il
 France , se prépare à dé- est tué , 482. Examen
 fendre Rouen contre de sa conduite en cette
 Henri IV , 46. N. 29. occasion , 482. N. 46 ,
 Sa vigoureuse défense à 47. *Voyez* ROUILLON.
 ce siège , 53. & *suiv.*
 Autres belles actions de
 ce gouverneur , qui ob-
 ligit Henri IV à lever
 le siège , 80. & *suiv.* Il
 refuse au comte d'Essex
 de se battre en duel, 85.
 N. 44. Commencement
 de la négociation avec
 Sully , 260. rompue ,
 265. reprise , 269. 270.
 Caractere de ce gouver-
 neur , 271. N. 17. Con-
 ditions de son traité
 avec le roi, 293. & *suiv.*
 N. 25. Ses emporte-
 mens contre Sully , 297.

Il se soumet au roi ,
 307. 308. 342. Il oblige
 les *Espagnols* de se re-
 tirer de Rouen , 329.
 Son éloge , 308. Céré-
 monie de sa reddition
 & de celle de Rouen ,
 330. & *suiv.* Il vient à
 la cour ; louanges que
 méritent son déintéres-
 sement & sa conduite ;
 342. Il conduit les trou-
 pes du roi en Picardie ,
 466. Sa valeur devant
 Dourlens , 480. 481. Il
 est tué , 482. Examen
 de sa conduite en cette
 occasion , 482. N. 46 ,
 47. *Voyez* ROUILLON.
 VILLARS (Georges
 de Brancas) chevalier
 d'Oise. *Voyez* OISE.
 VILLEMUR. Siège de
 cette ville , 125-131.
 VILLEQUIER (Char-
 lote - Catherine de)
 femme du surintendant
 d'O , 418. N. 15.
 VILLEROI (Nicolas
 de Neufville) ministre
 d'état. Il fait des pro-
 positions à Henri IV de
 la part de la Ligue, 108.
 109. L'un des chefs du
 Tiers-parti , 151. Ses
 véritables sentimens sur

la Ligue, sur l'Espagne & sur Henri, 172. 173. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la Ligue, 189-193. rejetées, 194. Il est accusé d'avoir fait faire un serment aux chefs de la Ligue contre ce prince, 214. 216. & justifié à cet égard, 214. N. 42. Il fait son traité avec le roi, 322. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet, 322. N. 41.

VITRY (Louis de l'Hôpital, sieur de) amène des troupes de la Ligue au siège de Rouen, 63. N. 36. s'entremet dans l'affaire de

la conversion de Henri IV, 213. rend Meaux au roi, 267. Sa réponse au duc de Mayenne, 267. N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 294. 325. Il suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

UNIVERSITÉ DE PARIS. Son procès contre les Jésuites, 359. 360. N. 58. 59. pag. 363. N. 61.

Z.

ZAMET (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la Ligue, 108. 109. s'emploie utilement pour la conversion de ce prince, 213. N. 41.

Fin de la Table du second Volume.

